TOME XXIX. N° 5. PARIS, 157, boul. Saint-Germain (6e) 1er JUIN 1927

la Revue universelle

JACQUES BAINVILLE, DIRECTEUR

Petite histoire des Juifs

I

Le ghetto.

DANS cette petite histoire des Juifs que j'entreprends d'écrire, je n'ai pas l'intention de faire en deux cents pages le récit de la prodigieuse randonnée qui commence le jour où Abraham quitte avec ses troupeaux la vallée de l'Euphrate, et qui se poursuit sous nos yeux, toujours variée, toujours la même. Je voudrais raconter seulement avec des souvenirs de lectures (1) et ce que j'ai vu de mes yeux dans l'Europe orientale ou bien en Palestine, quelles circonstances ont conduit le peuple de Moïse à mener cette existence si particulière du ghetto, et quelles tragédies intellectuelles se sont jouées dans ces quartiers fermés, dans ces petites communautés juives, qui ont connu, à peu près toutes, les mêmes vicissitudes, en Espagne, en Allemagne, en France, en Hollande ou en Pologne. Mais je tiens à dire tout d'abord dans quelles dispositions d'esprit j'aborde mon sujet.

Qui ne connaît quelqu'une de ces plaisanteries, ces galé-

(1) Particulièrement, la grande *Histoire des Juifs* de GRŒTZ et l'essai si clairvoyant de Bernard LAZARE sur l'*Antisémitisme*.

jades, comme on dit dans le Midi, (et les Juifs, même ceux du Nord sont des méridionaux) où Israël se moque de lui-même avec une amère ironie? Ces facéties sont innombrables et se transmettent d'âge en âge, en se modifiant avec le temps. J'avais un ami israélite qui prétendait pouvoir aller de Paris à Marseille sans s'arrêter une minute de raconter ces mots d'esprit, qui sont toujours peu indulgents pour Jacob et pour Sarah. Israël peint par lui-même n'est vraiment pas flatté. Mais ce peuple, si prompt à railler ses défauts ou simplement ses ridicules, est d'une susceptibilité incroyable sitôt qu'un étranger s'avise de s'occuper de lui. Il est naturellement défiant, et cela se comprend de reste après des siècles de mésaventures.

J'ai reçu bien souvent des lettres de Juifs inconnus, qui, étonnés de découvrir dans nos livres beaucoup de détails qu'ils ignoraient sur la vie du ghetto, s'informaient avec sympathie si nous étions des coreligionnaires. Mais bien souvent aussi, des lettres moins aimables nous reprochaient avec aigreur un parti pris antisémite. C'est tout à fait déraisonnable. La situation des Juifs dans le monde est un trop grand sujet pour qu'on le traite avec amertume, hostilité ou dérision. Et puis, est-ce un bien, est-ce un mal pour un littérateur? J'avoue que j'ai pris l'habitude, ou plutôt que je suis naturellement incliné à regarder toutes choses en spectateur désintéressé. Être philosémite ou bien antisémite, jamais une pareille question ne s'est présentée à mon esprit. Il y a dans le monde un grand fait : le fait juif. Il y a une race juive, il y a des communautés juives, il y a des aspects variés de l'activité juive. Je me suis placé bonnement devant quelques-uns de ces aspects, sans me préoccuper de plaire ou de déplaire, avec le seul désir de les peindre de mon mieux, le plus exactement possible.

Un fait domine tous les autres, un fait d'où est sorti le ghetto : l'attachement d'Israël à sa loi. A sa loi, c'est-à-dire aux cinq livres de Moïse qui dans la Bible forment le Pentateuque et que les Juifs appellent la Torah.

Matériellement, une Torah est une longue bande de parchemin, d'une trentaine de mètres de long, qu'on enroule et déroule, à la manière des parchemins antiques, autour de deux baguettes de bois. Ces Torah sont calligraphiées par des copistes spéciaux, des *sephorim* comme on les nomme,

qui observent dans leur pieuse occupation des précautions infinies. Tout le temps qu'ils sont au travail, ils doivent conserver sur eux les attributs de la prière : une petite boîte carrée qu'on se pose sur le front et qui enferme précisément quelques versets de la Torah, une lanière de cuir dont on s'entoure le bras gauche et la main, et enfin le taïiss, l'écharpe de laine blanche et noire, terminée par de longues franges et qu'on jette sur la tête et les épaules.

Vous le voyez, notre vieux copiste, dans sa petite échoppe de Cordoue, de Séville, de Francfort ou d'Amsterdam, sa boîte carrée sur le front, ses phylactères au bras, son taliss sur la tête, et sa longue barbe, jamais coupée, relevée dans un pli de l'écharpe pour éviter qu'un poil impur vienne frôler le parchemin sur lequel il calligraphie les paroles de l'Éternel. Placez encore sur sa table des encriers et des plumes diverses (il faut une plume et une encre spéciale pour écrire le nom du Seigneur), et à côté de lui, un seau où il plonge la main toutes les fois qu'il doit écrire le nom de la divinité. Ajoutez qu'avant de l'écrire, ce nom redoutable et béni, il doit chaque fois prononcer une bénédiction, et que certains de ces pieux sephorim, plus scrupuleux encore, non contents de tremper leur main dans l'eau, vont s'immerger tout entiers dans la piscine rituelle qui avoisine la synagogue. Quelquefois ils s'y plongent quinze ou vingt fois par jour, en sorte qu'on cite des Torah dont la calligraphie a demandé des années.

J'ai vu de mes yeux, en Pologne, le vieux sopher de Bels qui n'avait pu écrire que trois Torah dans sa vie, tant il portait de dévotion à sa tâche. C'est lui que j'ai décrit dans *l'Ombre de la Croix*. Rien qu'à le voir on se sentait emporté au fond des siècles. Il paraissait plus vieux encore que tout le reste d'Israël, mais aussi, comme lui, il semblait être éternel. Qu'est-ce que la guerre en a fait, dans ce village qui a été pris et repris tant de fois par les Autrichiens et les Russes? Qu'est-il devenu dans la tourmente, avec ses bas blancs et sa culotte blanche qu'on voyait entre les pans de son caftan déboutonné? Mais où sont les vieux sephorim? Il est allé, je pense, retrouver quelque part, dans la vallée de Josaphat, ses maîtres en l'art calligraphique...

L'honneur d'une communauté est de posséder plusieurs Torah dans l'armoire de la synagogue. Derrière le rideau de

l'armoire, brodé du sceau de Salomon ou des lions de Juda, il y en a parfois dix ou douze, chacune enveloppé d'une gaine de velours ou de soie. Tous les samedis on en sort une, pour lire le texte de la semaine, comme on lit chez nous l'Évangile. Et une fois par an, le jour de la Fête de la Loi, on les sort toutes à la fois et on les promène en grande pompe, couvertes de leurs robes précieuses et coiffées d'un petit chapeau de clochettes tintinnabulantes. Dans les synagogues d'Occident, cette cérémonie a toujours ce caractère de solennité un peu froide que la civilisation imprime aux choses religieuses. Mais dans les synagogues rustiques de l'Europe orientale, quelle passion, quel enthousiasme ! On danse, on chante, on crie, on boit de la bière et de l'eau-de-vie, on se bouscule pour toucher du bout des doigts les fameux rouleaux sacrés. Ah ! comme j'ai compris alors ce nom tendre et charmant de « fiancée couronnée » qu'on donne là-bas à la Torah.

Cependant n'allez pas croire que le peuple d'Israël ait vécu uniquement des cinq livres de Moïse, comme on voit un calviniste de Genève et d'Écosse régler toute sa vie sur la Bible. Bien sûr, les Juifs ont toujours lu la Torah. Ils la savent par cœur. Et même, si depuis le fond des temps ils ont toujours su lire, c'est que lire la Torah a toujours été pour eux une obligation sacrée. Mais à côté de la Fiancée couronnée il existe un autre livre qui a eu sur la vie d'Israël une influence aussi grande, parfois plus grande encore, que la Torah elle-même. Ce livre-là, c'est le Talmud.

Dans l'édition courante, il n'a pas moins de douze gros volumes. Pour vous en donner une idée (sommaire mais pourtant assez exacte) je ne saurais mieux le comparer qu'à un immense recueil d'articles de journaux et de revues rédigés par les journalistes d'Israël depuis la captivité de Babylone, cinq cents ans avant Jésus-Christ, jusqu'au quatrième siècle de l'ère chrétienne à peu près. Par ce mot de journalistes, entendez les rabbins, les docteurs, dont toute l'activité spirituelle était de commenter la loi, de l'adapter aux besoins journaliers, de faire sortir du vieux texte les règles nécessaires à la vie. Or, il est arrivé que les commentateurs ont souvent oublié la source, les cinq livres de Moïse, et qu'ils ne se sont plus occupés que de ratiociner sans fin et de faire des commentaires sur les commen-

taires eux-mêmes. Il y a de tout dans ce formidable amas de discussions philosophiques, historiques, juridiques et morales. C'est dans un désordre inouï une immense compilation de tout ce qui a passé dans l'esprit des intellectuels juifs pendant sept ou huit cents ans. Aussi, loin de fournir un corps de doctrine précis, quelque chose de comparable, par exemple, à la Somme de saint Thomas, qui est un ensemble bien lié dans toutes ses parties, systématiquement cohérent, le Talmud apporte au contraire sur toutes les questions qu'il étudie des opinions multiples et le plus souvent contradictoires. Une casuistique bizarre, une dialectique insensée. Bien souvent des extravagances. J'en ai donné quelques exemples dans *la Rose de Sâron*. Quels objets peut-on porter le saint jour du sabbat, sans transgresser la loi qui défend de rien porter ce jour-là, et de quelle manière convient-il de les porter? Quels animaux est-il permis de mener ce jour-là au pâturage, et comment doit-on les conduire, puisqu'on ne doit rien toucher, rien avoir à la main? Quelle distance est-il licite de franchir à pied le samedi, et comment est-il possible de prolonger cette distance? A quel diapason faut-il élever la voix quand on crie? Est-ce assez de s'entendre soi-même, ou faut-il être entendu de tout le monde? Que faire si l'on est monté sur un arbre et que l'heure de la prière vous surprend? Si une couleuvre s'enroule autour de votre jambe, faut-il continuer de prier? Et si c'est un scorpion dont la piqûre est mortelle? Est-il permis de tuer une poule ou une puce le jour du sabbat? ou de manger un œuf pondu le samedi? Combien de poils blancs une vache rousse destinée au sacrifice peut-elle avoir sans cesser pour cela d'être une vache rousse? Le grand prêtre doit-il mettre sa chemise avant sa culotte? La liste de ces cas baroques est vraiment inépuisable. Mais à côté de ces étrangetés, l'inspiration la plus noble, un sentiment du droit très supérieur à celui du droit romain : déjà, l'accent de Jésus.

Vous me direz : si ce Talmud est si confus, si embrouillé, et souvent si contradictoire, comment un Juif peut-il s'y reconnaître? Eh! il ne s'y reconnait pas. Et ç'a été justement son grand plaisir au cours des siècles, et c'est toujours son grand plaisir dans les communautés orientales, de soulever des problèmes nouveaux sur les problèmes posés par le vieux livre, de couper des cheveux en quatre, de concilier l'inconciliable, de trouver des échappatoires à des questions

insolubles, bref d'exercer cette subtilité qui est naturelle à l'esprit juif, et que ce commentaire du Talmud, pendant des centaines d'années, a eu pour résultat de développer à l'excès.

Pourtant, de cette confusion il a bien fallu tirer quelques règles positives pour la pratique de la vie. Je ne sais quel rabbin a extrait de ce chaos six cent treize commandements précis qui ordonnent toute l'existence, de la naissance à la mort. Du lever au coucher du soleil, ces six cent treize commandements règlent tout, fixent tout ; ils s'étendent aux maîtres, aux domestiques, aux enfants, aux animaux, à l'habitation, à la nourriture, aux vêtements et font, pour un pieux Juif, de chaque pensée, de chaque action, de chaque mouvement, un geste religieux.

Comme on le voit rien de plus différent que ces deux livres qui dominent toute la vie du peuple juif : la Bible et le Talmud. L'un est sorti de l'autre, mais jamais en vérité on n'a vu livres plus dissemblables. La Bible, un beau conte d'Orient, un beau poème pastoral et guerrier, l'épopée de la vie nomade (1). Le Talmud, né de la Torah et qui lui ressemble si peu, tout abstrait, tout en logique, en raisonnements, en arguties. Il sent l'huile et la lampe, et non le désert et la vie libre. Ce n'est plus le beau récit qu'on écoute bouche bée sous la tente, mais le livre qu'on lit le front préoccupé, en s'arrachant, tant l'esprit est tendu, et sans y prendre garde, un à un, les poils de la barbe — ces poils qu'on a soin de laisser dans les pages pour témoigner de l'effort de la pensée, et qui font ressembler certains de ces Talmuds, comme j'en ai vu quelques-uns, à d'épouvantables herbiers.

Tels qu'ils sont, ces livres ont fait la destinée d'Israël. C'est pour mettre la sainte Torah, la Fiancée couronnée, à l'abri de toute profanation que les Juifs se sont enfermés dans le ghetto. C'est pour vivre suivant le Talmud qu'ils ont mené pendant des centaines d'années une existence à part, dans les mêmes habitudes et les mêmes pensées. Partout où le sort les a poussés, tout de suite ils se sont réunis pour former un quartier, une communauté autour de la maison ordinairement misérable où s'abritaient, comme

(1) Je me place ici à un point de vue purement littéraire.

dans l'arche, les rouleaux de la Torah. En quelque endroit qu'ils abordaient, ces gens qui avaient perdu leur patrie, s'en reconstituaient une aussitôt, exactement comme aujourd'hui, dit justement Bernard Lazare, nous voyons les Anglais qui, par tant de points leur ressemblent, se faire un home, une Angleterre, et vivre comme à Oxford ou à Cambridge dans n'importe quel lieu du monde où leurs pieds les ont portés. En sorte qu'Israël a réalisé cette réussite paradoxale de n'avoir aucun territoire qui lui appartienne en propre et de rester pourtant un peuple, et l'un des plus homogènes qu'il y ait, si l'on considère qu'un peuple, c'est avant tout une certaine façon commune qu'ont des individus de vivre, de penser, de vouloir et d'espérer. A cet égard, Israël dispersé possède une unité aussi grande que n'importe quelle autre nation, la France ou l'Angleterre, par exemple, avec leurs territoires parfaitement limités. Sur la valeur du peuple juif et son action dans les affaires du monde, il est loisible à chacun de se faire telle idée qu'il lui plaira, mais on ne peut qu'admirer qu'il ait réussi à se maintenir lui-même au milieu des conditions les plus hostiles qu'une race ait jamais rencontrées.

Une des principales raisons de cette universelle hostilité qu'Israël a trouvée sur son chemin tient précisément, je crois, à cette volonté de rester à l'écart et de mener en tous lieux sa vie particulière. On voit ce qui se passe lorsque, dans nos villages ou nos petites villes, arrive un étranger qui se met à vivre d'une façon qui n'est pas celle de tout le monde. Immédiatement le village, la petite ville est en rumeur, invente sur son compte mille histoires, fait tout de suite de sa maison une maison de réprouvé. Je me rappelle, pendant la guerre, quelle sorte de réprobation les gens de mon régiment, qui étaient des gens de Charente, éprouvaient à l'égard des Anglais, parce que ceux-ci se nourrissaient d'une manière qui n'était pas la nôtre. Transportez-vous, je vous prie, dans la cervelle d'un chrétien du moyen âge, et imaginez ses pensées au sujet de ce mécréant qui vit à part, dans un quartier, où il poursuit une vie secrète, dont on ne connaît à peu près rien, sinon quelques habitudes étranges dans la nourriture en particulier. D'instinct, notre chrétien, le déteste, puisque ce Juif porte sur lui la tare ineffaçable d'avoir mis en croix Jésus-Christ. Mais l'imagination popu-

laire ne s'arrête pas là. Si le Juif mène une vie cachée, c'est qu'il a des choses à cacher. On lui attribue des difformités affreuses, des vices, des crimes, des coutumes abjectes dont on peut lire le très horrifiant tableau dans Grætz, dans Reinach et dans Bernard Lazare. S'il ne quitte jamais son chapeau, comme le veut sa Loi, c'est que, pareil au bouc, il a des cornes sur le front. De là à lui donner, comme au diable, un appendice caudal, dit plaisamment Bernard Lazare, il n'y avait qu'un pas. On le fit. Tout le moyen âge a prétendu que le Juif avait des écrouelles, des flux de sang, des infirmités de l'haleine qui l'obligeaient à tenir la tête basse, et que la nuit, sa langue était envahie par les vers. Chacune des douze tribus était frappée d'un mal spécial. Ceux de la tribu de Ruben avaient, disait-on, porté la main sur Jésus. Aussi leur main desséchait tout ce qu'ils touchaient. Ceux de la tribu de Siméon avaient cloué le Christ sur la croix. Aussi, quatre jours l'an, ils avaient aux pieds des stigmates sanglants, etc., etc.

Et il arriva que ce Juif qui s'était placé lui-même dans des conditions de vie spéciale, qui s'était enfermé dans son quartier particulier pour garder l'intégrité de sa croyance et de sa race, on l'y enferma de force. Ce qui n'avait été d'abord qu'une habitude juive, une coutume, une loi qu'Israël s'imposait à lui-même, on le lui imposa du dehors. Un beau jour on lui déclara : « Tu as voulu vivre à part dans ton quartier, avec ta Loi, tes idées, tes habitudes. Eh bien ! demeures-y pour toujours. Tout autre quartier de la ville te sera défendu. Voici des chaînes, voici une porte qui limiteront désormais l'espace dans lequel il te sera permis de respirer. Ton ghetto ne sera plus une prison volontaire, mais une prison obligatoire. »

Les Juifs font un grand reproche à l'Église de leur avoir tenu, la première, ce petit discours-là. Ils lui reprochent d'avoir eu envers eux, pendant tout le moyen âge, une conduite ambiguë. D'une part, elle les protégeait comme les témoins de la victoire du Christ sur la synagogue, et c'est un fait que nulle part les Juifs n'ont été mieux traités que dans les villes papales de Rome et d'Avignon. D'autre part, la papauté a toujours pris soin d'entretenir la suspicion qui entourait Israël. Et comme son autorité s'étendait à tout l'Occident, les mesures qu'elle recommandait furent

universellement acceptées. C'est elle qui a fait une prison légale de cette prison volontaire où les Juifs s'étaient enfermés. C'est elle qui les a obligés de porter, quand ils sortaient (comme si déjà on ne les reconnaissait pas assez !), une bande d'étoffe ronde ou carrée, jaune ou rouge, placée sur l'épaule ou le chapeau. En cela elle ne faisait d'ailleurs qu'imiter les musulmans. Cette rouelle que les Juifs ont portée pendant six siècles, et qui attirait sur leur passage la dérision et les coups, est, paraît-il, une invention du sultan Yakoub El Mansour, conquérant de l'Espagne, lequel avait coutume de dire : « Si j'étais sûr que les Juifs se convertissent sincèrement à l'Islamisme, je leur permettrais de contracter des mariages avec les Musulmans. Si je savais au contraire qu'ils persistent dans leur ancienne foi, je les passerais au fil de l'épée. Mais je suis dans le doute. Aussi je veux qu'ils portent des vêtements qui les fassent remarquer et qui les ridiculisent. »

Et c'est encore une bulle du pape qui interdit de confier aux Juifs tout emploi susceptible de leur conférer sur les chrétiens une autorité quelle qu'elle fût. Avant cette interdiction, il n'était pas rare, en effet, de voir beaucoup d'Israélites arriver aux plus grandes charges. Tel qui s'était insinué dans la bonne grâce d'un prince en qualité de médecin (la médecine est un art que les Juifs avaient appris des Arabes et dans lequel ils excellaient) devenait vite un confident, voire un ambassadeur pour des missions délicates. On en vit même en Espagne devenir chanceliers, ministres des Finances. Et sans cesse la papauté fut obligée de rappeler aux rois et aux empereurs laïques qu'elle défendait formellement qu'on élevât les Juifs à des emplois éminents — ce qu'elle estimait dangereux pour la société chrétienne. Enfin c'est elle qui a confiné Israël dans une activité tout à fait particulière : le commerce de l'or.

Ce commerce, presque autant que sa vie retirée dans le ghetto, a fixé un des traits les plus marquants d'Israël. L'isolement dans ce métier-là s'est produit d'une façon qui répète exactement ce qui s'est passé pour le quartier. Ce trafic de l'or dont Israël a vécu presque exclusivement pendant tout le moyen âge et qu'il exerce encore aujourd'hui avec tant de maîtrise, il a commencé par le choisir

librement, et ce n'est que plus tard que la législation chrétienne l'y a enfermé, isolé comme dans son ghetto.

Depuis la dispersion et la chute du Temple, le commerce de l'or a été la grande affaire des Juifs. Il y a maintes raisons à cela. Voilà des gens adroits, subtils, jetés un peu partout, au hasard, à travers le monde. Il leur faut se débrouiller pour vivre. Voyez, dit Bernard Lazare, les peuples colonisateurs, les Hollandais, les Anglais, arrivant sur une terre étrangère. Leur premier soin est de fonder une banque, un comptoir, de se livrer au trafic. Entre tous les trafics celui de l'or, au moyen âge, devait spécialement tenter les Juifs. L'Église interdisait le prêt à intérêt et sévissait durement contre les clercs et les laïques qui se livraient aux pratiques usuraires. Le Juif lui, qui n'était pas de l'Église, échappait à cette interdiction. Vous me direz qu'à lui aussi l'Église aurait pu défendre ce commerce qu'elle désapprouvait. Mais ce commerce était nécessaire ; il fallait que quelqu'un le fît. On avait besoin d'or. Jamais peut-être l'or, en tant que métal et signe de richesse, n'a joué un rôle comparable à celui qu'il a tenu pendant tout le moyen âge. Certes, nous n'en faisons pas fi aujourd'hui, mais nous concevons la richesse sous beaucoup d'autres formes. Mais en un temps où l'on ne connaissait ni l'industrie ni le crédit, l'or représentait avec la terre la grande richesse, la grande marchandise. D'où la passion avec laquelle le moyen âge a poursuivi la recherche de la pierre philosophale, la pierre magique qui devait transmuer en or les métaux les plus vils et donner une puissance infinie au possesseur du grand secret.

La papauté, les rois, les grands seigneurs ecclésiastiques ou laïques, et plus tard les bourgeois étaient bien heureux de trouver dans le Juif un homme qui prenait allégrement sur lui la réprobation que les conciles, d'accord avec les Pères de l'Église, avaient attachée au trafic d'une denrée si nécessaire. Le Juif trouva ainsi ouverte, devant lui, une carrière indispensable et maudite, où pendant plusieurs siècles il fut presque le seul à courir. Comment ne s'y serait-il pas élancé? Le monde entier l'y invitait. Tout y favorisait son succès : son instinct, son intérêt, sa loi religieuse elle-même, cette loi qui lui défendait de cultiver une terre étrangère, de bêcher le sol étranger, dit le Talmud. Ajoutez à cela que, lorsque les persécutions commencèrent, il trouva dans ce commerce de l'or des commodités merveilleuses,

soit qu'il décidât de fuir des lieux inhospitaliers en emportant avec lui une richesse aisément transportable, soit qu'il préférât demeurer en achetant la tranquillité, une tranquillité précaire, en beaux deniers comptants.

Autre considération, et qui tient, celle-là, à l'âme même d'Israël, à sa plus profonde rêverie. Israël s'est toujours considéré, ouvertement ou non, comme le peuple élu destiné à dominer les autres nations. Pour réaliser cette sublime destinée, l'or était la seule force matérielle qui fût à sa portée puisque les lois des pays où il vivait le privaient de tout autre moyen d'action. Et cette idée mystique était soutenue par cette autre, de caractère mystique elle aussi, que d'un moment à l'autre le Messie pouvait apparaître, le sauveur miraculeux qui ramènerait Israël dans la patrie perdue. Puisque ce jour béni pouvait arriver demain, à quoi bon acquérir des terres ou des maisons, des biens qu'on ne pourrait emporter? L'or, l'or seul était mobile. Mobile comme Ahasvérus lui-même, pareil à lui, incorporé à son être, toujours prêt à le suivre, aussi bien dans un nouvel exil que sur la route triomphale du retour à Jérusalem.

Voilà pourquoi, volontairement, avec joie, avec bonheur, le Juif s'est mis derrière sa table de change. Et ce n'est que plus tard que la législation l'a rivé à ce comptoir, en lui interdisant d'acheter de la terre, de posséder des biens fonciers et d'exercer d'autre métier que la vente de l'or ou la brocante.

Mais ce commerce qu'Israël avait commencé par choisir, et qu'on lui avait ensuite imposé, ajouta une nouvelle raison de haine à toutes les raisons d'antipathie qu'on avait déjà contre lui. Plus que tout autre trafic, celui-là excitait les jalousies. Adonnés au maniement du métal incomparable, les Juifs eurent contre eux tout le monde : les rois, les puissants, le clergé, qui voulaient mettre la main sur leurs richesses imaginaires ou non ; les pauvres qui les rendaient responsables de leurs misères et de leurs maux ; et plus tard, les bourgeois qui détestèrent en eux des concurrents redoutables.

En somme, on peut dire que le Juif a fixé lui-même sa destinée. Il s'est condamné au ghetto, il s'est condamné à l'or, et la législation restrictive à laquelle l'Église l'a soumis n'a fait qu'exécuter la sentence qu'il avait portée sur lui-même. Mais ce que l'on fait volontairement, ou ce que l'on

fait par contrainte, ce n'est pas du tout la même chose. Il y a même entre les deux un abîme, l'immense distance qui sépare la liberté et la servitude. On a beau vous enfermer dans une maison que vous avez construite vous-même, cette maison change de visage le jour où l'on vous en fait une prison.

L'Église a-t-elle atteint son but en enfermant Israël dans un quartier, dans un milieu? Un de mes amis, Juif, a coutume de me dire : « Ce n'est pas malgré les persécutions, c'est à cause des persécutions qu'Israël a maintenu son caractère national. » Il y a du vrai dans cette idée. Cette législation d'exception a eu pour effet de fortifier le particularisme d'Israël. Partout il s'est trouvé réglé par les mêmes lois restrictives ; que ce soit en Espagne, en France, en Italie, en Allemagne, partout il a trouvé les mêmes défenses, les mêmes barrières. Le pays avait beau changer, le climat économique et moral avait beau être différent, lui, il restait toujours le même puisque la législation était toujours la même pour lui. Partout la même occupation, partout la même vie religieuse, partout la même vie sociale. Dans ses différents ghettos répandus à travers l'Europe, Israël a vécu pendant des siècles, comme si tous ces ghettos n'en avaient formé qu'un seul. L'Église a ainsi obtenu un résultat très différent de celui qu'elle avait pu espérer. Son espoir, au cours du temps, a toujours été de convertir les Juifs à la foi chrétienne, mais sa politique n'a fait que les replier davantage sur eux-mêmes. En les enfermant dans une vie particulière, elle a fortement contribué à les conserver comme peuple. Elle leur a donné une patrie.

II

Les drames du ghetto.

Voilà donc les Juifs installés dans cette petite patrie, sordide et très aimée, qui s'appelle le ghetto. Quels drames ont agité ces petits mondes clos?

Il y a d'abord, comme on vient de le voir, la lutte avec l'entourage, avec la société chrétienne. C'est le drame qui frappe le plus, le plus tragique aussi, puisqu'il aboutit maintes fois à l'expulsion ou au bûcher. Et même lorsqu'elle

ne prend pas ces grandes couleurs dramatiques, la vie du Juif au jour le jour n'est pas une vie gaie. Elle est soumise, à l'inquiétude, au malaise, à la gêne d'une réprobation à peu près universelle. Il n'est d'ailleurs que juste d'ajouter, pour corriger ce noir tableau, qu'il y avait peu de gens pour qui la vie, en ces temps difficiles, se présentât sous des couleurs attrayantes. C'est une question de savoir si le serf attaché à la glèbe, était plus heureux que le Juif. Le Juif, entre deux persécutions, avait ses moments de répit. Quand il avait payé ce qu'exigeait de lui le seigneur ecclésiastique ou laïque, il était à peu près tranquille. Mais le serf, lui aussi, était taillable et corvéable à merci ; lui aussi, il était pillé s'il possédait quelque chose, et en outre il devait subir une obligation à laquelle Israël était soustrait, l'obligation de faire la guerre, de fournir des hommes d'armes au seigneur. Et le compte de tous les Juifs brûlés ou massacrés pendant cinq ou six cents ans serait, je crois, peu de chose si l'on songe aux innombrables pauvres diables tombés pendant les guerres incessantes de château à château ou de frontière à frontière.

J'ajoute que ce drame de la persécution religieuse n'est pas particulier au ghetto. Tous les hérétiques l'ont connu, souvent avec plus de violence. Les Juifs eux-mêmes ont fini par vivre avec la société chrétienne, comme le marin avec la mer, le montagnard avec l'avalanche. Ce qui, dans la vie du ghetto, me semble avoir un caractère tout à fait singulier, et d'un vif intérêt psychologique, c'est ce qu'on pourrait appeler le drame des convertis.

Convertis de bonne foi ou convertis par haine de leur milieu, les Juifs christianisés ont toujours témoigné d'une animosité incroyable contre leurs coreligionnaires. Ce sont toujours ces renégats qui ont indiqué les points sensibles où l'on pouvait frapper Israël. C'est d'eux que les chrétiens tenaient quelques clartés sur ce qui se passait dans les esprits et les communautés hébraïques. C'étaient ces convertis qui dénonçaient dans les livres des Juifs tout ce qui était susceptible d'exciter les colères ecclésiastiques. C'est presque toujours sur leurs instances que le Talmud fut tant de fois condamné et brûlé. J'en donnerai un peu plus loin un exemple saisissant.

Mais de tous les drames du ghetto, le plus profond, le plus intime, est celui qui met aux prises la vieille pensée

hébraïque, non plus avec des chrétiens ou bien des renégats, mais avec les Juifs eux-mêmes.

Ces Juifs-là, ces vrais Juifs, il faut vous les représenter penchés sur la loi et le Talmud autour des idées les plus anciennes. Dans leurs quartiers fermés, dans ces petites patries religieuses où ils sont confinés, ils ne reconnaissent d'autre autorité que celle de leurs rabbins, qui personnifient la tradition, la règle immuable, la soumission à la plus stricte observance des commandements minutieux qui forment la trame de la vie juive. C'est ce vieil esprit aride, passionnément attaché à la lettre de la Loi, que Jésus avait trouvé dans l'ancienne Judée, et contre lequel il a lutté. Cet esprit, les rabbins le maintenaient avec une opiniâtreté farouche, exaspérée encore par les vexations qu'ils subissaient et par le sentiment très juste que cette défense du vieil esprit d'Israël était le seul moyen de maintenir l'unité du peuple dispersé. La masse, d'ailleurs, obéissait avec joie. Il était doux, quand on rentrait dans le ghetto, après avoir subi tout le jour le contact atroce des chrétiens, de se purifier dans les saintes habitudes, de s'assurer, par une joyeuse soumission à tous les rites, qu'on pouvait être, au dehors, insulté, méprisé, mais qu'ici on redevenait le peuple élu, le peuple du Livre, de la Loi, l'esclave de Dieu.

Pourtant, dans le ghetto lui-même, il se rencontrait des esprits que ne satisfaisait pas cette religion formaliste et sans pensée. Deux réactions intellectuelles, deux mouvements contradictoires se sont produits dans le ghetto, par lesquels Israël a essayé d'échapper à l'emprise étouffante de ses rabbins et du Talmud. L'un de ces mouvements est une révolte rationaliste, un sursaut de l'intelligence ; l'autre, un mouvement mystique, un élan de l'imagination et du cœur. Tous les deux ont eu lieu à peu près au même moment, dans le courant du treizième siècle. Mais sur cette date lointaine, n'allez pas imaginer qu'il s'agit d'une histoire ancienne, tout à fait périmée. Ces deux mouvements se continuent à travers toute l'histoire d'Israël, et les façons de sentir et de penser qu'ils expriment, nous les retrouverons, toutes pareilles, dans le monde juif contemporain.

L'homme du moyen âge qui essaya pour la première fois d'aérer le ghetto, et d'expliquer par des raisons philosophiques ou historiques toutes ces prescriptions religieuses

auxquelles les Juifs se conformaient avec autant de rigueur que d'incompréhension, l'homme enfin qui essaya de donner une interprétation rationaliste du judaïsme est un certain Maïmonide né en Espagne, au temps où ce pays était encore sous la domination des Maures, et où les Juifs participaient à cette admirable civilisation sémitique que les Arabes avaient développée là-bas. Maïmonide a essayé d'organiser ce chaos de traditions, de discussions, de digressions, de dissertations et de théories contradictoires qui forment le Talmud. Il tenta d'apporter un peu de lumière et d'unité dans cette immense compilation où il était fort difficile, sinon impossible, de se reconnaître, et de rattacher la masse des détails à quelques idées générales. Il trancha, coupa dans le vif, accepta ceci, rejeta cela, bref refit un nouveau Talmud, clair, compréhensible, aéré, ordonné, c'est-à-dire quelque chose de profondément différent du véritable Talmud, qui est exactement le contraire d'un système précis, limité.

Comment travailla Maïmonide, et quelle fut sa méthode, on s'en rend compte à la lecture de son plus célèbre ouvrage : *le Guide des égarés.* Dans l'ordre de la pensée juive, il a conçu le même dessein qui fut, quelques années plus tard, celui de saint Thomas : concilier la religion révélée avec la philosophie d'Aristote, que l'on considérait alors comme l'expression de la plus haute raison. Et par là il fut amené à introduire dans le judaïsme, dans cette pensée orientale qui avait toujours vécu sur elle-même, des éléments qui lui étaient tout à fait étrangers, des éléments de la pensée grecque.

Grand tumulte en Israël. Le monde juif se divisa en deux camps, de force très inégale, mais également passionnés : les partisans de Maïmonide, c'est-à-dire, d'un côté, le petit nombre d'entre les Juifs qui attachaient du prix à l'intelligence, à la raison ; et de l'autre, leurs adversaires qui reprochaient à Maïmonide de faire de la religion une servante de la philosophie, de ramener les miracles à des événements naturels, de considérer les prophéties non pas comme des inspirations directes de la divinité mais comme des imaginations, des rêves, des symboles, de nier l'existence d'un paradis et d'un enfer, et d'avoir sur l'immortalité de l'âme une théorie spiritualiste en contradiction avec celle du judaïsme traditionnel qui prévoit la survie sous la forme de la résurrection des corps.

La lutte entre adversaires et partisans de Maïmonide devint surtout acharnée après la mort du philosophe, car les disciples, ainsi qu'il arrive toujours, exagérant la pensée de leur maître, arrivaient à cette conclusion que, pour être un bon Juif, il suffisait de se bien pénétrer des raisons qui inspiraient la Loi, mais que l'observance de la Loi même, dans une infinité de cas, était tout à fait inutile, voire ridicule, puisque les raisons historiques qui avaient inspiré ces pratiques avaient cessé d'exister. Au contraire, les purs talmudistes tenaient pour l'intégrité des pratiques, du culte, des croyances. Ils entendaient appliquer à la lettre ce principe du Talmud : empêchez vos enfants de réfléchir. Dans la philosophie et l'exercice de la raison, ils voyaient un péril pour le judaïsme. Et non sans clairvoyance ils affirmaient que si les Juifs ne rejetaient pas loin d'eux tout ce qui n'était pas la Loi, ils étaient condamnés à périr et à se dissoudre parmi les nations étrangères.

Rabbins maïmonides et rabbins antimaïmonides s'excommuniaient à l'envi. On vit même, chose extraordinaire, un rabbin de Montpellier faire appel à l'Inquisition pour rechercher et brûler les ouvrages de Maïmonide conservés dans les maisons juives, sous prétexte que les idées du philosophe étaient aussi pernicieuses pour l'esprit chrétien que pour le juif. Un synode de rabbins réuni à Barcelone excommunia tous les Juifs de vingt-cinq ans qui liraient d'autres livres que la Bible et le Talmud. Les rabbins provencaux qui avaient conservé quelque contact avec la civilisation arabe, et qui étaient les plus éclairés, essayèrent bien de résister. Tout fut vain. Ces Juifs que le monde entier tourmentait pour leur foi, persécutèrent leurs coreligionnaires plus durement qu'on ne les persécutait eux-mêmes. Pendant deux siècles, en Espagne, en France, en Italie, en Hollande, il n'y eut que quelques isolés pour maintenir l'intelligence juive. La masse était retombée plus que jamais sous l'influence des rabbins obscurantistes. Plus que jamais elle s'isola dans ses ghettos, dans sa pensée, sans autre distraction spirituelle qu'une attention vigilante à la pratique des cérémonies rituelles, aux bénédictions sur toutes choses et aux futiles discussions casuistiques. Dans ses synagogues obscures, le Juif continua de discuter sur des questions oiseuses, mais il ne pensa plus. Et pourquoi aurait-il pensé? Ses rabbins répondaient pour lui à toutes les questions que

l'on pouvait poser : ils n'avaient qu'à puiser dans l'éternel code talmudique. Délibérément Israël avait renoncé au seul moyen qu'il eût de s'évader de son ghetto, l'activité de la pensée libre, pour s'enfoncer dans ce qu'il y avait de plus étroit dans son génie.

De plus étroit, évidemment, mais rien pouvait-il mieux conserver Israël et lui donner la force de supporter la vie terrible qu'on lui fit jusqu'au seizième siècle? Le treizième, le quatorzième et le quinzième siècles sont les plus rudes moments de sa vie. L'inquisition, l'expulsion, les massacres, tout le ramène à s'attacher passionnément à la cause même de son malheur, à ses traditions, à sa loi. L'Église brûle ses livres ; les rois et les princes le chassent pour confisquer ses biens ; la foule l'insulte, pille ses boutiques, profane ses cimetières, tourne ses fêtes en dérision et saccage ses synagogues. L'histoire de Grætz fait un récit détaillé de ses violences. Bernard Lazare en donne aussi une très vive idée. Quand on se met en route pour délivrer le Saint-Sépulcre on se fait la main sur les Juifs avant de partir. Quand la peste sévit, on offre des Juifs en holocauste. On en tue un peu partout, à York, en Espagne, en Italie, en Bohême, en France, en Autriche, en Moravie, en Pologne. On en brûle à Strasbourg, à Mayence, à Troyes. En Espagne, c'est par milliers que les marranes, entendez par là les Juifs convertis de force au christianisme après l'expulsion des Maures et qui restaient suspects de se livrer en secret aux pratiques de leur ancienne loi, c'est par milliers que les marranes montent sur le bûcher. On comprend que dans ces heures mauvaises, les Juifs aient trouvé un bien autre réconfort dans une foi aveugle que dans le judaïsme attiédi d'un Maïmonide. Une philosophie, quelle qu'elle soit, n'a jamais produit de martyrs. C'est dans sa fidélité à ses plus anciennes traditions qu'Israël, qu'on voyait en dehors de son quartier si timide, l'échine basse, souriant à l'insulte, incapable de révolte et de fierté, a trouvé le courage de supporter ses épreuves.

Mais ce qui étonne, c'est que, dans ces ghettos où l'on vivait si dramatiquement, où il semblait que du malheur aurait dû surgir spontanément le sanglot et sa poésie, pas un poème ne s'élève, pas un chant de douleur, aucune de ces manifestations sublimes qui ont le secret d'émouvoir l'humanité tout entière. Israël a souffert, mais il n'a

pas écrit le poème de sa misérable destinée. Ce qui me frappe le plus dans son malheur, ce que je trouve son plus grand malheur, et dont je le plains peut-être le plus, c'est que pendant des centaines et des centaines d'années il n'ait pas trouvé dans son cœur les accents qui auraient apitoyé sur lui le monde et changé son destin. On attend toujours ce cri de la longue infortune juive, et l'on souffre de ne pas l'entendre. La plus belle résignation du monde ne vaut pas un cri de révolte.

Le seizième siècle vit, sinon la fin de la grande misère du peuple du ghetto, du moins une sensible atténuation à sa détresse. La Renaissance amène avec elle des pensées plus nouvelles, un adoucissement des esprits et des mœurs. Après l'hiver, c'est le printemps, un printemps brusque, rapide, qui transforme vite toutes choses comme le printemps italien. Les Juifs bénéficièrent de la saison nouvelle. La température du monde s'adoucissait autour d'eux, et le ghetto en profita.

La littérature sémitique sollicita beaucoup la curiosité des humanistes. Très peu d'entre eux s'intéressèrent directement à l'arabe. Ceux qui s'intéressaient à l'Orient apprirent l'hébreu avec des maîtres juifs, et c'est à travers l'hébreu et les traductions hébraïques qu'ils ont connu la philosophie arabe. Pic de la Mirandole, en Italie, Reuchlin, en Allemagne, éprouvent pour la langue de la Bible le même enthousiasme que pour le latin et le grec. Dans mainte villes d'Allemagne où n'habitait cependant aucun Juif, on trouve des imprimeries hébraïques à l'usage des savants chrétiens. La Sorbonne, qui au temps de saint Louis faisait brûler le Talmud, décide de créer à Reims une chaire où l'on enseigne l'hébreu. Entre érudits juifs et chrétiens des relations amicales s'établissent d'autant plus aisément que la Renaissance, dominée par l'amour de l'antiquité païenne, apportait dans beaucoup d'esprits le scepticisme religieux. Quand on a tant d'admiration pour Jupiter et Vénus, on est moins porté à haïr des gens qui n'ont pas de dévotion à la Vierge et à Jésus.

Le mouvement religieux qui se développa à l'intérieur de la Renaissance, la Réforme, fut, elle aussi, favorable aux Juifs. Rien de plus naturel. Un grand nombre des pensées nouvelles qui transformaient l'Europe du point de vue

philosophique et religieux, venaient directement d'Israël ou de la pensée arabe interprétée et traduite en hébreu. La critique des dogmes catholiques, l'exégèse des livres saints, n'ont pas été la création des initiateurs de la Réforme. Cette critique, cette exégèse, existaient depuis longtemps dans les livres arabes et juifs. Réformateurs luthériens et calvinistes n'ont fait que reprendre à leur compte la plupart des arguments de cette littérature sémitique, qui s'attaquaient aux principes mêmes de la foi catholique. Ils y ont puisé abondamment, et il n'est pas exagéré de dire que la critique protestante du catholicisme est sortie, presque tout entière, de la critique faite depuis des siècles par les philosophes arabes et hébreux.

Aussi ne faut-il pas s'étonner d'un fait qu'on passe souvent sous silence, mais qui est éclatant et profondément significatif, à savoir que le mouvement de réforme religieuse qui éclata en Allemagne avec Luther, fut préparé, durant plusieurs années, par une grande agitation des esprits autour de ce Talmud, ce vieux livre dont la vie se confond avec la destinée d'Israël. C'est là un point que Grætz a mis dans une lumineuse évidence. Voici l'histoire en deux mots.

J'ai signalé déjà que les Juifs n'ont jamais eu de pires ennemis que leurs coreligionnaires convertis. Quelques années avant la rébellion de Luther contre Rome, un Juif de Cologne, fils d'un boucher rituel, un certain Pfeffer Korn, d'une moralité douteuse, et déjà condamné pour vol par le tribunal rabbinique, se convertit au catholicisme. Son premier soin fut de dénoncer les livres religieux des Juifs, et tout spécialement le Talmud, à l'Inquisiteur de Cologne, le dominicain Hochstracht. Le renégat et le dominicain obtinrent de l'empereur Maximilien un édit par lequel il les autorisait à confisquer dans les synagogues et les maisons particulières tous les livres des Juifs. L'humaniste Jean Reuchlin, qui est avec Érasme le plus grand nom de la Renaissance en Allemagne, se trouva mêlé au débat. Comme il savait l'hébreu, que sa réputation était considérable et qu'il avait une charge importante auprès de l'empereur, ce dernier le chargea de lui adresser un rapport sur la question des livres juifs. Reuchlin rédigea un mémoire dans lequel il concluait que non seulement il fallait se garder de condamner les commentaires juifs de la Bible, mais que ces commentaires étaient indispensables à l'étude de la religion

chrétienne. En ce qui concerne le Talmud, il avouait bien être perdu dans cet immense labyrinthe et n'y pas comprendre grand'chose, mais il était très opposé à l'idée de le brûler, car ceux qui veulent le brûler, disait-il, ne le connaissent pas mieux que moi, et que penserait-on d'un ignorant qui exigerait qu'on brûlât des livres de mathématiques sous prétexte qu'il n'y entend rien?

Ce mémoire de Reuchlin, qui donnait gain de cause aux Juifs et satisfaisait l'empereur, lequel ne demandait que la paix, irrita au plus haut point le dominicain de Cologne. L'affaire fut portée devant le pape. Et entre Reuchlin d'une part et l'Inquisition de l'autre, s'engagea un procès interminable qui passionna tout ce qu'il y avait d'intellectuels en Allemagne et d'où Reuchlin sortit vainqueur.

Ce long procès, qui fut une sorte d'affaire Dreyfus de ce temps-là, avait soulevé pendant des mois bien des questions épineuses. Une multitude de pamphlets, œuvres d'humanistes ou de Juifs, avaient attaqué ouvertement des institutions et des idées auxquelles personne n'avait osé s'en prendre jusque-là. Cette lutte avait servi de prétexte à des critiques violentes contre les moines, leur ignorance, leur fanatisme, le relâchement de leurs mœurs, contre l'Inquisition, contre Rome elle-même, bref contre tout un ordre de choses que Luther va bientôt attaquer avec son esprit passionné. On peut dire que Luther n'a fait que continuer la querelle commencée par Reuchlin et ses amis à propos du Talmud. Quand il déclare que le premier devoir du chrétien, pour former son sentiment religieux, est de recourir à la Bible et à ses commentateurs juifs, il reprend simplement l'idéedéfendue par Reuchlin. Quand il attaque Rome, les papes et les moines, il développe avec plus de génie des idées auxquelles les pamphlets des humanistes, durant tout le procès de Reuchlin, avaient habitué l'opinion. Sa personnalité puissante a transformé un débat qui, sans lui, serait peut-être demeuré une simple querelle, comme on en avait tant vu entre humanistes et théologiques.

Il n'est donc point exagéré de dire que c'est une discussion autour du Talmud qui a créé cette atmosphère de dispute, de bataille idéologique qui précède toujours une révolution — que cette révolution soit de caractère religieux ou de caractère politique. On n'en doit pas conclure trop vite que la Réforme protestante ait été favorable à Israël.

On chercherait vainement un pape plus antisémite que Luther. Et pourtant, au début de sa querelle avec Rome, Luther s'était prononcé, comme Reuchlin, en faveur des Juifs. « Papistes, évêques, sophistes, moines, tous ces insensés, dit-il, ont traité les Juifs de telle manière que tout bon chrétien devrait souhaiter de devenir juif. Si j'avais été Juif et que j'eusse vu le christianisme inspirer des actes si iniques, j'aurais mieux aimé être un pourceau qu'un chrétien. Ils ont agi envers les Juifs comme des chiens et les ont accablés d'outrages. Pourtant ces Juifs sont proches parents de Notre-Seigneur. Si vous voulez les aider, suivez à leur égard la loi chrétienne de l'amour, et non pas les ordres du pape. Accueillez-les avec bienveillance, laissez-les travailler avec vous, pour qu'ils aient des raisons de rester avec vous. »

La vérité est que Luther avait espéré, comme les papes, convertir Israël à sa religion nouvelle, qui s'inspirait beaucoup plus de l'Ancien que du Nouveau Testament. Or Israël le déçut. Israël n'alla pas plus à Luther qu'il n'était allé à l'Église, et Luther toujours violent écrivait plus tard ces lignes qui ne ressemblent guère à celles que je citais à l'instant : « Les Juifs sont des brutes, leurs synagogues sont des étables à porcs, il faut les incendier, car Moïse le ferait s'il revenait au monde. Ils traînent dans la boue les paroles divines, ils vivent de mal et de rapine. Ce sont des bêtes mauvaises qu'il convient de chasser comme des chiens enragés. »

Une telle animosité eut de dures conséquences pour les Juifs. Au lieu de se présenter comme une religion de tolérance, le protestantisme prit à son compte toutes les vieilles haines de l'Église contre le peuple déicide, et les pays luthériens ou calvinistes ne se montrèrent pas plus fraternels à l'égard d'Israël que les pays catholiques.

Cependant la Réforme fut un bienfait pour les Juifs. Partout où elle triomphait, elle amenait avec elle un esprit d'égalité, de révolte sociale, une sorte de sentiment communiste qui se manifestait par ces furieuses révoltes paysannes qu'on voit éclater çà et là, au début du seizième siècle, surtout dans la vallée du Rhin. Les bandes populaires n'ont plus, comme autrefois, pour cri de ralliement : « Mort aux Juifs ! » Le nouveau cri de guerre est celui-ci : « En Christ, ni maîtres ni esclaves ! » On s'en prend à tout ce qui possède, aux seigneurs, au clergé, aux châteaux, aux monastères. Certes le

Juif est toujours détesté, mais pas plus que le seigneur, le moine ou le bourgeois. Il a cessé d'être le bouc émissaire du peuple révolté contre sa condition misérable. Le peuple a découvert avec joie qu'il a bien d'autres gens à haïr.

Dans les contrées demeurées catholiques, on néglige aussi les Juifs. Tout occupée à lutter contre ses nouveaux adversaires, l'Église se désintéresse un moment de ses vieux ennemis. Il ne lui échappait point que chez Luther et chez Calvin elle retrouvait l'antique esprit sémitique qu'elle avait toujours combattu, mais elle courait au plus pressé. Israël allait-il profiter de ce répit? Dans cette Renaissance, dans ce grand dégel de l'esprit, allait-il se dégeler à son tour? Lui, dont la pensée avait tant contribué, d'une façon indirecte mais sûre, à la Renaissance et à la Réforme, allait-il y prendre part, s'y mêler hardiment? Allait-on voir aussi la renaissance, la réforme du ghetto?

On ne vit rien de pareil. Jamais les rabbins, semble-t-il, n'ont eu plus de prise sur leurs communautés qu'à ce moment où l'Église voyait s'affaiblir l'autorité si longtemps toute-puissante qu'elle avait exercée sur les esprits. Jamais les Juifs ne se sont enfoncés avec plus d'obstination dans ce qu'il y avait de plus formaliste dans leur loi. Jamais l'esprit de libre examen n'a eu moins de succès en Israël qu'au moment où cet esprit triomphe partout en Europe. A l'instant où, pour l'Occident, s'achève ce moyen âge où les Juifs ont tant souffert, on les voit se détourner avec dégoût de l'âge nouveau qui commence pour s'isoler plus que jamais dans leurs ghettos et leurs pensées. En voici deux exemples dramatiques.

JÉRÔME ET JEAN THARAUD.

(A suivre.)

L'Expérience financière de M. Poincaré [1]

Voici près d'un an que l'expérience Poincaré se poursuit et nous n'avons toujours pas de monnaie. Est-il même question de nous en donner une? On arrive à se demander non seulement si le président du Conseil s'attache à résoudre le problème monétaire mais encore, dans l'affirmative, si la faculté lui est désormais laissée d'obtenir un résultat. Et, à cet égard, chaque jour qui passe avive les craintes.

Contrairement à l'opinion qui prévaut, nous n'hésiterons même pas à dire que les conditions d'une réforme monétaire et d'une stabilisation légale nous semblent aujourd'hui beaucoup moins assurées qu'elles ne l'étaient il y a quelques mois, c'est-à-dire que, pour M. Poincaré, les chances de réussite sur ce terrain deviennent plus douteuses.

Ce n'est pas sans raison que le Comité des experts, dans son rapport, avait appuyé sur la nécessité de réduire au strict minimum la période de stabilisation de fait ; ce n'est pas sans raison qu'il avait indiqué que plus on retarderait l'épreuve décisive de redressement et plus elle s'avérerait malaisée et plus notre dépendance vis-à-vis des capitaux étrangers, entre temps, se serait accrue. Il revenait, en

(1) Voir *la Revue universelle* des 15 décembre 1926 et 1er janvier 1927.

somme, à dire qu'il faut limiter à un très bref laps de temps l'ère de l'incertitude afin de contenir, aussitôt que possible, les risques qu'elle recèle et que sa prolongation multiplie et rend plus vivaces.

De cet avis il n'a pas été tenu compte et M. Poincaré s'était flatté de trouver dans une simple stabilité de fait des garanties suffisantes pour brider la spéculation. Les événements de ces dernières semaines permettent de constater qu'il s'est trompé du tout au tout et que les experts, au contraire, avaient vu juste. Aux moins clairvoyants il est enfin apparu que cette stabilité, que l'on s'était targué d'avoir établie, n'était qu'une stabilité factice, qu'elle n'avait que les apparences de la réalité et elle s'est révélée ce qu'elle n'a jamais cessé d'être, une instabilité véritable. Sous son couvert ; la spéculation, changeant de place et de forme, n'a jamais interrompu ses entreprises. Elle n'a fait que se transporter du marché des changes sur le marché des capitaux, gardant ainsi intactes toutes ses forces de désordre, toutes ses puissances de déséquilibre, et, pour s'être employée pendant quelques mois d'une manière moins visible, continuant cependant d'exercer les mêmes effets destructifs sur l'économie du pays. Au jeu à la baisse a succédé le jeu à la hausse, au jeu sur les devises, le jeu sur les valeurs. A aucun moment le gouvernement n'en a été le maître. Le redressement de notre change a été le fait d'une manœuvre boursière presque exclusivement menée par l'étranger. Pour nos titres, on peut en dire autant. Il est donc inexact de prétendre que la montée du franc correspond à une plus-value réelle et intrinsèque acquise par notre monnaie, à un assainissement véritable de notre situation financière. Tant que nous n'aurons pas un étalon de mesure, la valeur cotée ne traduira pas une réalité monétaire mais sera attributive et d'ordre psychologique, sujette, par conséquent, à changement.

Les experts avaient estimé que des crédits d'un montant de deux cents millions de dollars seraient suffisants pour permettre la stabilisation. De tels crédits, consentis par des gouvernements, des banques d'État, des établissements bancaires, pour une durée déterminée, donnant lieu à des paiements stipulés et connus d'avance, à des obligations examinées, souscrites et limitées une fois pour toutes, constituaient des garanties effectives et qui ne pouvaient nous

être retirées. Avec leur aide l'exécution d'un programme de restauration devenait possible.

Aujourd'hui nous avons accumulé un montant d'argent quintuple, nous détenons environ un milliard de devises. Et notre stabilisation n'est pas prête. C'est que les apports financiers dont nous profitons viennent à nous sous la forme d'un crédit anonyme et vagabond, un crédit à la petite semaine. Nous n'en connaissons pas l'origine, ni la durée, ni la solidité, nous ne savons pas à quoi ils nous obligent, combien ils nous coûtent, nous en ignorons même l'ordre de grandeur exact et il nous est impossible de prévoir leurs variations. Abondant aujourd'hui, ce crédit peut être réduit ou supprimé demain. Non seulement nous n'en détenons pas le contrôle, mais le simple examen de son mouvement nous échappe chaque jour davantage.

En effet, plus on diffère la stabilisation et plus s'accroît le nombre des milliards flottants qui, en raison de l'insécurité financière, refusent de s'immobiliser et moins on arrive à canaliser et à maintenir cette énorme masse fluide qui, à la moindre oscillation, s'ébranlera et dont l'épanchement sera d'autant plus redoutable que son volume aura pris plus d'ampleur. Nous touchons précisément à ce moment.

Notre dette à vue, qui s'accroît sans cesse, qui n'est même plus entre des mains françaises mais dont l'étranger dispose à son gré, dépasse déjà dix milliards, et fait songer à ces cargaisons mal arrimées qu'un coup de mer déchaîne et dont le va-et-vient, à fond de cale, finit par retourner la coque la mieux construite.

Le total des exigibilités de la Banque de France, près de 63 milliards, c'est-à-dire supérieur à ce qu'il était en juillet 1926, représente le montant le plus élevé atteint jusqu'à ce jour. La surabondance des moyens de paiements envahit, peu à peu, tout l'organisme économique et menace de déterminer une poussée violente des prix. Bref, une nouvelle inflation, en vertu des mouvements de numéraire qu'elle entraîne, commence à tout faire chanceler.

C'est qu'on n'assigne pas sa part à l'insécurité et qu'on n'en limite pas les méfaits.

La stabilité artificielle des changes d'une part, l'absence de fixité réelle de notre signe monétaire d'autre part permettent à la spéculation de jouer à la fois la certitude et l'incertitude avec un maximum de garantie.

Pour s'être contenté d'un expédient et avoir relégué le problème monétaire à l'arrière-plan, alors qu'il domine et conditionne tout l'édifice fiscal et budgétaire et le statut de notre dette, le ministre des Finances court aujourd'hui le danger de voir les résultats, provisoirement atteints, dès à présent remis en question, avant même que les causes profondes d'altération que contient son œuvre aient produit leurs effets.

Que se passe-t-il donc?

La finance internationale, sous le masque de la confiance, provoque, par l'afflux désordonné des capitaux, une congestion de crédit qui fait douter, avec une appréhension grandissante, de la possibilité de maintenir la stabilité actuelle.

Sous les monceaux d'argent qu'ils apportent, les spéculateurs espèrent voir rompre la digue qu'on leur oppose et derrière laquelle on comprime la monnaie nationale. Pour répondre aux offres, l'Institut d'émission est contraint de créer de nouveaux moyens de paiement. Si la Banque suspend ses achats, des demandes permanentes de franc amèneront la hausse de la devise. Chaque point de hausse coûte des millions au Trésor par la perte qui en résulte sur le prix d'achat du stock de devises. Avec la livre à 100 francs, cette perte serait déjà de l'ordre de plusieurs milliards et elle devient de plus en plus lourde au fur et à mesure que nos disponibilités augmentent.

Alors apparaîtra tout le cortège des maux d'une revalorisation factice : la montée des prix, l'arrêt des exportations, la rupture de la balance commerciale, le déficit budgétaire. En fin de compte, on apercevra, à nu, le hideux visage de la banqueroute.

Si, au contraire, on veut refouler la hausse, et que les achats se poursuivent, l'excédent des devises, auquel le circuit monétaire actuel ne servira pas indéfiniment et ne sert déjà plus de régulateur et de volant, viendra sur le marché et provoquera, à délai plus ou moins bref, une inflation fiduciaire nouvelle, accompagnée de tous ses phénomènes coutumiers. Un renversement des tendances interviendra de ce fait, et juste au moment où notre chiffre d'émission aurait atteint son maximum. Les retraits sur les fonds prêtés au Trésor s'effectueront par quantités massives et la Banque se verra obligée d'aliéner ses livres, ses dollars, ses florins, tous ses éléments stabilisateurs. En aucun

cas, ni dans le premier ni dans le second, il ne se produira une contraction de la masse fiduciaire, mais on sera, au contraire, obligé de constater une dilatation très sensible de la masse des billets. Il ne sera laissé au franc que le choix du sens de la fluctuation : sens de la hausse momentanée ou sens de la baisse immédiate.

Mais qu'elle vienne par un chemin ou par un autre, cette fois-ci la crise des changes risque de prendre une ampleur qui laissera loin derrière elle celle que nous avons connue en 1926. Lorsque, sous le règne de M. Herriot, la démence démagogique se donna libre carrière, ce fut l'exode des capitaux français, pris de panique, qui provoqua le fléchissement du franc et fournit un aliment aux manœuvres de la finance internationale. Demain, le détraquement du circuit monétaire agira sur le capital étranger comme sur le capital français. L'effet sera double et conjugué. A l'évasion de la richesse nationale viendra se surajouter le reflux torrentiel des innombrables avoirs du dehors investis en France. Et l'on doit redouter le moment où les caisses du Trésor ressembleront à un vaste désert.

Mais si, monétairement, l'œuvre du président du Conseil manque d'assise, politiquement elle n'est pas assurée d'un plus solide soutien. En admettant même qu'elle puisse éviter l'accident proprement financier, de quelle manière songe-t-elle à prémunir ses résultats contre les atteintes des factions?

Et voici, entre autres, une occasion de repérage.

Elle fournit un ample thème à réflexions.

Pendant le séjour de M. Albert Thomas à Paris, sur la fin de l'année dernière et au commencement de celle-ci, un échange de vues, d'un caractère confidentiel, eut lieu auquel prirent part entre autres et en plus de M. Albert Thomas, M. Léon Jouhaux, de la C. G. T., et M. Léon Blum.

Il s'agissait d'examiner la situation politique créée par le cabinet Poincaré et de fixer à l'égard du gouvernement d'union nationale l'attitude du parti et des forces socialistes ainsi que celle des syndicats ouvriers affiliés à l'organisation de la rue Grange-aux-Belles. M. Léon Jouhaux, appuyé par M. Albert Thomas, était d'avis de procéder sans délai à une offensive et d'entamer la campagne, en mettant à profit le malaise provoqué par la crise économique, par le chômage

qui semblait, à ce moment, devoir prendre des proportions étendues, par la persistance de la vie chère et la propagande entreprise, dans différents milieux, en faveur de la réduction des salaires. Le terrain et l'heure apparaissaient favorables et le chef syndicaliste estimait qu'il était opportun d'en tirer parti.

C'est alors que M. Léon Blum intervint dans la discussion.

Au grand étonnement de ses interlocuteurs, il émit, en termes catégoriques, un avis tout à fait opposé et fit valoir, à l'appui, les raisons suivantes :

« Vous auriez le plus grand tort, dit-il en substance, d'entrer dans la voie des hostilités. Vous ne vous rendez pas compte de la pente sur laquelle s'engage M. Poincaré, de la signification profonde de sa politique et des bénéfices que nous pouvons en retirer. Notre jeu est, au contraire, de laisser cette expérience suivre son cours, de ne pas la contrecarrer, de lui accorder même notre appui tacite, sans nous en rendre solidaires, en la désavouant, au besoin, par quelques manifestations oratoires sans conséquence. Comprenez donc que M. Poincaré fait notre lit, que sa politique, sous des dehors conservateurs, est, non pas une simple politique de gauche, mais une politique étatiste, une politique socialisante dans son tréfonds ou, tout au moins, par son aboutissement. Et nous commettrions la faute de la gêner? Car enfin, ignorez-vous que le président du Conseil est convaincu de l'évolution progressive de la France vers la gauche, du caractère inéluctable de ce glissement, qu'il ne s'oppose pas au changement du mode de scrutin, que, dans ces conditions, la prochaine consultation populaire non seulement nous sera propice, accroîtra nos forces, mais promet même de nous assurer une influence prépondérante.

Et alors quelle sera la situation?

Ou bien l'expérience Poincaré aura avorté entre temps, et la preuve aura été apportée, aux yeux d'un grand nombre, que toute méthode de restauration financière conçue selon les idées bourgeoises ou capitalistes, est vouée à l'échec, celle-ci comme les précédentes. Nous serons plus fondés que jamais à réclamer la mise en œuvre de notre plan qui n'a pas encore été tentée et à laquelle on ne pourra plus s'opposer valablement.

Ou bien les choses resteront en l'état, le programme actuel

aura continué d'être exécuté et nous ne serons pas en moins bonne posture. Nous trouverons, en effet, des caisses abondamment garnies, une dette consolidée pour une grande part. La menace d'un plébiscite quotidien des porteurs de bons sera écartée. Grâce à la confiance que leur inspire M. Poincaré, les bourgeois français ont rapatrié d'énormes quantités de capitaux. Des avoirs étrangers, en nombre considérable, par milliards et par milliards, ont été investis, sous forme de devises, rentes, valeurs ou participations d'affaires. Dans les banques, les dépôts n'ont jamais été aussi pléthoriques. Et toutes ces disponibilités ont reflué vers le Trésor. C'est l'État, par une sorte de socialisme, qui a mis la main dessus. Ou bien ces disponibilités existent encore sous formes de comptes courants, de nantissements ou sous dossiers dans des établissements de crédit. Il suffira, dès notre accession au pouvoir, d'un décret pour saisir tout cet argent, l'argent du bourgeois français, l'argent des capitalistes étrangers, l'argent que notre seule apparition fait fuir, mais que M. Poincaré a amassé pour nous et qui ne peut plus s'évader, ou en partie seulement, parce qu'il est immobilisé dans les caisses du Trésor, dans les sous-sols de la rue de la Vrillière, dans les coffres des banques, c'est à-dire entre nos mains. »

Démonstration excellente, d'une logique irréprochable et, du point de vue auquel se place M. Léon Blum, manœuvre aussi bien conçue que menée. Il est en effet à remarquer que la thèse soutenue par le chef socialiste a été adoptée, qu'il n'y a pas eu la moindre agitation syndicale, pas le moindre mouvement ouvrier et que l'attitude parlementaire des socialistes s'est inspirée de la même prudence. M. Léon Blum se réserve en attendant les vacances de la légalité.

La grande erreur de notre personnel dirigeant, c'est de croire qu'il y a un phénomène financier qui vit d'une vie propre, indépendante, sans connexe avec les autres manifestations d'activité d'une nation, soustrait à leur sort et sans influence sur elles. Il croit à une manière de finance abstraite, une finance en soi, momifiée dans le cercueil des dossiers et dont des experts révèlent les hiéroglyphes qui sont les barèmes et les statistiques. Il suffit de lire des colonnes de chiffres, de faire des additions de dépenses et des additions de recettes, de les ajuster sur le papier, en somme d'imaginer une opération et de dresser un plan et, par une

sorte d'influx magique, on arrive ainsi à parer à tous les besoins d'un État. C'est du romantisme d'épicier.

L'art de gérer les deniers publics comporte une part de technicité, mais il ne se résume pas à cela. Il exige la connaissance et la rigoureuse observation d'un certain nombre de lois générales, classiques, inviolables. Il exclut tout romantisme. C'est la raison pour laquelle il ne saurait exister une finance de gauche ou une finance de droite, pas plus qu'il n'y a une diplomatie de gauche ou une diplomatie de droite. Il y a une diplomatie, il y a une finance, non pas à l'état isolé, pur, mais en fonction d'une intelligence des faits, d'un empirisme vigilant.

Le problème financier est au premier chef un problème politique comme les assises d'une monnaie sont, avant tout, politiques.

D'avoir méconnu cette vérité première, l'expérience de M. Poincaré va au-devant d'un échec. Elle porte en elle-même sa propre puissance de destruction. Demain, dans six mois, dans deux ans ou davantage, peu importe le délai qu'on lui accorde, son destin s'accomplira inexorablement.

C'est que notre État n'a plus qu'une vue fragmentaire des choses. Et le président du Conseil n'en fournit-il pas le meilleur exemple? Aujourd'hui il s'occupe de finance comme en 1924 il s'occupait de politique étrangère. Mais l'équilibre budgétaire, notre système fiscal, l'administration de la trésorerie, sont solidaires de notre politique de production et d'échange, de notre équipement national, de notre tarif douanier, de notre gestion sociale et militaire, coloniale et maritime, des initiatives de notre diplomatie, de tout ce que nous représentons dans le monde en plus ou en moins. Problème immense que notre État vermoulu, hypertrophié par trop de besognes qui ne lui incombent pas et défaillant pour ce qui est de ses fonctions propres, normales et essentielles, s'avère incapable de saisir et de résoudre, problème que l'on ne peut réduire aux proportions d'une affaire de fiscalité et qu'il est vain de vouloir traiter de cette manière. Ce qu'il faut comprendre, c'est que ce sont tous les remèdes proposés par notre régime qui se sont révélés mauvais, toutes les solutions qui se sont montrées inefficaces, parce que périmées et inadéquates ; que ce sont nos méthodes fossiles de gouvernement qu'il faut modifier et réadapter aux exigences de notre époque, aux nécessités

modernes de la vie des peuples, à l'état des relations internationales, politiques ou économiques. Car le système que nous expérimentons depuis de longues années et qui consiste, d'une part, à pratiquer une politique de dépense stérile, grevant notre activité productive, consommant nos richesses, et, d'autre part, une politique d'économie anémiant le pays parce que portée sur notre outillage, sur nos travaux publics, sur l'aménagement de nos colonies, ce système a fait faillite. Les difficultés avec lesquelles nous sommes aux prises aujourd'hui ne sont pas nées d'hier, ne sont pas consécutives à la guerre. La guerre les a seulement rendues plus pressantes et plus étendues. L'État ne les a pas dominées alors qu'elles étaient de faible importance, à plus forte raison n'arrivera-t-il pas à les surmonter aujourd'hui qu'elles sont écrasantes. Car c'est depuis cinquante-cinq ans que le déficit de notre budget existe à l'état à peu près chronique, depuis cinquante-cinq ans que l'on peut constater un recul, une décadence de la France dans tous les domaines, soit d'une manière absolue, soit d'une manière relative.

Et ce déclin peut se chiffrer.

En 1885, l'ensemble du commerce mondial atteignait 2 900 millions de livres sterling, soit 72 milliards et demi de francs-or, La part de la France représentait dans ce total 9 p. 100, l'Allemagne y figurait pour 10 p. 100, les États-Unis pour 9,3 p. 100, la Hollande pour 5,6 p. 100, la Belgique pour 3,5 p. 100. En 1905, les transactions commerciales du monde s'élèvent à la somme de 5 440 millions de livres sterling, soit 136 milliards de francs-or, mais la part de la France se trouve réduite à 7,1 p. 100, alors que celle de l'Allemagne se monte à 11,3 p. 100, celle des États-Unis à 10,5 p. 100, celle de la Hollande à 7 p. 100, celle de la Belgique à 4 p. 100.

Le tableau de l'accroissement du commerce extérieur par pays entre 1870 et 1900 est encore plus frappant. Il se lit ainsi :

France	14 p. 100
Allemagne	53 —
Belgique	52 —
Angleterre	21 —
Suisse	25 —

Et il vaut mieux ne pas parler des augmentations enregistrées pendant le même laps de temps par les États-Unis, la Hollande, les pays de l'Amérique latine et les possessions britanniques.

De 1880 à 1914, nos ventes au dehors représentent 85 p. 100 d'augmentation, auprès de 240 p. 100 pour l'Allemagne, de près de 210 p. 100 pour les États-Unis, de 110 p. 100 pour le Royaume-Uni.

Dès avant la guerre, le revenu de la France ne croissait plus du tout avec la même rapidité que celui de l'Allemagne, de l'Angleterre, des États-Unis et de beaucoup d'autres pays. Il se produisait déjà, à notre détriment, un appauvrissement relatif. Cependant la reconstitution de nos richesses, sur un rythme plus lent qu'ailleurs, s'opérait encore. Déjà révélatrice des forces d'usure qui minaient l'organisme, notre faculté d'épargne était atteinte, mais restait considérable. Elle s'élevait, bon an mal an, à la somme d'environ 4 milliards de francs-or, soit 20 milliards de francs-papier. En 1926, nous la voyons descendre à 3 milliards de francs-papier, soit à près du septième. Pendant cette même année, la Hollande a économisé 4 milliards 690 millions, l'Allemagne 18 milliards, les États-Unis 150 milliards. L'Angleterre elle-même, malgré l'épuisante grève des mineurs, a trouvé le moyen de faire pour 31 milliards de nouveaux placements.

C'est à l'aide de constatations de cet ordre que l'on peut apprécier la gestion d'un État et mesurer les dommages que son incurie provoque.

A-t-on vu un seul de nos ministres, y compris M. Poincaré, réduire la charge de nos dépenses publiques? Pourquoi cette réduction est-elle possible ailleurs, en Italie, en Allemagne, aux États-Unis, en Angleterre?

L'Angleterre, qui a une dette plus écrasante que la nôtre, a connu, au cours de ces dernières années, des embarras multiples et dont l'ordre de grandeur peut soutenir la comparaison avec celui d'ici. Elle a néanmoins exercé un effort de compression sur son budget qui a ramené les dépenses publiques de £ 1 079 millions en 1921, à £ 812 millions en 1922, à £ 788 millions en 1923, à £ 795 millions en 1924, à £ 826 millions en 1925 (résultat de la gestion socialiste sous le ministère Macdonald), à £ 832 millions en 1926 (en raison de ses nombreuses difficultés ouvrières, extérieures, etc...).

Pour l'exercice 1927-28 (1), les dépenses budgétaires sont évaluées approximativement à 818 millions de livres. Par conséquent, pendant sa plus mauvaise année, c'est encore de 6 250 millions de francs-or, de 31 milliards 250 millions de francs-papier, que l'Angleterre a allégé le poids de son budget.

Un effort de compression équivalent de notre part exigerait plus de 9 milliards d'économie. Au seul énoncé de ce chiffre, qui symboliserait l'héroïsme fiscal, mais cette fois-ci de la part de l'État, le contribuable français hausse les épaules et se prend à rire. La démocratie perdra-t-elle jamais son temps à l'examen de pareilles balivernes? Et pourtant, on ne lui demande pas d'aussi lourds sacrifices. On se contenterait à moins. Une réduction de dépenses de 2 milliards et un accroissement de recettes de 3 milliards par une meilleure gestion des biens de l'État et la cesssion ou l'amodiation des monopoles seraient aisés à obtenir. L'aspect du problème financier se trouverait ainsi singulièrement modifié, les promesses d'un réel équilibre budgé-. taire prendraient corps et la restauration de notre économie deviendrait concevable. Mais soyons assurés que de tout ceci il ne sera pas question.

En Angleterre, le montant de la dette totale a été ramené de £ 8 079 millions au 1er janvier 1920, à £ 7 630 millions au 1er mars 1926, la dette flottante de £ 1 100 millions à 565 millions pendant la même période, soit, pour la dette flottante, une diminution de près de 50 p. 100. Pour la circulation fiduciaire, on enregistre une déflation non moins impressionnante puisque, entre 1920 et 1926, elle a baissé de £ 490 millions à £ 370 millions, soit 3 milliards de francs-or ou 15 milliards de francs-papier.

Les Anglais se sont également attachés à réduire le poids de leurs impôts et leur tentative n'est pas restée vaine. Mais cet exemple non plus n'a pas eu d'imitateurs chez nous.

Est-il possible à l'économie française, aussi lourdement grevée, à qui l'État n'allège pas son faix, au contraire, et qui, par conséquent, se trouve dans une posture de plus en plus désavantageuse vis-à-vis des concurrents étrangers dont les charges sont mieux aménagées, est-il possible à cette économie de prospérer ou même simplement de résis-

(1) L'année budgétaire anglaise commence au 1er mars.

ter? Le maintien d'une fiscalité tératologique est-il compatible avec une fixité du signe monétaire? A partir d'un certain niveau, la charge fiscale n'est pas le simple indice d'un état d'inflation, mais devient, en outre, le facteur d'une inflation nouvelle.

Quand certaines entreprises en arrivent à payer plus d'impôts qu'elles ne font de bénéfices, elles ne tardent pas à arrêter leur exploitation. Et la matière imposable disparaît. Mais les forces de production du pays déclinent également et sa capacité d'échange disparaît par paliers, c'est-à-dire son pouvoir d'achat, donc sa richesse. On aboutit ainsi très vite à l'anémie du corps économique, à la déchéance de la nation. Sans vouloir tirer argument d'un exemple extrême comme celui de la confiscation de tous les profits, il est certain néanmoins que le travail en France commence à ne plus payer, que le fruit du labeur quotidien est compromis. On pourrait citer de multiples entreprises dont les dividendes sont amputés de 60, 65, 70 p. 100 et davantage, et il n'est pas exagéré de dire que l'État perçoit, d'une manière générale, le double de ce que les bailleurs de fonds encaissent. Le taux de capitalisation des affaires françaises tend à descendre vers zéro.

Dans le rapport présenté à l'assemblée générale des actionnaires de la banque de l'Union parisienne, M. Sergent a pu montrer que les frais d'exploitation des établissements bancaires, en treize ans, avaient quintuplé et que les impôts avaient été multipliés vingt-quatre fois. Aussi la valeur or de leurs actifs a-t-elle diminué.

Systématiquement, l'État français poursuit à l'égard de l'activité commerciale, industrielle et financière, une politique hostile, paralysante, qui consomme l'épargne et qui interdit aux richesses de se reconstituer. La valorisation de nos avoirs ne s'effectue plus.

Au terme de pareils errements, il faut apercevoir l'effet fatal : la fiscalité détruit la monnaie avec la même rigueur que toute autre forme d'inflation. Dans un pays à budget élevé, la vie est nécessairement chère, les salaires sont de hauts salaires et tout effort vers un abaissement des prix de revient ne peut pas mener très loin. Il est vain, dans ces conditions, de chercher à rétablir un ordre monétaire. On peut, pour un laps de temps plus ou moins long, établir une stabilisation de fait, décréter une stabilisation légale. Mais,

parce qu'artificielles l'une et l'autre, on ne saurait les maintenir.

Vous pouvez acheter des devises, accumuler des réserves d'or, porter au décuple le stérile labeur de M. Poincaré, vous n'aurez rien fait. Vos liasses de devises, vos tonnes de métal ne seront jamais qu'une masse inerte, une matière morte. Chimère votre ordre monétaire, illusion votre richesse. La monnaie est un signe. Le stock d'or n'est qu'un auxiliaire précieux, indispensable, mais qui ne peut rien produire par lui-même et qui sera tôt évanoui si vous ne savez l'animer. Exploitez et développez toutes les ressources de votre pays, utilisez ses capacités et physiques et morales, mais autrement qu'en discours ; activez le rendement des trésors que contiennent vos vastes domaines, mais non pas en chantant un hymne à la production. Les travaux publics qui s'exécutent dans les banquets ministériels n'ont pas d'intérêt. Les transactions qui s'opèrent dans les conseils de cabinet ne paient pas vos impôts. Et les impôts prélevés sur votre travail, qu'ils soient créateurs de richesses à leur tour, qu'ils soient utilisés au mieux des intérêts généraux de la nation, qu'ils ne servent pas, pour une trop large part, à payer des dépenses électorales, à maintenir improductives des sources de revenus, à paralyser l'activité et la bonne volonté des producteurs.

Pour sortir des embarras financiers, il faut autre chose qu'une notion métaphysique de la richesse. Pour rétablir un étalon monétaire, obtenir son équilibre, assurer sa stabilisation réelle, il faut supprimer la cause de son déséquilibre, les raisons de son instabilité. Et il n'y a pas plusieurs moyens pour y arriver, il n'y en a qu'un, celui qu'utilisèrent de tout temps ceux qui ont fait de la bonne et solide besogne, celui que Turgot a recommandé quand il écrivait : Réduire la dépense au-dessous de la recette. Seule la pratique de cette vertu cardinale qui s'appelle l'économie et l'emploi des deniers publics aux lieux de leur plus haut rendement peuvent assurer notre salut.

Mais alors il faut refaire l'État, un État qui simplifie ses rouages, qui vivifie ses organes, qui proportionne son train à ses ressources véritables, un État ménager de son bien et habile à en tirer profit. Dans l'équation budgétaire qu'il propose à nos éloges, M. Poincaré n'a oublié qu'un membre : et c'est précisément l'économie.

Il est à craindre que les enseignements d'une sagesse immémoriale ne restent lettre morte. La leçon, une fois encore, sera perdue. Avec ou sans M. Poincaré, la gabegie parlementaire, la démagogie électorale se donneront libre cours. Si nous sommes bien renseignés, et nous croyons l'être, le président du Conseil manifeste, à cet égard, les plus vives inquiétudes et s'en est ouvert à plus d'un interlocuteur. Que ne peut-il y parer? Mais notre régime ne possède plus d'éléments dynamiques en faveur du bien et les initiatives particulières sont impuissantes à compenser la carence du pouvoir.

Alors, un jour qui n'est peut-être plus très éloigné, mettons que ce soit au printemps prochain, pour nous donner quelque répit, un télégramme partira de Paris vers huit heures du soir.

En arrivant à leurs bureaux, le lendemain matin, des hommes corrects, calmes et précis, allumeront une cigarette, regarderont peut-être, un instant, de leurs fenêtres, le flot mouvant qui s'écoule dans Broadway, la silhouette du policier casqué et monté qui se profile au milieu du Potsdamerplatz, la bigarrure des étalages de Fleet Street, la perspective du Ring, les cafés de Kalverstraat ou les longues files de tramways qui sillonnent le Damrak. Puis ils déplieront leurs journaux pour relire quelques lignes qui les intéressent :

Paris, 11 juin 1928. — Au cours de la séance de cet après-midi, au Palais-Bourbon, le nouveau projet de convention entre le gouvernement et la Société générale des Allumettes a été repoussé par 390 voix contre 160 et 47 abstentions.

Après une brillante intervention de M. Margaine, rapporteur, qui fut vivement applaudie, la Chambre a voté ensuite la loi instituant le monopole des pétroles.

En reponse à une question de M. Renaudel, le président du Conseil a déclaré, en fin de séance, que le gouvernement déposerait le projet de loi relatif aux assurances sociales sur le bureau de la Chambre avant la clôture de la session.

D'autre part, on annonce que M. François Milan, sénateur de la Charente, président du comité financier de la Caisse autonome de gestion et d'amortissement, a eu un long entretien, dans la matinée, avec le ministre des Finances, et a laissé prévoir que l'inscription d'une annuité de cinq cent trente-cinq millions sur le budget de 1929 deviendrait nécessaire au titre de la Caisse.

Le journal replié, les banquiers décrocheront un récepteur. Peut-être aussi auront-ils la brève visite d'un monsieur qu'on appelle arbitragiste et qui notera un chiffre sur une feuille de papier. Ce sera tout.

Mais, à quelques heures de là, un peu au-dessous de l'horloge et au-dessus de la foule gesticulante et hurlante qui emplit le centre de la Bourse, on verra silencieusement paraître et disparaître et réapparaître une plaque de métal. Des chiffres à la craie donneront le cours des changes et on lira :

Londres :	164,25	167,50	170,50	173,25
New-York :	33,75	34,12	34,99	35,65

Et puis, un peu plus tard, dans la salle des séances du Palais-Bourbon, ou répandus dans les couloirs, on verra s'ébrouer les parlementaires :

« Des forces inconnues, inexplicables, sont entrées en jeu, » dira d'une voix blanche M. René Renoult. « Ce n'est qu'une pointe de change, » opinera M. Painlevé. Tonitruant et chaleureux, M. Herriot clamera : « Les puissances d'argent veulent ruiner notre idéal de progrès social et de fraternité humaine, mais nous les abattrons. » Et, dans le tumulte, l'on entendra la grande voix socialiste et vétérinaire de M. Renaudel : « Il faut fermer la Bourse, cette caverne de brigands. »

Dans un coin, au milieu d'un tout petit groupe de trois ou quatre personnes seulement, où il y aura M. François Piétri et M. Jacques Duboin, on échangera, à voix basse et triste, des propos sensés. Mais personne ne viendra les écouter.

***

Le Sport est-il un bienfait?

AVANT la naissance du monde, il serait peut-être téméraire d'affirmer que le sport existait déjà. Du moins pourrait-on soutenir que, sous une forme ou sous une autre, il est aussi vieux que l'humanité. C'est une opinion courante que, sous les ténèbres du moyen âge, le catholicisme faisait régner un tel mépris, une telle hostilité à l'égard du corps que le sport était alors totalement inconnu. Or, le restaurateur des Jeux Olympiques, M. de Coubertin, a écrit que les coutumes féodales et l'action de l'Église engendrèrent un esprit sportif qui garda à travers le moyen âge *une intensité et une fraîcheur supérieures probablement à ce que l'antiquité grecque elle-même avait connu.*

Sur ce terrain comme sur tous les autres, on retrouve l'éternelle maladie humaine : nous croyons que tout a été inventé aujourd'hui, hier au plus tard. Nul ne doute que la dure discipline de l'entraînement sportif ne soit un mal contemporain. Cependant, Eustache Deschamps se plaignait au quinzième siècle que la jeunesse menât une vie *que ne pourraient souffrir chevaux ni ours.* On pense couramment que la pratique du sport à l'imitation des Anglo-Saxons est un fait récent et unique : en effet, en 1598, c'était le voyageur anglais Dallington qui se plaignait que la France pratiquât le sport de façon *très immodérée*, et il reprochait aux Français d'avoir *corrompu l'Angleterre, qui les imite*

en tout, et notamment dans leur passion pour les exercices violents, auxquels ils se livrent sans souci de l'heure ou de la température.

Du moins, si le commun n'a pas attendu le dix-neuvième siècle pour se donner du mouvement, les hauts personnages et les gens sérieux ne se fussent pas abaissés à disputer des prix indignes de leurs mains, et il a fallu venir à nos jours pour voir en Angleterre un chef d'État ou un ministre sur un terrain de sport. Cependant, au seizième siècle, quand le roi de France Henri II jouait à la soule, il aimait avoir Ronsard dans son équipe, et le lendemain de son entrée dans Paris, Henri IV passa son après-dînée à jouer à la paume. Les gens sérieux n'augurèrent rien de bon d'un règne qui commençait de la sorte.

La vérité est qu'au dix-huitième siècle, en effet, l'Europe occidentale ne connaissait ni les championnats, ni les rencontres internationales. Le gentilhomme anglais, quand il avait beaucoup bu et mangé, chassait furieusement le renard pour éliminer l'excédent. Et les jeunes aristocrates regardaient les chevaux courir et les boxeurs échanger des coups. Ainsi naquirent les deux plus anciens des sports contemporains : tous les chevaux de course actuels descendent de trois étalons célèbres importés en Angleterre vers les premières années du dix-huitième siècle : Bayerley-Turc, Darley-Arabian et Godolphin-Arabian ; tandis que le titre de champion de boxe a été transmis sans interruption depuis James Figg, à qui il fut décerné en 1719, jusqu'à Gene Tunney. Ces traits ont leur utilité dans le tableau des mœurs actuelles.

On croit communément que le sport, dans sa forme contemporaine, a vu le jour en Angleterre. C'est une erreur. Il est né dans des circonstances historiques auxquelles personne ne prend garde, et qui en valent pourtant la peine.

Au temps où la Prusse préparait la revanche d'Iéna, en 1811, un patriote allemand, Ludwig Jahn, ouvrit dans le Hasenheide, près de Berlin, le *turnplatz* qui allait compléter l'œuvre de Sharnhorst, de Fichte et de Ruckert, et engendrer le sport moderne. Les insignes des membres de cette première société sportive portaient quatre dates cabalistiques : 9-919-1519-1811. C'étaient celles de la victoire d'Arminius, du premier tournoi allemand, du dernier — notez la coïncidence de cette date avec l'apparrition de la Réforme — et

de la renaissance du *Turnplatz*. Ce patriotisme teutonique enflamma : en 1819, c'est un membre d'un *Turnverein*, l'étudiant Sand, qui assassina Kotzebue. Quant à Ludwig Jahn, voici les dernières lignes qu'il écrivit, en 1848 : *L'unité de l'Allemagne a été le rêve de ma première enfance, la lumière matinale de mon adolescence, la splendeur ensoleillée de mon âge viril; elle demeure l'étoile du soir qui guide encore mes pas au seuil de l'éternel repos.*

Ainsi le sport moderne naquit en même temps que le nationalisme, au même lieu, de la main des mêmes ouvriers.

Jahn avait donné aux exercices physiques le caractère d'une lutte âpre et militaire. Un de ses disciples, le Suédois Ling, importa la gymnastique en Scandinavie où il avait acquis une popularité par sa propagande en faveur des sagas et des traditions nationales. Dans des conditions différentes, Ling amortit l'esprit farouche né en Germanie : à côté du sport conçu comme une compétition violente destinée à tremper l'âme en même temps que le corps, il imagina le système pacifique connu encore de nos jours sous le nom de gymnastique suédoise. Dès le début paraissaient les deux méthodes qui se disputent l'empire aujourd'hui : le sport ou la culture physique? Ce furent les éducateurs anglais qui tranchèrent le nœud et déterminèrent le mouvement.

Au lendemain des guerres contre Napoléon, la jeunesse anglaise était *en proie à la plus affreuse brutalité*. Ses seules passions était le jeu et l'alcool. Par réaction, le chanoine anglican Kingsley fonda d'abord l'association des *Muscular Christians*. A Eton, le jeune Byron est champion de *cricket*, et en 1823, un étudiant en théologie qui finit pasteur à Saint-Clément-des-Danois de Londres, William Webbs Ellis, invente le jeu du ballon ovale, que les Anglais appelent *football rugby* en mémoire de la ville qui l'a vu naître. La rencontre à l'aviron entre les universités d'Oxford et de Cambridge remonte à 1829. Enfin, de 1828 à 1842, Thomas Arnold, directeur du collège de Rugby, modèle définitivement l'esprit sportif de l'Angleterre.

Au cours d'une entrevue qu'il eut en 1888 avec Gladstone, M. de Coubertin définit cet esprit à son interlocuteur dans les termes suivants : *Faire de l'organisation sportive, remise au collégien et fonctionnant par ses soins, l'école de la liberté..., la pierre angulaire de l'empire britannique.* Après « mûre

réflexion » le *great old man* approuva complètement cette définition. En 1889, un congrès tenu à Paris pendant l'Exposition Universelle fit éclater l'unité de vues des collèges britanniques des colonies lointaines, qui manifestèrent une fidélité aux principes d'Arnold d'autant plus frappante qu'elle était devenue inconsciente.

*
* *

Voilà né le sport moderne. Pendant trois quarts de siècle, il va être exclusivement anglais. C'est en Angleterre qu'il prendra ses traits caractéristiques.

D'abord, jusqu'en 1896, la nation britannique ne connut pas de rivale. Par-ci par-là, un concurrent isolé pouvait battre les insulaires, la supériorité d'ensemble n'était même pas en question puisque le sport était chose anglaise. Si bien qu'on n'eût même pas songé au geste inélégant d'écarter le compétiteur étranger. D'autant que, dans ces conditions, les rivalités nationales n'étant pas en jeu, la lutte ne tourna jamais à l'exaspération, et que la caractéristique du sport, aussi longtemps qu'il resta cantonné dans le Royaume Uni, fut le *fair play*, le beau jeu, la lutte courtoise, chevaleresque et désintéressée. Même chez les professionnels, l'essentiel de cet esprit subsista. Le fait que les Anglais ne craignaient pas les étrangers explique qu'ils ouvrirent à tout venant leurs championnats nationaux. Chaque saison, à Stamford-Bridge, n'importe qui peut aller cueillir en sa spécialité le titre de champion d'Angleterre, que portent cette année le Français Baraton et les Allemands Kornig et Peltzer.

C'était l'aristocratie qui, dans les collèges et les universités, avait été acquise d'abord à la réforme d'Arnold. Les héritiers des grands noms trouvaient naturel de disputer en public une partie de ballon, une course à pied, une épreuve à l'aviron. Arrivés aux plus hauts postes de l'empire, ils ne songeaient pas à brûler ce qu'ils avaient adoré. On voit des ministres arborer avec orgueil la *cape* orange du *Leander*, qui prouve qu'ils furent parmi les meilleurs rameurs de leur temps. De nos jours, l'amiral Percy Royld arbitre des parties internationales, et l'un des meilleurs coureurs sur les parcours avec obstacles est le jeune lord Burgley, titulaire d'un siège à la Chambre Haute.

Les jeunes nobles du dix-huitième siècle payaient des

boxeurs professionnels, l'usage demeura et s'étendit aux autres sports. Tandis que la jeunesse des hautes classes luttait pour l'honneur, on paya des joueurs de ballon, des coureurs à pied. Le public prit goût à ces spectacles, il fallut bientôt gérer comme un commerce les sports qui avaient la faveur populaire. La plus curieuse organisation fut celle du jeu de ballon rond, le *football association*, qui parut en 1862. Quand le joueur est entré dans un *club*, il cesse de s'appartenir ; le *club* a droit de disposer de lui, en particulier de le transférer à un autre *club* moyennant une somme qui est touchée non par le joueur vendu, mais par le *club* vendeur. Les professionnels anglais sont soumis encore aujourd'hui à ce régime, qui chez nous ferait crier au rétablissement de l'esclavage.

Dans ces conditions, il était rare que les professionnels fissent fortune. Dans la plupart des cas, vers trente-cinq ans, leur carrière finie, ils se trouvaient sur le pavé après avoir connu une vie relativement facile, et ne sachant rien que courir ou pousser un ballon. C'était risquer de semer en permanence des déclassés, et le sport fût devenu par là un danger social. On avisa, et l'on décida de leur imposer une seconde profession ; le professionnel de la balle ronde doit obligatoirement exercer en même temps un autre métier.

Aujourd'hui, les traitements et les prix de transfert atteignent des sommes très importantes. Un joueur célèbre a été payé récemment dix mille livres, qui eussent fait à ce moment un million deux cent cinquante mille francs de notre monnaie. Une épreuve comme la finale de la Coupe d'Angleterre de balle ronde attire chaque année à Wembley, près de Londres, de cent vingt-cinq à cent quarante mille spectateurs. Ce chiffre est pourtant dépassé de loin par celui des fanatiques qui se pressent chaque printemps sur les berges de la Tamise entre Putney et Mortlake pour voir passer, le temps d'un éclair, les rameurs des universités d'Oxford et de Cambridge : cinq cent mille, et tous les Londonniens portent ce jour-là la couleur de leurs favoris, bleu foncé ou bleu clair.

Ces rameurs si populaires sont des amateurs, la fleur de la jeunesse universitaire. Les deux catégories ont vécu côte à côte, rigoureusement séparées : les professionnels d'un côté, les amateurs de l'autre. Nul mépris de l'une à l'autre. Les traditions s'établissent très vite en Angleterre : en tel

sport ce sont les professionnels qui accaparent la popularité : la boxe, la balle ronde ; en tel autre ce sont les amateurs : le ballon ovale, le tennis, l'aviron. Tel autre est mixte : le golf. Dans les sports professionnels, ce sont les championnats qui intéressent, de longues épreuves qui s'étendent sur toute une saison. On peut imposer à des salariés cette contrainte et le jeu dur d'une lutte où il faut gagner pour ne pas voir déprécier sa valeur marchande. Au contraire, les amateurs ne s'intéressent qu'aux épreuves qui engagent une aristocratie, représentants des grandes universités ou des quatre nations qui composent le Royaume-Uni. Pour citer des exemples concrets, au ballon rond tout l'intérêt va au championnat de la Ligue ou à la Coupe d'Angleterre. Au ballon ovale, il va à Oxford-Cambridge et aux parties internationales.

Sur ce plan, la plus âpre rivalité a toujours été entre l'Angleterre et l'Écosse : héritage légué des profondeurs de l'histoire. A la période contemporaine, on s'est plaint que les Gallois, corrompus par l'esprit moderne venu d'Amérique, recrutassent leurs représentants parmi deux catégories sociales inférieures, les mineurs et les policiers, qui ont appliqué et imposé des méthodes peu conformes au *fair play*. Tout Britannique saura de quoi il retourne quand on lui parlera de *la meute du Révérend Alban Davies*, car la dure et violente ligne des avants gallois était conduite à la bagarre par un ministre de l'Évangile. Après la guerre, aux temps des troubles, l'Irlande connut quelques saisons difficiles : elle a repris sa place dans le concert depuis qu'elle a retrouvé la stabilité et la paix. Au résumé, aussi longtemps que le sport resta chose britannique, il fut aristocratique, hiérarchisé, chevaleresque et courtois. Les jeunes nobles compagnons de Byron et de Brummel l'avaient marqué d'une empreinte durable : leur souvenir se transmettait de génération en génération, si vivace qu'il existe encore aujourd'hui une équipe d'amateurs qui portent le nom que les *dandies* prenaient comme une enseigne d'élégance : les *Corinthians*. C'est un noble, le marquis de Queensbury, qui a imposé à un sport violent comme la boxe les lois qui lui laissent figure d'un jeu de civilisés.

Enfermé dans son splendide isolement, l'Anglais ignore à la limite du possible les nations étrangères. Le sport est pour lui une distraction qu'on pratique entre *gentlemen*, une

méthode éducative qui convient à ses goûts et au tempérament national, dont l'élite sociale donne l'exemple et tire le premier profit. Il ignore l'excitation et l'âpreté des rivalités internationales. Le sport est exclusivement chose nationale britannique.

Tout allait changer quand, à partir de 1895, parurent les athlètes américains.

*
* *

Jusqu'en 1860, l'étudiant américain avait été aussi antisportif que possible ; le sport commença de paraître dès le début de la guerre de Sécession, sitôt qu'il fallut ceindre ses reins pour la lutte. Une génération fut nécessaire pour l'implanter et pour que prenne corps le sentiment de l'orgueil national. En 1895, une équipe d'étudiants américains vint à Londres et remporta sur les universités britanniques une victoire qui marqua le début de la seconde période et le règne de l'influence américaine.

Les nouveaux venus apportaient un orgueil d'une naïveté sans limites et un esprit jusqu'alors inconnu au service de cet orgueil : la volonté de vaincre à tout prix. Il ne s'agissait plus d'un jeu que les diverses classes d'une nation très hiérarchisée pratiquent en ayant soin de ne pas mêler les catégories sociales : il s'agit d'arriver les premiers.

Au point de vue pratique, trois éléments nouveaux, dérivés d'une volonté unique : l'esprit de combat, l'entraînement scientifique et l'*Athlétic-Club*.

On ne joue plus pour le *fair play*, on joue pour la victoire. A l'esprit de jeu se substitue l'esprit de combat. Tous les moyens deviennent bons, et la brutalité n'est pas le pire. Il faut donner des exemples concrets.

La boxe anglaise était une escrime, la boxe américaine fut une bataille. L'Anglais donnait la victoire à celui qui se battait le mieux, l'Américain ne songea qu'à abattre son adversaire. Aujourd'hui les huit titres de champion du monde appartiennent à des Américains.

Depuis que les Jeux Olympiques ont été restaurés, les Américains ont eu à cœur d'emporter la plus belle des épreuves de vitesse, la course de cent mètres. En 1908, ils furent devancés par le Sud-Africain Walker. Quand ils sont battus une fois dans une spécialité, la fois suivante ils

alignent des spécialistes imbattables. En 1912, ils placèrent quatre hommes sur six dans la finale de la course. Le plus rapide des quatre était le nègre Drew. Les Américains tenaient à gagner, mais ils ont horreur des nègres. Valait-il mieux gagner grâce au nègre, ou risquer la chance sans lui? Voici la double combinaison qu'ils imaginèrent : ils enfermèrent Drew à double tour dans sa cabine, en dépit de ses hurlements; et les trois blancs, pour énerver leurs deux concurrents, firent volontairement dix-sept fois de suite faux départ.

A la finale du hocquey sur glace, aux Jeux Olympiques de 1924, leur plus redoutable rival est le Canadien Watson : ils le mettent hors de combat. A la finale du ballon ovale, contre la France, en cinq minutes ils assomment le meilleur joueur français, Jauréguy, puis l'arrière Bonnes. Quelque temps après, un troisième, Vaysse. A quinze contre douze, ils gagnèrent.

Les spectateurs, scandalisés, hurlèrent. La presse sportive française excusa les Américains, et jugea que le public avait fait preuve d'un nationalisme intolérable. L'hospitalité nous eût fait un devoir de la tolérance, et la victoire américaine était celle des fils vertueux d'une nation sobre et religieuse sur les Français légers et corrompus. Petite histoire à placer en appendice à *Quand les Français ne s'aimaient pas*, qui ne montre pas trop mal les effets du wilsonisme sur le terrain sportif. Et les deux seuls journalistes qui protestèrent furent M. de Montherlant et l'auteur de la présente étude.

Cette envie violente de contraindre la victoire mène les Américains à contraindre la nature. Afin d'être les premiers à tout prix, ils ont bouleversé toutes les méthodes d'action et de préparation. Les résultats positifs ont été magnifiques : ils ont porté au point de perfection l'art de courir, de sauter, de nager. Ces exercices sont vieux comme l'humanité, les Américains les ont modifiés d'une manière qui peut être résumée d'un trait : avant eux, on les pratiquait de façon naturelle, ils les pratiquent de façon scientifique. Nous ne pouvons entrer ici dans les détails techniques, montrer quelles acrobaties compliquées sont devenus le saut en longueur à triple détente ou le saut en hauteur selon la méthode dite du rouleau californien. Un exemple suffira. Aux Jeux de 1908, figurait dans l'équipe anglaise un con-

current de haute naissance, descendant d'un écrivain célèbre et d'un ministre plus illustre encore. Un entraîneur américain s'approcha de lui et dit : « Vous avez des dons et vous ne savez pas vous en servir. Si vous voulez suivre mes conseils, je vous garantis une des premières places au saut en hauteur aux Jeux de 1912. » Le jeune sportif fut tenté et demanda ce qu'il devait faire. L'entraîneur énuméra les conditions, au nombre desquelles figurait celle de dormir la jambe droite repliée et attachée à la tête du lit, afin d'habituer le corps à la position anormale qu'il prend quand il franchit la barre dans la méthode américaine. Le jeune lord ne fut jamais champion du saut en hauteur.

Troisième innovation de l'esprit américain, le *Club* athlétique. On l'a défini : le gymnase grec en hauteur. Il est fondé et soutenu à coups d'or par les rois du Nouveau Monde. A Princeton, M. Carnegie a fait creuser à ses frais un lac artificiel pour entraîner les rameurs, comme eût fait à Rome un empereur pour une naumachie. Au milieu de New-York ou de Chicago, l'athlète peut pratiquer tous les exercices en ces « paradis sportifs », jusqu'au patinage et à la nage. Cependant, trait où paraît la ploutocratie, le gymnase grec était ouvert à tous, l'*Athletic Club* n'est ouvert qu'aux classes fortunées. La religion s'en est mêlée et la fameuse *Young Men Christian Association* possède à Springfield une « université musculaire ». A Harvard, l'université dépensait en 1905 cinq mille francs par an pour chacun de ses athlètes.

Cette façon de forcer la plante humaine a donné sans conteste à l'athlétisme américain la première place dans le monde. Il a ainsi proposé et imposé à l'univers deux nouveautés : l'athlète spécialisé et l'impérialisme sportif.

L'Américain ne cherche plus à fabriquer un type humain d'une beauté supérieure ou d'une harmonie achevée, mais un phénomène difforme qui gagnera une épreuve ou battra un record. L'idée d'un canon de la perfection athlétique lui est aussi étrangère que le *fair play* anglais. Il ne faut pas sortir un spécialiste de sa spécialité. Non seulement Paddock, avec son coffre en bréchet d'oiseau, serait incapable de sauter ou de nager, non seulement les lanceurs du poids ou du marteau, Ralph Rose ou Pat Ryan, étaient des colosses difformes envahis par l'obésité, mais il ne faut pas parler à un coureur du quart de mille de disputer une épreuve sur

un demi-mille. Les corps humains ainsi voués à une besogne unique ne sont pas beaux. Ils ne sont pas même toujours puissants. Tel sauteur qui a acquis une paire de cuisses de grenouille conserve des bras grêles « en tuyau de pipe », selon une expression de l'argot sportif qui fait image. Le géant Ralph Rose a été fauché en pleine jeunesse. Au point de vue physique, l'athlétisme moderne n'a pas amélioré la race humaine.

Au point de vue moral, il a déchaîné un cataclysme : l'impérialisme dans l'arène.

Les Jeux Olympiques allaient être inventés juste à temps pour propager l'impérialisme.

*
* *

C'est un Français, M. de Coubertin, qui eut l'idée de rénover les Jeux Olympiques. Les premiers eurent lieu à Athènes, en 1896. Date significative : c'est en 1895 que l'athlétisme américain a détrôné l'athlétisme britannique. Au moment où un peuple neuf impose son orgueil, sa jeune force et son goût violent du résultat immédiat, un Français vient proposer une idéologie généreuse, qui tournera très précisément à l'envers des intentions de l'initiateur.

C'était le moment encore où le reste de l'Europe commençait à goûter le sport à son tour. On cessait de penser qu'il était une particularité nationale propre aux Britanniques, ou même aux Anglo-Saxons, et étrangère aux autres races. Les deux instruments de la conquête avaient été le ski dans les pays de montagne, la bicyclette dans les pays de plaine. Le premier n'était pas neuf : Gustave-Adolphe avait un corps de skieurs dans son armée, et avant lui le roi scandinave Sveire, au douzième siècle. C'est cependant dans le dernier quart du dix-neuvième siècle que les Anglais communiquèrent à leurs voisins d'Europe le goût de la compétition sportive, et dans les pays froids le ski fut le premier instrument de lutte. Chez nous, les courses de bicycles remontent aux environs de 1880. La première grande course de bicyclettes, Bordeaux-Paris, fut débattue en 1890 entre concurrents anglais. Vers le même temps, on jouait au ballon à Paris. La première société sportive fut fondée au Havre, par des Anglais, en 1873. La première

société parisienne, le *Racing Club de France*, date de 1888.

M. de Coubertin fut de ceux qui, les premiers, pensèrent que si les exercices physiques ont été de tout temps recommandables, le goût de la lutte sportive est bon en soi parce qu'il développe certaines qualités utiles dans la vie moderne : non seulement force et santé, mais mépris des coups, sang-froid, coup d'œil, courage, amour de la concurrence et de l'initiative. Plus particulièrement, ces qualités étaient indispensables en un pays de faible natalité comme la France, où il importe de compenser la quantité par la qualité. En 1888, M. de Coubertin annonçait à Jules Simon son intention de *rebronzer la France en vingt ans*.

Jahn, Ling, Arnold, les Américains avaient pensé et agi du point de vue national. M. de Coubertin ne pensa pas une seconde à conserver à la France seule le bénéfice du rebronzage qu'il annonçait. Il n'eut de cesse qu'il n'eût créé le sport international.

Alors que trop souvent les sportifs de la première heure, et même des suivantes, n'étaient pas l'élite intellectuelle, M. de Coubertin apportait des connaissances sérieuses, des vues générales et un remarquable esprit de méthode. Il réussit à imposer sa volonté. Aujourd'hui, après trente ans, les Jeux Olympiques sont plus prospères que jamais.

Sa grande idée était que les nations se méconnaissent parce qu'elles ne se rencontrent pas. Tous les malentendus, sources des hostilités renfrognées qui conduisent aux guerres, viennent du fait que les peuples s'ignorent. Parmi les furieuses rivalités de l'âge des nationalités, les Jeux constitueraient une oasis de fraternité chevaleresque, une Société sportive des Nations. M. de Coubertin se fondait sur l'exemple de la Grèce. Sans fin déchirée en dépit des amphictyonies, elle n'avait connu le sentiment national fédérateur qu'aux Jeux d'Olympie. Jusqu'en 392 après Jésus-Christ, les Grecs avaient au moins observé sans interruption et au milieu des pires dissentiments la trêve sacrée fondée douze siècles auparavant, en 776 avant l'ère chrétienne. Ils ne l'avaient même pas rompue pendant que leur liberté se jouait aux Thermopyles. Seule, la descente dans le Péloponèse des Béotiens de Thèbes, en 364, avait brisé une fois l'harmonie.

M. de Coubertin ne doutait pas d'apporter au monde moderne un bienfait au moins équivalent, et même, le

progrès aidant, de poser une des assises de la fraternité universelle.

* * *

Dieu fait bien ce qu'il fait : le nationalisme parut dans l'arène en 1896, à Athènes. On avait choisi cette ville en hommage à la Grèce antique, et de préférence à Olympie, qui n'est plus que ruine. M. Janicot envoya à cette solennité, pour le compte de la *Gazette de France*, un observateur qui s'appelait M. Charles Maurras.

Au lendemain des Jeux de 1924, nous avons déjà exhumé le jugement porté par M. Maurras en 1896. Il est impossible de ne pas le transcrire ici à nouveau :

Qu'allaient signifier des Olympiades ouvertes au monde entier? Ce mélange de races menaçait d'aboutir, non à l'intelligente et raisonnable fédération des peuples modernes, mais aux vagues désordres du cosmopolitisme.

Or, je vous prie, à qui reviennent tous les bénéfices du cosmopolitisme? Au moins cosmopolite des peuples, à la plus nationaliste des races, à l'anglo-saxonne. L'ère olympique qui doit s'ouvrir à Athènes ne fera qu'apporter un nouvel élément d'activité et de prospérité à ce concurrent éternel.

... Loin d'étouffer les passions nationales, tout ce faux cosmopolitisme du stade les exaspère. Mais nos vieux peuples, comme on dit, n'en gardent pas le monopole. Les plus violents, les plus bruyants nationalistes du stade, savez-vous leur patrie? Ce ne sont pas les Grecs peut-être. Ce sont les gens d'Amérique. Venus en bandes, les Yankees paraissent trois fois plus nombreux qu'ils ne le sont : toutes les fois qu'une victoire est proclamée, les drapeaux de l'Union claquent au vent; les chapeaux, les bérets s'envolent; des bans secouent les gradins de bois. Cette Amérique ignore ce que le monde hellénisé a conçu de plus rare et de plus secret, la mesure.

Non, les patries ne sont pas encore dissociées. La guerre non plus n'est pas morte. Jadis les peuples se fréquentaient par ambassadeurs. C'étaient des intermédiaires qui atténuaient bien des chocs; les peuples, déliés du poids de la terre, servis par la vapeur et l'électricité, vont se fréquenter sans procurations, s'injurier de bouche à bouche et s'accabler de cœur à cœur. L'ancien ludus pro patria *n'en sera que plus nécessaire.*

M. Maurras vit ces vérités, en 1896, dans la cité de Minerve. Mais, La Fontaine l'a dit :

L'homme est de glace aux vérités,
Il est de feu pour les mensonges.

M. Maurras ayant couru une tout autre carrière que celle de chroniqueur sportif, il ne s'est trouvé personne pour tirer les conséquences de la vérité fondamentale qu'il posait comme un phare à l'entrée de cette nouvelle période de l'histoire sportive contemporaine.

L'histoire a tourné, la guerre a passé ; aujourd'hui le sport est un instrument de nationalisme dans tous les pays, hormis dans la démocratie française.

Dans le monde entier. Aux Jeux de 1924, le Japonais Okazaki remporta un succès bien modeste : une série dans la course de 1 500 mètres. Les journalistes jaunes coururent au télégraphe. Au retour, comme ils sont fort intelligents, ils s'excusèrent : « C'est notre meilleur homme. Des éditions spéciales sont préparées pour annoncer la nouvelle. » Le prince héritier envoya une dépêche de félicitations. Celui qui est aujourd'hui l'empereur du Japon a gagné des épreuves de natation, et l'empire du Soleil Levant a dès maintenant pour la nage, le lancer du marteau et le tennis, au moins trois champions qui briguent la première place.

Le tournoi de balle ronde fut gagné par les Uruguayens : les joueurs et leurs compatriotes étalèrent à grand renfort de cris et de drapeaux un nationalisme théâtral, dont on demeura étonné : on n'eût jamais pensé que le sentiment national fût si fort en Uruguay. Mais, quelques jours après, un boxeur nommé Mendez ayant été déclassé de façon que la colonie argentine jugea injuste, celle-ci, au grand complet dans la salle, faillit mettre le feu au matériel, et montra à tout le moins qu'elle ne le cédait pas en ardeur combative à sa voisine uruguayenne.

Le grand vainqueur des Jeux, le Finlandais Nurmi, répondait quand on lui demandait pourquoi il s'efforçait de vaincre : « Pour faire monter le drapeau finlandais au haut du mât. » Il n'est pas jusqu'à l'Indien Singh qui n'ait fait une réponse digne de mémoire. Il était arrivé le dernier, on lui apportait des condoléances ; il répondit noblement : « La race des Brahames est une vieille race. Elle n'est pas pressée. Elle a le temps pour elle. »

Car il était venu des Indiens, des Mexicains, des Monégasques, des Soudanais, des nageurs d'Hawaï qui, en dépit de leur couleur bronze, avaient été parfaitement embauchés sous pavillon américain. Car, en 1912, on enferme Drew quand on croit pouvoir gagner sans lui, mais en 1920 on gagne l'épreuve de nage avec Kahanamoku, prince hawaïen, et en 1924 le saut en longueur avec deux nègres, Hart-Hubbard et Gourdin. Ce dernier est étudiant dans une des fameuses écoles dentaires des États-Unis. Or, nous, plus modestement, nous avions été réduits à enrôler des Soudanais pour lancer le javelot. Ces braves garçons étaient perdus parmi tous ces athlètes blonds et blancs. Quand ils virent paraître Gourdin, leur figure s'illumina. L'un d'eux, Taki Dio, s'avança vers le frère au visage sombre et lui adressa un discours naïf. En quelle langue, Dieu sait! Gourdin cracha par terre avec mépris, tourna le dos et dit : « Je ne parle pas petit nègre. »

Ces Jeux eurent l'avantage, comme prévoyait M. Maurras, qu'on vit s'étaler au naturel les tempéraments nationaux. Il ne manqua que des observateurs. Quelle moisson, pourtant, ils eussent faite sans bouger de leurs sièges! Trois peuples seulement eurent des représentants qui s'écroulèrent sur le stade après avoir passé les limites de l'énergie : les Anglais, les Japonais et les Italiens. Avec cette différence qu'il fallait emporter les Anglais inanimés, tandis que les Italiens, après deux ou trois frétillements de désespoir, se relevaient, se passaient la main dans les cheveux et faisaient le salut fasciste.

Les Américains ne défaillaient jamais. Ils gagnaient. Leur règne, commencé en 1895, n'a pas encore pris fin. Seulement, pour la première fois, on commence à envisager qu'ils seront bientôt menacés.

*
* *

Ils gagneront encore en 1928. Car on n'improvise pas des athlètes. Mais si l'on mettait d'un côté, à Amsterdam, les représentants du Nouveau-Monde, et de l'autre les représentants de l'ancien, pour la première fois la jeune race serait menacée dans son arrogante supériorité physique. Au cours de l'année 1926, c'est en Europe qu'ont été enregistrés les meilleurs résultats.

Toutes les nations s'y sont mises, les unes après les autres, avec une furieuse volonté. Les races du Nord les premières. En 1912, les plus redoutables rivaux des Américains furent les Suédois. En 1920 et en 1924, ce furent les Finlandais. Ce petit peuple de trois millions d'habitants se classe dans les spécialités de l'athlétisme immédiatement après la puissante République qui choisit ses représentants dans le vaste réservoir de ses cent dix millions d'hommes. C'est que les Finlandais ont décrété le sport obligatoire, au même titre que l'instruction. Chez les autres peuples, quand la nature produit un athlète spécialement doué pour la course ou le saut, il faut la plupart du temps un hasard pour que cette aptitude soit mise en lumière, reconnue et exploitée. En Finlande, l'instituteur classe dès l'école les types naturels. L'éducateur de l'ancien temps poussait vers les sciences ou les lettres, la vie religieuse ou militaire, l'enfant qui présentait le signe de la vocation. L'éducateur finlandais cherche à découvrir l'adolescent doué pour les cinq mille mètres ou le lancer du disque.

Déjà, en 1914, l'Allemagne s'était mise au sport avec sa méthode acharnée. Les Jeux Olympiques de 1916 devaient avoir lieu à Berlin, les stades commençaient à sortir de terre, le gouvernement impérial prenait la direction du mouvement, prodiguait les subventions, les encouragements. Avant que la première moisson ait levé, la guerre avait passé la faux. En 1919, les nations alliées commencèrent par jurer qu'elles ne rencontreraient plus jamais les Allemands sur les terrains de sport. Les plus acharnés, les plus intransigeants étaient alors les Anglais. Non seulement il fut interdit à tout sportif britannique de rencontrer un habitant des empires centraux, mais on alla jusqu'à leur interdire de rencontrer les neutres comme la Hollande, la Suisse ou les Scandinaves, qui avaient consenti une fois à renouer les relations avec les proscrits.

Et puis le sport a suivi la politique. Comment en irait-il autrement? C'est une consigne constante que le sport doit ignorer la politique. Le principe est fort beau, mais la politique, elle, n'ignore pas le sport. Les Anglais se relâchèrent par degrés de la rigueur initiale, nous en fîmes autant. Les Belges seuls n'ont pas encore consenti à recevoir chez eux leurs envahisseurs. Mais chez nous, quand une société allemande vient à Paris, elle ne manque pas d'aller déposer

d'abord un hommage sur la tombe du soldat inconnu. Ni les Anglais, ni les Américains n'y pensent, quand ils viennent. Les Allemands y pensent. Il y a quelques semaines, les boxeurs amateurs français furent invités à venir rencontrer à Berlin les amateurs allemands : ils y allèrent et furent écrasés. En France, personne ne sait leurs noms. A Berlin, cinq cents personnes les attendaient à la gare, on les entoura de prévenances et de soins : les consignes de Locarno sont bien suivies. Pendant ce temps, l'Allemagne prépare avec fureur sa rentrée dans le sport international.

Elle a fourni au cours de ces dernières années un prodigieux effort. Dans tous les domaines : boxeurs, athlètes, nageurs, joueurs de ballon ou de tennis; personne n'est oublié. L'événement sportif qui domine l'année 1926 a été cette brusque candidature posée par les Allemands à la première place en Europe, pour commencer.

L'effort est mené à la manière allemande : sollicitude et subventions de l'État, aide des riches particuliers, méthode et application tenaces, discipline et volonté de vaincre. Nous ne pouvons citer des chiffres, il suffira de dire que l'Allemagne a déjà amené ses hommes au premier rang en plusieurs spécialités. Ses nageurs sont de taille à disputer à l'Australie et au Japon le second rang derrière les États-Unis, encore invincibles dans ce sport où ils ont tout réinventé. Dès maintenant, on prévoit que la première place de la course de vitesse sera débattue entre les Allemands et les Américains ; et ces derniers ne sont nullement assurés de l'emporter. Aux championnats anglais de Stamford-Bridge, qui constituent chaque année, grâce au caractère international que nous avons signalé, le véritable championnat européen, dans la finale de l'épreuve de vitesse, sur six hommes il y avait cinq Allemands.

Le vainqueur, Kornig, est sans doute le plus rapide coureur du monde à l'heure actuelle. Enfin, sur les distances de la spécialité qu'on appelle le demi-fond, de 800 à 1 500 mètres, l'Allemagne a trouvé un héros national en la personne de Peltzer.

Il a battu à Londres le champion anglais Lowe, à Bâle les Français, à Berlin les Scandinaves Nurmi et Wide, réputés invincibles. Il a abaissé le record de l'Américain Meredith pour le demi-mille, qu'on jugeait inaccessible, le record de Nurmi pour les 1 500 mètres. Plus encore que ses

succès, sa personne lui crée une légende héroïque. C'est un étudiant qui porte le titre de *doctor*. Long, maigre, orgueilleux et taciturne, il ne semble aucunement doué pour l'effort athlétique. On prétend qu'il est cardiaque et qu'il joue sa santé à chaque course « pour l'honneur de la grande Allemagne ». Avant la course, il est hautain comme un junker. Au départ, il est nerveux, sombre, et, trait singulier, convaincu qu'il va être battu. Une fois en course, une volonté héroïque l'emporte et lui fait arracher la victoire. Après l'effort, il est raidi et épuisé. A Stamford-Bridge, les Anglais, vexés des succès de Kornig et de Peltzer, disqualifièrent le représentant de l'Allemagne dans la course du quart de mille : avec une froide injustice, au dire des témoins. Peltzer, qui venait de fournir un effort terrible pour enlever le demi-mille, fit une sorte de folie héroïque : il releva le drapeau, prit part à l'épreuve du quart de mille et s'y classa second. Après l'arrivée, il resta debout aussi longtemps qu'il fut sous les regards, défila devant les tribunes comme à la parade. Sitôt sorti du stade, il tomba roide, rigide comme une barre de fer. Ainsi le patriotisme exaspéré inspire aujourd'hui dans le sport des traits à la Plutarque.

*
* *

Les nations méditerranéennes se sont mises au sport les dernières. En Italie, on ne pratique guère que jusqu'à Florence ; en dessous, il fait trop chaud. Mais toute l'âpre Espagne est aujourd'hui aussi fière de ses joueurs de ballon que de ses toréadors. Elle a organisé une classe de professionnels royalement payés, et l'on cite le cas singulier du joueur Alcantara, de Barcelone, qui cumule les deux professions de médecin et de joueur de ballon.

Aux Jeux de 1924, l'empoignade entre l'Espagne et l'Italie eut une sorte de grandeur tragique. Quand l'équipe espagnole fut vaincue par un injuste coup du sort, on vit son capitaine, Vallana, rouler sur le sol en pleurant comme un enfant, tandis que les Italiens exécutaient une sorte de danse du scalp. M. Abel Hermant, qui était présent, écrivit qu'il n'imaginait pas qu'on eût vu jadis plus émouvant à Olympie.

A l'épreuve de sabre, on eut toutes les peines du monde à empêcher les Hongrois de pourfendre les Italiens. On

citerait vingt et cent traits semblables de la fureur nationale où le sport entraîne des hommes qui, s'ils ne s'étaient jamais rencontrés, ne se fussent vraisemblablement point querellés. Au Mexique, les parties de ballon se terminent par des coups de revolver.

Aucun sport ne permet mieux que le ballon rond de voir les tempéraments nationaux aux prises. Les Bohémiens ont la tête rasée comme des forçats, les Hollandais alignent des géants placides, les Allemands apportent une violence dans l'application qui leur donnera bientôt le premier rang, les Italiens jouent avec des mouchoirs blancs serrés autour de la tête et s'arrachent les cheveux de désespoir, les Espagnols se battent comme s'ils avaient affaire au taureau dans l'arène, avec des gestes de matadors. Quant aux Français, ils apportent à ces jeux le détachement de messieurs très distingués, qui sont au-dessus d'une défaite ou d'une victoire.

Cependant, on a pu dire sans excès qu'aujourd'hui une nation qui ne se montrait pas capable de tenir sa place dans les exercices athlétiques était suspectée de décadence et d'infériorité. Que ce jugement soit une grossièreté, il constitue un fait qui peut être indifférent au point de vue moral, mais non pas au point de vue politique. On a dit encore que Carpentier avait plus fait qu'un ambassadeur pour notre prestige près des peuples anglo-saxons. Et les Américains ne sont plus seuls à juger qu'une race qui n'a pas d'athlètes n'a plus sa place sur la planète. Voilà assurément un des faits nouveaux du monde moderne, et il n'est pas de nature à consoler ni à rassurer sur l'avenir de l'intelligence.

Les nations qui ont montré pendant la guerre leur vertu militaire ne sont pas à l'abri de ce jugement péjoratif : la guerre appartient au passé, et les peuples, comme les enfants, ne vivent que dans le présent.

*
* *

Une des grosses difficultés du sport à l'heure actuelle est l'organisation d'une classe de professionnels. En fait ceux-ci existent partout. D'abord, certains sports organisés comme des spectacles sont pratiqués normalement par des salariés : la boxe, le cyclisme. Ce n'est certainement pas un bien. D'innombrables gamins rêvent aujourd'hui de connaître

la fortune et la gloire de Carpentier ou des frères Pélissier. Le professionnel, le champion, constituent en quelque sorte l'article réclame, l'exemple frappant et entraînant. M. de Coubertin l'avait bien vu quand il écrivait jadis : *Pour que cinquante fassent du sport, il faut que vingt se spécialisent. Pour que vingt se spécialisent, il faut que cinq soient capables de prouesses étonnantes.*

Certains sports qui ne réunissaient que des amateurs, comme le tennis, la balle ronde ou ovale, sont devenus si populaires qu'ils assurent des recettes qui dépassent en France le demi-million. Ils sont gérés par des fédérations désintéressées qui utilisent les bénéfices pour redoubler leur propagande. Cependant, les jeunes gens grâce à qui l'on encaissait de pareilles sommes ont bientôt été tentés. On leur a d'abord offert discrètement une situation avantageuse pour venir jouer dans telle équipe plutôt que dans telle autre : on leur montait un commerce, on les pourvoyait d'une sinécure. Puis on a glissé sur la pente : aujourd'hui on les paie carrément. Tout le monde sait que des équipes entières sont recrutées à coups d'argent. Le tennis n'a pas été contaminé, parce qu'une tradition veut que ce sport reste le privilège d'une aristocratie : Lacoste roule en Hispano-Suiza, Borotra gagne cinq cent mille francs par an et Cochet a fait un riche mariage. Mais aux deux jeux de balle ronde et ovale, la plupart des grands joueurs sont des professionnels hypocrites.

Il fallait que chaque pays tranchât au mieux de son tempérament national. En Angleterre, on trouve naturel que les deux classes coexistent. Chez nous, on se voile la face sous prétexte qu'il ne faut pas créer une aristocratie et un prolétariat dans le sport. Il faut pourtant bien en venir là. Les pays d'Europe centrale l'ont compris les premiers : la Bohême, l'Autriche et la Hongrie ont organisé une classe de professionnels. Nous avons vu que l'Espagne en avait fait autant, puis presque toute l'Europe : la Hollande, la Belgique et la Suisse sont les derniers pays qui déclarent qu'ils ne souffriront jamais chez eux des acrobates salariés. En Italie, le conflit a été dénoué d'une façon qui vaut qu'on s'y arrête.

Les Italiens du Nord se sont jetés dans le sport avec passion. Ils y ont brillé très rapidement, puis la crise de croissance est venue et ils ont eu du mal à se discipliner.

Il y a quelques mois, le sport italien était dans un désordre menaçant. Au ballon rond, par exemple, où brillent les joueurs de la péninsule, on se battait pour cette énervante querelle du sport professionnel. On savait que les joueurs du *Juventus*, champion national, étaient salariés par les usines Fiat. Mais on hésitait à trancher le nœud, quand un jeune chef des fascistes bolonais s'empara par un hardi coup d'État de la dictature, et en huit jours, tout fut réglé. L'Italie a désormais ses deux classes. Là-dessus les journalistes français prirent feu, s'écriant que le fascisme confisquait le mouvement sportif à son profit. Ils s'attirèrent une verte riposte de leurs confrères italiens, qui dirent : « Le fascisme n'a pas eu à confisquer le sport italien pour cette raison que le sport italien doit tout au fascisme et que tout les sportifs sont fascistes. » Ils citaient leurs exemples, énuméraient les idoles du public transalpin qui portent la chemise noire : Bottechia, Girardengo, Bosisio, tous les escrimeurs, tout l'état-major de l'aviation, tout le monde des industries du cycle et de l'automobile. Le cyçlisme, si populaire, a été sauvé par le fascisme d'une crise où il sombrait. Et l'automobile doit sa prospérité à l'action personnelle et énergique de M. Mussolini.

*
* *

Et nous?

Il y a chez nous quelques sports bien gouvernés, en petit nombre. L'hippisme, parce qu'il est depuis l'origine sous le contrôle d'une aristocratie indépendante des intérêts qu'elle régit. Le cycle et l'automobile, parce qu'ils sont sous le contrôle d'une féodalité industrielle dont l'intérêt se confond avec celui du sport qu'elle régit. Le tennis, parce que par tradition cet exercice, que tout le monde peut pratiquer en tant que jeu, n'est en tant que sport pratiqué que par une étroite élite. A l'été de 1925, les coureurs routiers professionnels tentèrent une révolution pour s'emparer du pouvoir et pour imposer au sport cycliste le gouvernement démocratique. La course aux coureurs était leur devise simpliste. Selon la règle, ce mouvement démagogique était mené, non par les prolétaires du cyclisme, mais par les féodaux, ceux que la course a rendus millionnaires. Ils réclamaient le droit de fixer eux-mêmes les salaires,

les prix et les heures de travail. Il eût été inutile de tenter de faire comprendre à cette Ligue du Bien Public qu'elle eût tué la poule aux œufs d'or. Du moins les maîtres de l'industrie du cycle eurent vite fait d'imposer leur volonté : ils sont peu nombreux, leurs intérêts sont les mêmes, ils tiennent la caisse et la course cycliste n'est pas une nécessité. Toujours pour rester dans la règle, ce furent les petits qui payèrent les pots cassés, et *l'Humanité* en profita pour lancer une campagne contre le patronat qui martyrise les malheureux coureurs, sans prendre garde une seconde que si le mineur ou le verrier sont à peu près contraints d'être mineur ou verrier, personne n'oblige les jeunes gens à embrasser le métier de coureur cycliste, qui ne tue personne et qui nourrit son homme.

En dehors des courses de chevaux, de bicyclettes et d'automobiles, les autres sports sont gouvernés en dépit du bon sens.

A la vérité, nul n'avait à l'origine qualité pour gouverner tel sport. Si le premier qui fut roi fut un soldat heureux, le premier qui fut dirigeant sportif fut celui qui eut l'initiative de fonder une société. Les premiers agirent par conviction désintéressée, les suivants par vanité, puis bientôt parut l'intérêt.

Par exemple, le ballon ovale a trouvé une terre d'élection, le Sud-Ouest, de Bordeaux à Narbonne. Il a réveillé par là de furieuses rivalités locales aussi vivaces qu'au temps des Albigeois. C'était une fatalité que les politiciens fissent tourner à leur profit ce vaste mouvement régional. Dieu sait s'ils n'y ont pas manqué : le ballon ovale est devenu un sport radical-socialiste. Les journaux, *Dépêche de Toulouse* en tête, consacrent plus de place à « l'ovale », comme l'on dit de Perpignan à Bayonne, qu'à la vieille guerre anticléricale. Cent mille joueurs français sont gouvernés par un parlement de huit cents membres. Résultat, ce sport magnifiquement prospère est un colosse aux pieds d'argile. Il ne peut trouver en ses cent mille joueurs quinze représentants capables de tenir tête à ceux d'une petite principauté comme le Pays de Galles. Il est rongé par les scandales. Quand des forcenés contraignent l'arbitre à se déjuger sous la menace du revolver, comme on vit à Lézignan, personne n'ose sévir : Qui t'a fait comte? Qui t'a fait roi? Quand un riche industriel racole d'un seul coup toute une équipe au mépris

des lois non seulement du sport mais de la simple honnêteté, comme on vit à Quillan, les juges font la sourde oreille aux cris des écorchés : démocratie égale ploutocratie. Les journoux sportifs retentissent de doléances, autant chanter femme sensible. Tout le monde sait que les grands joueurs sont payés, ce gouvernement démocratique sera le dernier d'Europe à sortir du mensonge et de l'hypocrisie. Tout le monde crie que les bagarres où l'on s'assomme n'ont rien de commun avec le sport, qu'elles sont même la contradiction de l'esprit de lutte chevaleresque, ce gouvernement démocratique s'accommode de la barbarie. Et l'on s'étonne naïvement quand les Anglais refusent de nous traiter d'égal à égal, disant que nous avons transformé en jeu de vilains leur beau sport à l'usage d'une élite.

Il n'est pas question de demander que le sport soit réservé à l'aristocratie universitaire. On constate simplement que l'espèce humaine jouit d'une faculté illimitée de gâter tout ce qu'on lui apporte, quand elle n'est pas dans ses périodes infiniment rares d'équilibre. Le jeu violent réinventé par les nationalistes allemands, marqué par le particularisme des éducateurs anglais, déformé par l'impérialisme simpliste des Américains, devenu par le rêve généreux d'un Français une nouvelle forme de la rivalité entre les peuples, va-t-il tourner décisivement à n'être plus qu'un spectacle, une acrobatie utilitaire et l'un des champs clos des fureurs nationales? On a raison quand on ne veut pas qu'il soit un instrument aux mains des politiciens. Mais on rêve comme un enfant quand on imagine qu'un pareil mouvement puisse être indépendant des courants politiques. Si le monde moderne n'arrive pas à sortir du grand désordre de l'après-guerre, le sport aura tôt fait d'aller augmenter le nombre de ces errantes que Chesterton a appelées des vérités devenues folles.

LUCIEN DUBECH.

Jean Law en France[1]

CHAPITRE IV

Chaque mardi matin sur les dix heures, Law allait chez M. le duc de Saint-Simon avec qui il demeurait une heure et demie ou deux pendant lesquelles la porte était fermée à tout le monde.

Ce n'avait point été sans peine que M. le Régent avait obtenu de l'irascible personnage cette faveur longtemps sollicitée par le directeur de la Banque. M. le duc de Saint-Simon méprisait les finances et le disait, considérant cette matière dont les règles, les formes, le jargon sont fort dégoûtants, sale de sa nature et odieuse presque en tout. L'acharnement de Law le surprit donc et le tourmenta juqu'à ce qu'il eût deviné pourquoi l'autre souhaitait tant ces visites.

— C'est un homme d'esprit, dit-il alors à Mme de Saint-Simon. Il ne compte pas faire de moi un habile financier. Son but est différent. Me sachant le serviteur du Régent qui a la plus véritable part en sa confiance et qui de longue main s'est mis en possession de lui parler de tout et de tous avec la plus grande franchise et la plus entière liberté, il tâche par cette fréquence du commerce de gagner mon amitié, de s'instruire par moi de la qualité intrinsèque de ceux

(1) *Copyright* 1927 *by* Plon-Nourrit. Voir *la Revue universelle* du 15 mai 1927.

dont il ne voit que l'écorce, et peu à peu de pouvoir venir au conseil sur les traverses qu'il essuie et sur les gens à qui il a affaire, enfin de profiter de mon inimitié pour le duc de Noailles qui, en l'embrassant tous les jours, voudrait bien l'étouffer.

Le boudrillon avait exactement saisi le mobile de Law qui, connaissant les haines qu'il suscitait, recherchait partout des appuis. Du Bois, trop accaparé par sa politique étrangère, et que ses perpétuels voyages tenaient souvent éloigné du Palais-Royal, ne lui suffisait pas. Il avait, toujours furetant, essayé d'accrocher M. le maréchal de Villars qui ne se laissa point séduire. Il avait trouvé un plus ferme soutien en M. le duc de La Force depuis qu'on avait nommé ce seigneur, qui grillait d'être de quelque chose, vice-président du Conseil, des finances à la place du marquis d'Effiat entré en celui de régence.

Ce matin-là de la fin du mois de juillet 1717, Law exposa à M. le duc de Saint-Simon le plan de sa prochaine Compagnie d'Occident dont M. le duc d'Orléans avait daigné approuver le projet.

M. le duc de Saint-Simon l'approuva aussi tout en mettant son ami en garde contre les agissements possibles de M. le duc de Noailles, la fausseté même.

— Je le connais bien, dit-il avec du feu dans les yeux. Il a naguère conçu, tramé, exécuté contre moi la plus noire et la plus profonde des scélératesses, par la plus inconcevable, par la plus ingrate et la plus cruelle de toutes les perfidies. C'est depuis que je ne me cache à M. le duc d'Orléans, à personne, ni à lui-même que le plus beau et le plus délicieux jour de ma vie serait celui où il me serait donné par la justice divine de l'écraser en marmelade et de lui marcher à deux pieds sur le ventre, à la satisfaction de quoi il n'est fortune que je ne sacrifie.

M. le duc de Saint-Simon s'était levé. Il piétinait rageusement, en tournant l'un près de l'autre ses poings serrés, sans oublier de cogner ses dents jaunes.

Law buvait les paroles avec une gaieté dissimulée. Le couplet ordinaire une fois entendu, il rangea ses papiers, fit la révérence et se retira.

Le moment semblait bien choisi pour lancer cette *Compagnie d'Occident*. La fortune souriait à l'auteur de la

Banque ; un mouvement de colonisation emportait l'Europe et gagnait tous les pays. Law avait vu fonctionner de près à Amsterdam la grandiose *Compagnie des Indes Néerlandaises* fondée en 1602, la première, le modèle et le type de la compagnie européenne. William l'avait mis au courant des progrès réalisés depuis 1716 par l'active *Compagnie du Sud* favorisée par le traité de Madrid et par la déclaration du Régent faite au mois de janvier de la même année, pour amadouer Philippe V, et qui défendait à tout Français sous peine de mort de paraître dans les mers du Sud. Il connaissait encore les projets que le beau-frère du remuant lord Peterborough, le chevalier Fraser, avait apportés au roi de Prusse Frédéric en vue de rétablir les relations commerciales avec l'Asie et l'Afrique, et ceux que le baron de Gœrtz, conseiller financier de Charles XII, faisait étudier en Suède par MM. Cronstrom et de Mendal et qui étaient dus à deux aventuriers français, Linange et Lagallerie.

La nation que Law aimait plus que sa patrie ne pouvait pas, selon lui, demeurer en arrière, si peu encourageantes qu'aient été les tentatives coloniales de Colbert. De toutes ces anciennes compagnies, la plupart avaient échoué ou traînaient des existences débiles. La dernière en date était l'œuvre personnelle de Crozat qui, en 1712, avait acheté pour quinze années le privilège du commerce de la Louisiane donnée au roi en 1682 par le Normand Cavelier de la Salle qui venait de reconnaître une partie du cours du fleuve Mississipi. Pendant les jours noirs de la Chambre de justice, l'homme le plus riche de Paris avait généreusement renoncé aux bénéfices d'un monopole qui ne lui rapportait rien. Il n'en fit pas mystère à Law quand celui-ci vint le questionner sur la Louisiane avec un visage innocent.

Ce ne furent que soupirs et gémissements. Ce continent ne valait rien ! Les mines d'or dont on avait trop parlé étaient des objets reculés ! Jamais une affaire ne lui avait donné tant d'ennuis ! Au moment de sa prise de possession, le successeur de Cavelier, Iberville, venait d'être mystérieusement empoisonné. Le roi avait envoyé à sa place un insupportable militaire, Lamotte-Canillac, qui commença tout de suite par ne pas s'entendre avec le commissaire ordonnateur Duclos. Ils ne tombaient d'accord que pour dire du mal d'un certain Bienville, frère d'Iberville, qui les traitait à son tour d'ignorants et de maladroits. Ce personnage se

figurait avoir des titres au gouvernement parce qu'il vivait dans le pays depuis des années et s'était fait aimer des sauvages. Excédé par les insipides querelles de Canillac et de Duclos, Crozat contait qu'il avait demandé leur rappel en 1716. Mais le nouveau gouverneur Lepinay n'avait rien eu de plus pressé en arrivant que de haïr à mort le nouveau commissaire Hubert qui, de son côté, reprochait à l'autre de manquer d'affabilité avec les sauvages, lesquels le traitaient de vieux chien galeux.

— Quand j'ai vu cela, s'écria Crozat en soufflant et les bras levés, je n'ai plus eu qu'un désir : abandonner la Louisiane.

— Quoi donc vous poussait à faire choix de semblables imbéciles? interrogea posément Law.

— J'ai accepté ce que le gouvernement m'offrait. Peu d'officiers souhaitent partir pour cet affreux pays. Vous savez ce qu'on dit d'un condamné à mort : qu'il est digne d'aller au Mississipi.

— Moi j'aurai là-bas des gens placés directement sous mes ordres.

— Vous avez l'intention de vous occuper de la Louisiane? demanda Crozat avec un mauvais œil.

Il l'effrayait d'avance qu'un autre pût réussir là où il avait échoué. Il reprit avec une plus grande amertume mêlée de méchante ironie :

— Seriez-vous assez vain pour croire aux balivernes que conte le Père Hennepin, authentique menteur? Aux taureaux sauvages qui ont de la laine au lieu de poils! Aux vignes prodigieuses! Aux cotonniers étonnants par leur élévation! Il prétend avoir découvert du charbon, du cuivre et du plomb pour en fournir un royaume. S'il n'était pas mort, je lui demanderais où il en a vu. Sans doute dans son imagination de fou.

— Il exagère par endroits, reconnut Law, mais dit souvent des choses justes. J'ai lu aussi les écrits de Penicaut et consulté l'excellente carte de M. Le Maire, prêtre parisien et missionnaire apostolique.

— Penicaut! riait Crozat. Les Indiens et leurs temples! Le calumet de paix! Les danses et les coutumes des Natchez! Je vais vous dire, moi, ce qu'est au vrai la Louisiane. Une côte plate, boisée de pins, aride, brûlante à cause du sable cristallin. Derrière? Il faut aller y voir. Le Mississipi, d'après

les dires des Canadiens, traverse les plus beaux pays du monde et d'abord le pays du fer jaune. Mais c'est une rivière d'une rapidité épouvantable qui n'a jamais été remontée jusqu'à sa source. Le climat est encore impossible tantôt plus chaud que les tropiques, tantôt plus froid que le pôle. La proximité des Espagnols qui sont maîtres des mines du Mexique n'est guère agréable pour surcroît.

— La France n'a plus à les ménager maintenant. Et ils ne me font pas peur.

— Vous êtes un bon élève de l'abbé Du Bois. Mais ce ne sera pas ce vieux singe qui recevra les coups de fusil dont ils régaleront vos gens. Croyez-moi, monsieur Law, ceux qui vous entraînent dans cette redoutable entreprise sont des sots ou de sournois jaloux qui vous tendent un piège.

Les traitants étaient de l'avis de Crozat et s'égayaient de la naïveté de l'ambitieux. Lui, sans prêter attention aux rumeurs de ces ânes, établissait sur des bases neuves le règlement de sa Compagnie, qui serait censé avoir été rédigé par les conseils.

Il réclamait pour vingt-cinq ans le monopole du commerce de la Louisiane et de la traite du castor au Canada et l'interdisait, sous peine de confiscation, aux sujets. Il accordait à ses navires le droit de prise sur tous les bâtiments faisant la contrebande. Il s'exemptait des droits de l'État et des villes, des droits de péage de la Seine et de la Loire. Il se concédait à perpétuité les côtes, ports et havres qui composent la colonie pour en jouir en toute propriété, seigneurie et justice. Il se rendait propriétaire des mines, s'autorisait de vendre et d'aliéner les terres de la concession. Il s'octroyait les forts, magasins, maisons, canons, armes, bateaux et autres effets que le Roi possédait dans le pays et les vaisseaux et marchandises remis à Sa Majesté par Crozat. Il se reconnaissait le droit de traiter alliance, guerre ou trêve avec les nations sauvages, de construire des forts, de lever des garnisons, de recourir aux armes pour se maintenir dans la liberté entière de son commerce. Il nommait les gouverneurs, officiers généraux et autres de ses troupes, réputés être au service du Roi, et les juges qui suivraient dans la colonie les coutumes de la prévôté et vicomté de Paris. Il donnait des armes à la compagnie : de sinople, à la pointe ardée d'argent sur laquelle sera couché un fleuve au naturel, appuyé sur une corne d'abondance

d'or, au chef d'azur semé de fleurs de lis d'or, soutenu d'une face en devise, aussi d'or, ayant deux sauvages pour support et une couronne tréflée.

L'homme que des états grands comme ça et des princes tout petits avaient jeté si lestement naguère hors de leurs frontières, devenait un puissant souverain marchand lequel ne devait au roi de France que la seule foi et hommage lige.

Il tremblait que M. le duc de Noailles ne supprimât quelques articles. Au contraire, le président du Conseil des finances approuva tout avec le plus aimable sourire. Law commença d'avoir peur. Que dissimulait cette approbation imprévue? Il le sut bientôt.

Le comité imaginé par ce seigneur avait enfin fini son travail, après tant de semaines de longues discussions, et pris les résolutions proposées unanimement. M. le duc de Saint-Simon lui-même opina dans le même sens, car il ne redoutait rien de plus qu'une convocation maladroite des États généraux, que M. le duc de Noailles, prêt à perdre la tête, avait un instant envisagée.

Il était dans les intentions du président de lier ensemble l'établissement de la *Compagnie d'Occident* et les décisions du comité. Il demanda donc, une fois le règlement accepté, que Law lui soumît l'exposé financier de l'affaire.

Le directeur de la *Banque Générale* avait vu grandement. Le capital de la Compagnie devait être de cent millions, partagés, pour que toutes personnes puissent s'y intéresser, en actions de 500 livres, différentes de celles de la Banque, puisque chacun aurait le loisir de les acheter, de les vendre et d'en commercer ainsi que bon lui semblerait. Pour la première fois, on offrait aux sujets français des titres que Law appelait au porteur.

La Compagnie devait présenter tous les ans un bilan qui serait examiné par l'Assemblée générale où les actionnaires disposeraient d'une voix par cinquante actions. Quant au paiement de ces dernières il l'envisageait encore partie en billets d'état, partie en espèces.

C'était là où M. le duc de Noailles attendait le banquier. Il exigeait, lui, qu'elles ne fussent souscrites qu'en billets d'état.

Law se récria. Ce mauvais papier perdant 70 pour 100 de sa valeur, il n'y avait pas de meilleur moyen de tuer

d'avance la Compagnie. Il ne demandait qu'à soulager le Trésor obéré ; qu'en échange au moins on ne l'empêchât pas de faire vivre son affaire. Le ministre égoïste demeura intraitable. Law supplia vainement, puis se montra presque menaçant avec tout le respect dû à un pareil seigneur. Il osa déclarer qu'il renonçait et alla se plaindre à M. le duc d'Orléans qui, tout en donnant raison au financier, refusa, fidèle au *mezzo termine* de donner tort au duc. Law balança et enfin céda, par égard pour ce prince et avec l'espoir que son génie l'inspirerait dans une conjoncture aussi défavorable.

Il fut alors convenu que les 100 millions de papiers d'état provenant des souscriptions de la Compagnie seraient détruits, et les quatre millions de rentes qu'ils produisaient servis à elle qui se chargeait de les reverser à ses actionnaires, certains ainsi de toucher, en plus des bénéfices de l'affaire, 4 pour 100 de leur argent. Cette combinaison ajoutait encore à la nouveauté des titres. Il fut enfin décidé que le premier versement de l'État demeurerait acquis à la Compagnie dont il constituerait le fonds.

Law avait demandé cent millions que la présence des billets d'état devait réduire selon lui à soixante. On lui en accordait quatre. Après ce beau coup, il se tint prêt à se brouiller avec le ministre trop retors.

Le 27 août, Noailles triomphant fit apporter au Parlement pour être enregistrés quatre édits et une déclaration royale.

Le premier édit était relatif à la suppression du dixième. Un gouvernement finit toujours par être contraint de tenir ses plus imprudentes promesses. Le second portait création de 1 200 000 livres de rentes et le troisième réclamait la vente des domaines. On allait jusqu'à demander la révocation des lettres et des patentes de 1624 et 1667 qui interdisaient de construire et de réparer dans l'espace destiné au dessin du Louvre. Le quatrième édit proposait une loterie indéfinie tirée tous les mois et dont les billets coûteraient vingt-cinq sous. Ceux qui gagneraient les lots, proportionnés à la masse des mises, rapporteraient une somme égale en billets d'état dont on convertirait l'intérêt en rentes viagères sur leur tête. La déclaration avait trait à l'établissement de la *Compagnie d'Occident* dans laquelle on ne semblait voir qu'une grande dévoratrice de mauvais papiers.

Le Parlement, où les fripons sont fort nombreux, ne prit point la chose de façon commode. Les règlements ne lui parurent pas solides. Les Chambres assemblées déclarèrent ne pouvoir donner leur avis sur de pareilles matières sans mûres délibérations. Il plaisait à tous ces robins, pour être payés plus grassement en secret, de donner par intervalles la comédie de l'indépendance. Ils supplièrent donc très humblement M. le duc d'Orléans de fournir à MM. les commissaires du Parlement un état détaillé des revenus du Roi tant ordinaires qu'extraordinaires, des charges de ces mêmes revenus, des états des dettes existantes et de la nature de ces mêmes dettes.

Le lundi 30 août, M. de Mesmes, le Premier Président, se rendit au Palais-Royal en s'excusant que le caractère du juge obligeât d'approfondir les choses dont on est d'ailleurs le plus convaincu.

M. le Régent répondit qu'il ne laisserait jamais porter atteinte à l'autorité royale tant qu'il en serait dépositaire et lui tourna le dos.

Le lendemain, M. le duc de Saint-Simon et Law se réjouirent ensemble d'une si ferme attitude, tandis que le craintif Chancelier Daguesseau soutenait l'avis de M. le duc de Noailles, non moins effrayé, qui alla supplier M. le Régent de céder ; ce que fit cet homme débonnaire.

Le dimanche 5 septembre, M. Le Nain, doyen du Parlement, et les quatorze commissaires se présentèrent donc à dix heures et demie, ainsi qu'ils avaient été mandés, au Palais-Royal. M. le duc d'Orléans était au bout du bureau. A l'autre bout, était M. le duc de Noailles derrière une petite table avec beaucoup de registres, de comptes et de papiers. Le sieur Law fut aussi introduit pour expliquer les avantages de la *Compagnie d'Occident*. Il s'exprima bien, comme à l'ordinaire, devant ces vieux renards dont les manières l'irritaient fort au dedans.

Le 13 septembre, le Parlement arrêta que les statuts de la Compagnie seraient confirmés par lettres et patentes registrés en la Cour. Il fit attendre plus longtemps l'édit sur les quatre millions de rentes, mais l'enregistra aussi en décembre.

Law avait essayé d'obtenir de M. le duc de Noailles et de sa cabale, les Rouillé et autres, quelques milliers d'actions payables en espèces. Le président du Conseil des finances

préféra redoubler de machines que de lui faire plaisir. Alors ce fut la rupture. Le Chancelier, servilement attaché au duc, sans marquer une mauvaise volonté personnelle, approuvait et soutenait le compère. De son côté M. le duc de La Force défendait Law ; ce qui provoqua une grande brouillerie de ce seigneur avec Noailles.

M. le duc d'Orléans voulut arranger les choses. Il avait assez d'ennuis avec les évêques au sujet de la bulle *Unigenitus* pour tenter de se soulager des autres. Vers le milieu d'octobre, il exigea donc de M. le duc de Noailles et de Law qu'ils se réconciliassent. Il crut y avoir réussi, mais la sincérité du banquier n'eut pour pendant, en cette occasion, que la mauvaise foi de l'ambitieux aigri, jaloux de la protection accordée à l'adversaire par le Régent.

La colère de ce méchant personnage, qui en venait à souhaiter la culbute de la Banque, grandit encore pendant le mois de décembre.

Le 20, s'était tenue l'assemblée générale des associés de cet établissement en présence de M. le duc d'Orléans. Les résolutions prises avaient été du goût de tout le monde. Il était accordé aux actionnaires une répartition de 7 et demi pour 100 pour six mois. Ce succès étalé rendit jaune M. le duc de Noailles, outré des acclamations dont Law avait été l'objet par ailleurs quand il développa ses projets relatifs à la *Compagnie d'Occident* que le public commençait déjà de nommer la Compagnie du Mississipi.

Quelqu'un n'avait-il pas crié : « Si vous tenez parole, vous mériterez une statue, » tandis que la foule entière répétait : « Oui, oui, nous vous la dresserons nous-mêmes sur la plus belle place de Paris. »

M. le duc d'Orléans, que les deux ennemis harcelaient, souhaita en finir une bonne fois. Il ordonna à M. le duc de Noailles de l'accueillir et de lui donner à souper le 6 janvier 1718, dans la jolie maison que l'autre empruntait d'un richard nommé Du Noyer, à la Roquette, qui est une dépendance du faubourg Saint-Antoine, et de s'y trouver de bonne heure pour y travailler à loisir sous ses yeux avec le Chancelier et Law.

La séance dura longtemps et M. le Régent en sortit convaincu. Daguesseau était le chancelier le plus esclave des formes qu'il ait vu. Ce buveur d'eau, renfermé sur lui-même, serviteur de Noailles jusqu'à nier les raisons les plus évi-

dentes de Law, s'affirmait d'un aveuglement stupide. Quant au duc, ce n'était pas un génie, comme il le supposait plein de superbe qui le conduisait, mais un pauvre petit follet. La noirceur de ses trébuchements lui apparaissait. Du Bois avait raison. Son Altesse Royale se laissa régaler sans mot dire et se mit en état de se débarrasser de ces médiocres guides toujours aplatis devant ce Parlement auquel il tenait sourdement rigueur de ses ineptes prétentions du mois de septembre dernier.

M. le duc de Saint-Simon approuva une aussi sage détermination qui lui complaisait de toutes les manières. Elle satisfaisait sa haine de M. le duc de Noailles, débarrassait Law de ses adversaires, et humiliait par surcroît les exécrables bonnets.

M. le duc d'Orléans décida d'avoir recours à d'Argenson pour les sceaux et les finances. Il n'oubliait point que le lieutenant de police lui avait rendu un grand service jadis en affirmant, et en toute loyauté, l'innocence du prince dans le temps où le feu roi soupçonnait son neveu d'avoir empoisonné Mgr le duc de Bourgogne. Il lui plaisait donc de pousser un si honnête homme, encore plein d'esprit et de secrets, très ambitieux et tout à fait ennemi du Parlement qui ne l'avait que rarement ménagé. Sa liaison avec l'abbé Du Bois, les bons rapports qu'il avait toujours eus, depuis la Régence au moins, avec Law semblaient rendre ce choix en tout point excellent. Ce dernier ne trouverait plus d'obstacles dans ses affaires et à la place d'un trembleur hébété devant la robe, M. le duc d'Orléans aurait un garde des sceaux bien en main et apte à agir.

C'était d'ailleurs, sitôt qu'il avait fini de montrer sa terrible perruque à la multitude, et en dépit de son visage inégalablement laid, un homme facile à s'égayer.

M. le duc de Saint-Simon, qui se remuait à merveille dans les petites affaires, obtint du Régent de s'employer à disposer d'Argenson.

Le lieutenant de police, bien que noir comme un Égyptien, se rembrunit encore quand l'agité petit homme, enfermé avec lui dans son cabinet, lui eut fait entendre qu'il aurait les finances pour les laisser conduire par un autre. Cet arrangement ne convenait guère à son intrépide et fier caractère. Mais les sceaux le tentaient. Il dit qu'il préférerait les avoir seuls. Le duc roula de gros yeux en maintenant que les deux

ne se pouvaient séparer et qu'il fallait être aussi souple avec Law que dur avec le Parlement. Argenson accepta tout, et sur les dix heures et demie, après force compliments et protestations, regagna son carrosse tandis que M. le duc de Saint-Simon commandait le sien pour aller rendre compte au Palais-Royal.

Cette nouvelle conférence finit vers minuit. M. le duc d'Orléans envoya chercher aussitôt La Vrillière qu'il chargea de redemander sur les huit heures du matin les sceaux au Chancelier. Il fut encore prévu d'expédier celui-ci à Fresnes dans sa maison avec ordre de n'en plus sortir.

Le lendemain, qui était le 28 janvier 1718, le Régent venait à peine de recevoir les sceaux, quand M. le duc de Noailles, prévenu par un billet de l'exilé, arriva dans le cabinet et les désignant du doigt demanda pourquoi ils étaient là et à qui Son Altesse Royale les destinait.

Au nom du lieutenant de police, l'autre se retint à peine d'entrer en fureur et lança :

— Puisque la cabale l'emporte, Monsieur, je vous rends ma commission des finances.

— Ne demandez-vous rien?

— Rien du tout.

— Je vous destine une place dans le conseil de régence.

— J'en ferai peu d'usage.

Après quoi, il s'éclipsa insolemment sur une sèche révérence.

Argenson fut alors mandé au Palais-Royal. A trois heures, il prêtait son serment au roi et emportait les sceaux. Il s'en alla les faire voir aussitôt pour l'amuser à Mme de Veni, prieure perpétuelle de la Madeleine de Tresnel qui est un couvent de filles du faubourg Saint-Antoine. Il aimait beaucoup cette femme attrayante ; ce qui déplaisait à ses fils.

Jamais Du Bois ne but sa tasse de lait d'un si bon cœur que ce soir-là ! Law soupa mieux mais dans les mêmes heureuses dispositions. Quant au Régent, bien que ravi, il ne s'enivra ni plus ni moins que les autres nuits.

CHAPITRE V

Au printemps de 1718, Law a déjà jugé le royaume où il vit depuis trente-deux mois. L'opinion qu'il en a le force

à changer ses batteries sans abandonner les vrais principes. Il souhaitait naguère s'associer avec l'État pour sauver les finances et restaurer le crédit. Si son intention est toujours d'enrichir le pays, il repousse aujourd'hui sournoisement une trop étroite union avec le gouvernement même débarrassé de M. le duc de Noailles. Il avait pensé, sous le feu roi et dans les premiers temps de la Régence, faire contrôler la banque par le Parlement. Il sait maintenant ce que vaut cette assemblée qui se méfie de lui et dont les membres sont tout ensemble arrogants et serviles.

Si le véritable amour qu'il porte à la France ne se ralentit point, il lui reproche en secret son catholicisme. Parce qu'il est huguenot? Non ; la religion ne le préoccupe guère, puisqu'il ignore à quelle Église exactement il appartient. Mais il est Écossais. L'Angleterre qu'il déteste et la Hollande qu'il admire l'ont aussi marqué de leur empreinte. Et puis il lui faut bien constater encore que le grand mouvement commercial et bancaire qui est en train d'emporter l'Europe obéit surtout aux impulsions des nations protestantes, lesquelles, ayant beaucoup hérité des Juifs, semblent plus capables que les autres de profiter de la transformation actuelle.

Au fond, ce dont rêve Law sans le dire, c'est de faire de sa Banque un état dans l'État. Pourquoi le Régent, qui veut ressembler en tout à Henri IV, ne l'y aiderait-il pas? Autrement, il a le sentiment qu'il ne bâtira rien de solide.

Ce peuple léger qui se lamente de sa pauvreté et rit dès qu'on la raille n'a pas vraiment le goût de l'argent. Quant aux frivoles étourdis qui le mènent, le feu roi les a trop habitués à mendier ! C'est dans le même but, Law ne l'ignore point, que se rapprochent de lui jusqu'à le cerner M. le Duc (1), bruyant cancre insatiable, M. le prince de Conti, ce brutal affamé, et M. de Lassay, l'ami et peut-être l'époux de Mme la duchesse la mère. Et derrière ce premier rang, se pressent toujours de nouveaux visages.

Eh bien, il les préfère encore à la longue troupe bruissante des Conseils. Tous, des plus sots aux plus fins, des plus grands seigneurs aux êtres de boue, se complaisent dans des attitudes de comédiens. M. le duc du Noailles avait

(1) Le duc de Bourbon.

ses registres, son air affairé, sa séquelle de secrétaires. Du Bois tomberait facilement dans le même travers. Argenson faisait mieux. Il donnait ses rendez-vous deux ou trois heures après minuit, travaillait et mangeait dans son carrosse à la lueur d'une bougie sans oublier de fouiller ses poches ou de remuer ses papiers avec l'espoir de remettre la main sur les sceaux. Il les égarait partout et jusque chez la prieure.

Beaucoup de personnes crurent, après la chute de Noailles, que Law était déjà le maître des finances parce qu'il travaillait presque chaque jour au Palais-Royal avec le nouveau garde des sceaux et souvent M. le Régent en tiers. Évidemment il leur donnait des conseils. Mais il était là surtout pour écarter de sa route tous les bâtons que le duc et son Rouillé lui lançaient précédemment dans les jambes. Tout allait maintenant à un train accéléré et s'exécutait sur-le-champ. M. le duc de La Force, complaisant et qui n'était aux aguets que pour sa bourse, présidait dans une molle oisiveté le Conseil des finances. Ce seigneur ne manquait pas d'esprit, mais la nature l'avait créé avide.

C'était lui qui avait proposé à M. le duc d'Orléans de charger les frères Paris du bail des fermes. Law ne s'y était point opposé et Argenson encore moins qui devait toucher, suivant l'usage, un pot-de-vin de cent mille écus.

Ces quatre garçons, nés dans un cabaret du Dauphiné, étaient, parmi les financiers, des astres de première grandeur. Un extraordinaire hasard, fruit de la guerre et de la vengeance d'un munitionnaire amoureux, les avait tirés de leur village et bientôt de l'obscurité. Ils possédaient une grosse fortune gagnée dans les fournitures aux armées.

Law, qui prévoyait combien deviendrait dangereuse à la longue l'hostilité que les traitants lui marquaient d'une façon plus ou moins déguisée et Crozat très ouvertement, souhaitait voir les Paris, puissants dans ce monde, prendre une part active à ses affaires. Il chambra donc l'aîné, Duverney, qui conduisait ses frères, et ne lui céla point qu'il était pour beaucoup dans le choix de Son Altesse Royale. Après quoi, l'ayant abreuvé de conseils, il lui proposa une manière d'association. Le financier à tournure campagnarde la repoussa brutalement. Law devenant menaçant, Duverney lui apprit qu'il s'était procuré, par ses correspondants à l'étranger, d'assez plaisants renseignements le concernant.

Non seulement il connaissait tous ses échecs dans différents pays, mais il l'accusa encore de n'être que le vil imitateur du baron de Gœrtz qui avait borné le cours des monnaies en Suède à celle du cuivre et supprimé l'or et l'argent.

— Vous n'avez donc rien inventé et je saurai me passer de vous, lui dit Duverney avant de lui montrer le dos.

Le directeur de la *Banque générale*, au lieu d'arranger les choses, n'avait donc réussi qu'à se faire quatre nouveaux ennemis de plus, maîtres encore d'une forte cabale à laquelle le garde des sceaux prêta bientôt la main par en dessous.

La protection que M. le duc d'Orléans accordait à Law exaspérait d'Argenson autant que Noailles. Son mauvais caractère l'empêchait de supporter personne et l'autorité de cet homme lui pesait. Bien que n'entendant rien en finance, il se prenait au sérieux. M. le Régent, outré, le traitait tout haut de tartuffe et le menaçait du gibet. M. le duc de Saint-Simon était furieux aussi de son pigeon. Ses façons étaient trop contraires aux promesses qu'il avait reçues du lieutenant de police !

Law, pour ce qui le regardait, avait vainement essayé de déconseiller à d'Argenson certain bizarre haussement des espèces qu'il méditait. Il n'y avait pas de meilleur moyen de pousser l'autre à le faire.

Les Paris soutenaient et guidaient perfidement l'intransigeante ignorance du garde des sceaux. Ils se voyaient souvent et sans que personne ne le sût : leurs deux logis qui se touchaient communiquant par une porte dérobée. Ce fut dans leur grand hôtel de La Force que les messieurs Paris mirent Argenson au courant d'un beau projet monté contre l'étranger.

Les fermes rapportaient cent millions et ils les avaient payées quarante-huit. Leur intention était de faire exploiter ce bail par une compagnie d'actionnaires exactement pareille à la *Compagnie d'Occident* et à laquelle tout le monde et les fermiers généraux d'abord pourraient s'intéresser. Le bénéfice qu'on tirerait de cette affaire, d'un rendement autrement sûr que la lointaine Louisiane, y attirerait le public. Et du même coup, ils culbuteraient le prétendu système de l'insolent Écossais.

Les Paris ricanaient ravis. Argenson se frottait les mains. Il leur demandait seulement de ne pas agir avant qu'il ait réglé son compte avec l'ennemi commun. Sans s'inquiéter

de Law en qui les naïfs espéraient pour éteindre les dettes, il allait, lui Argenson, souffler en un tournemain sur les billets d'état et les faire disparaître. Le tour dont il était si fier ne constituait pas moins qu'une nouvelle canaillerie aux dépens des sujets. Il offrait à ces dupes perpétuelles de nouvelles espèces haussées contre des vieilles plus riches en matière d'or et d'argent, et un appoint de mauvais papier qui était proprement confisqué.

Pendant que se tramaient ces obscurs complots, Law travaillait sans relâche à organiser sa compagnie dont la situation financière apparaissait assez médiocre. Après tant de mois, la souscription n'était pas encore couverte! L'affaire aurait tout à fait langui si la Banque, de plus en plus prospère, ne l'avait soutenue fortement. Le peu d'empressement que la foule montrait pour les actions du Mississipi n'entamait pas la confiance de cet homme ardent. Elle était généralement partagée par les neuf directeurs qui le secondaient, tous gens d'argent, de commerce, de marine ou d'intendance. Si le règlement les plaçait sur le même rang que Law, il n'en demeurait pas moins leur chef.

Son premier soin avait été de mettre de l'ordre dans la colonie. Il avait expédié d'abord Lépinay sur l'île Grenade puis nommé commandant général à sa place Bienville qui connaissait évidemment mieux le pays, où il vivait depuis des années, que n'importe quel officier débarquant de France. Law conserva le commissaire ordonnateur qui semblait, maintenant qu'on l'avait séparé de son ennemi, disposé à agir. Dans ses mémoires, Hubert demandait des familles de laboureurs et d'artisans et recommandait la culture de l'indigo, du riz, du tabac et l'élevage des vers à soie.

Les mines intéressaient particulièrement Law. Il fit donc venir place Louis-le-Grand Lamothe Cadillac et le pria de lui confier un échantillon du plomb que le militaire prétendait avoir découvert et qui fut adressé pour examen à M. l'abbé Bignon, de l'Académie des sciences. L'ancien gouverneur régala pour surcroît le directeur d'un discours plein de jurons et dans lequel il exhala sa haine de cette terre maudite. Law rompit l'entretien. Il se souciait peu d'écouter des divagations. Il était pressé aussi. MM. de Latour et Perrier, deux ingénieurs que la Compagnie avait engagés, l'attendaient dans le cabinet voisin. M. de Latour devait partir avec les premiers colons. L'autre avait reçu la mission

d'établir le plan d'une ville tirée au cordeau comprenant soixante-cinq ilots de douze habitations chacun et en outre une église, une intendance, un hôtel du gouvernement, deux casernes, une prison et un magasin général et qui s'appellerait la Nouvelle Orléans.

Law pensait à tout. Il interrogeait lui-même les recruteurs chargés de faire miroiter aux yeux des faux sauniers et des vagabonds, les splendeurs du Mississipi. Ces individus affirmaient au directeur pouvoir rassembler plusieurs centaines d'hommes et de femmes pour le milieu de l'été.

L'esprit tantôt tourné vers son lointain royaume et tantôt vers La Rochelle où sa flotte attendait ses ordres, Law prêtait peu d'attention aux façons de plus en plus mystérieuses du garde des sceaux. Argenson pourtant intriguait jusqu'à ses commis qui cherchaient ce qu'il pouvait bien préparer, enfermé au verrou dans son cabinet avec ses deux fils. Les jeunes gens y copiaient et recopiaient une lettre confidentielle de leur père aux intendants à qui le ministre annonçait le fameux édit sur les espèces. Celui-ci parut le 11 mai enregistré par la seule Cour des monnaies.

Le Parlement ne trouva pas la chose à son goût et, dès le 2 juin, on commença de percevoir une sourde agitation dans les Chambres.

Argenson haussait les louis de 18 à 36 livres, les écus de 4 livres 10 sous à 6 et invitait les sujets à se présenter à l'Hôtel de Ville où il leur serait remis 60 livres de la nouvelle monnaie contre 48 livres de l'ancienne et 12 en billets d'état. L'opération avantageait outrageusement le Trésor.

Les robins estimèrent, le 14 juin, que cette mesure était assez grave pour convoquer les cours souveraines, la Cour des Comptes, la Cour des Aides et la Cour des Monnaies, à une grande assemblée qui aurait lieu le lendemain. Certaines abstentions, volontaires ou forcées, la firent remettre au 27. Bientôt le Parlement décida de s'opposer seul.

Le vendredi 17, le Premier Président, M. de Mesmes, et les députés se présentèrent au Palais-Royal pour réclamer la suspension de l'édit. M. le duc d'Orléans ne leur accorda rien, mais ordonna aux troupes de se tenir prêtes à marcher.

Le Parlement insista. Il vint le 27 faire ses remontrances au roi et le 2 juillet chercher la réponse de Sa Majesté. Elle fut, dans la bouche d'Argenson, d'une exemplaire dureté. Les robins étaient lestement renvoyés à leurs affaires.

Law, à l'écart, considérait les événements avec une certaine inquiétude. Il était visible que le Parlement cherchait à soulever la multitude contre le gouvernement en abusant de l'intérêt public. Derrière M. de Mesmes se cachaient les bâtards à qui avait été ôté depuis un an le droit de succéder à la couronne. Les bâtards? Plus exactement le seul duc du Maine et sa toute petite femme, haute comme un enfant, dont l'ambition était monstrueuse aussi. La Bretagne, d'accord avec eux, commençait de gronder et l'Espagne poussait par en dessous. Le couple n'avait-il pas partie liée par l'intermédiaire de l'ambassadeur Cellamare avec le fils du jardinier de Plaisance, l'orgueilleux redoutable et forcené cardinal Alberoni, le premier ministre d'Espagne et le roi son maître, le Philippe V au menton long. La rue, à Paris, frissonnait presque. Allait-on vers une nouvelle Fronde soutenue par l'ancienne Cour et le vieux Villeroy?

Catherine et Jean n'étaient guère rassurés. Ils se souvenaient des émeutes d'Édimbourg. Que deviendraient-ils si la cabale l'emportait, si M. le duc d'Orléans s'effaçait !

— Et toute notre fortune qui est dans vos affaires, soupirait Mme Law.

— Oh ! cela, fit le mari. Je pense surtout à l'avenir de la Banque.

Il n'oubliait pas non plus, au milieu de ces émotions, la Compagnie. Le 12 août, il expédiait l'ordre aux capitaines de la *Victoire*, de la *Duchesse de Noailles* et de la *Marie* de mettre sous voile le 25 prochain pour la Louisiane en les prévenant qu'ils auraient huit cents personnes à embarquer, quand un coup de tonnerre éclata dans Paris.

Le Parlement déclarait personnellement la guerre à Law.

L'arrêt était terrible. La Cour ordonnait que la Banque demeurerait réduite aux termes et opérations portés par les lettres patentes de mai 1716. En conséquence, elle ne pouvaient plus détenir aucuns deniers royaux, et ainsi étaient annulés les avantages si péniblement arrachés naguère à M. le duc de Noailles. Défense en outre était faite à tous étrangers même naturalisés, de s'immiscer directement et indirectement dans l'administration des deniers royaux.

Law lisait hébété la copie de l'arrêt qu'on venait de lui apporter. Ainsi un mouvement rageur de la robe renversait tous son travail sans égard pour le bien qu'il pouvait

faire et qu'il avait déjà fait. Il repoussa d'un geste dégoûté les dépêches aux capitaines de La Rochelle et entra en fureur. Que lui reprochait-on? Ces ânes doublés de coquins le croyaient-ils vraiment capable d'avoir inspiré le stupide édit du garde des sceaux? Il était las jusqu'à l'écœurement de toutes ses secouades! Il ne poursuivait aucun but intéressé; il ne voulait que le bonheur du royaume. Et tous le haïssaient; tous le traquaient comme une bête méchante. Il lui semblait que leur ignorance se vengeait de son génie. A cet instant, il souhaitait fuir. Il n'avait plus que le désir de reprendre la libre vie vagabonde d'autrefois. Mais que dirait Catherine? Il devait penser aussi à ses enfants. Et puis il avait fait à ces hommes des promesses. L'honneur l'obligeait à les tenir.

— A la place du Régent, je jetterais tout ce Parlement en prison. Il y a trop longtemps que la comédie dure.

Il menaçait parce qu'il avait peur, très peur. Il avait approché une fois de la corde et il ne l'oubliait pas. Ses dents claquaient, il sentait ses os se glacer, sa chair frissonner. N'allait-on pas le maltraiter, l'attaquer de nuit, qui sait, le tuer peut-être. Que deviendraient-ils sans moi? Il projetait de les abandonner et s'effrayait qu'ils fussent privés de lui. Décidément sa tête tournait. Il la serra entre ses mains par-dessus la perruque.

M. le duc de La Force qui entrait vit les dix doigts crispés sur les boucles blondes. Ils étaient pareils à des griffes d'oiseau mort. Le dos écrasé semblait attendre les coups.

Law se redressa pour le visiteur, mais sans masquer son découragement. Il était impossible de travailler sérieusement dans ce pays!

— Et Du Bois qui est absent! soupira-t-il.

— Il va revenir. Il quitte Londres aujourd'hui. Ce petit abbé ne vous est pas indispensable; ne suis-je pas là?

— Et M. le Duc! ricana presque Law.

— Et M. le Duc aussi, répétait le grand seigneur protecteur et bonasse.

M. le duc de La Force l'emmena vivement au Palais-Royal, pressé d'agir. Pendant cinq ou six jours il ne fit que se démener. Il harcelait d'Argenson, l'échauffait contre le Parlement, le poussait à pousser M. le Régent. Il tournait autour de M. le duc de Saint-Simon, l'assurait qu'il était prêt à lutter de toutes ses forces contre les bonnets, si l'on

lui donnait la petite place qu'il guignait dans le Conseil de régence.

Law, de son côté, amenait à M. le duc d'Orléans, M. le Duc, tumultueux, bourré d'actions, et prêt à tout pour ne pas les perdre. La haine qui l'animait contre la duchesse du Maine, sa tante, lui faisait désirer encore l'éducation du roi que détenait le mari.

L'abbé Du Bois tomba au milieu de ces marchandages, le nouveau traité de la Quadruple-Alliance dans sa poche, fier de sa victoire et peu désreux de voir les innombrables lecteurs des *Mémoires*, récemment publiés, du cardinal de Retz, confondre Mazarin avec Law et recommencer au profit des bâtards les sottises de la précédente régence. Une fronde suffisait. D'autant plus que celle-ci le culbuterait en même temps que son maître. Il joignit ses instances aux instances des autres et finit d'investir M. le duc d'Orléans qui balançait encore à attaquer le Parlement.

Cette assemblée continuait ses grimaces et des bruits sinistres circulaient dans Paris. Ne racontait-on pas que les robins s'apprêtaient à se saisir de Law pour le juger toutes portes fermées et le pendre sur-le-champ?

Dès qu'il le sut, le malheureux, affolé, s'engouffra dans son carrosse en perdant presque sa perruque et courut larmoyer au Palais-Royal. Il évita Du Bois dont l'attitude changeait jusqu'à devenir louchement parlementaire. M. le duc de La Force et le conseiller d'État Fagon, secoués par les mêmes rumeurs nées on ne sait où, arrivèrent à leur tour. Ils déclaraient que seul un lit de justice rapidement tenu sauverait la situation. M. le Régent qui se tirait du lit écouta mal ce trio d'assaillants, signa distraitement le sauf-conduit que Law agité quémandait et ordonna d'un ton las à tout le monde de tenir une conférence après dîner, chez M. le duc de Saint-Simon qui lui rendrait compte.

C'était le 19 août. Le boudrillon s'attendait bien à jouer sa partie, encore qu'il n'étalât pas trop, par politique, en ce moment, sa profonde haine des bonnets. Ce qui le frappa le plus en voyant entrer cette compagnie, ce fut la mine défaite de Law. Il avait l'air d'un mort, bredouillait bêtement, lui si plein d'esprit, « corde, gibet, juré de me tuer ». Et puis soudain il se mit à pleurer.

M. le duc de Saint-Simon ne jugeait pas cet effroi excessif. Les parlementaires sont capables de tout étant les plus

grandes canailles du royaume. Il conseilla donc à Law de se mettre en sûreté.

— Vous êtes l'ami de Nancré. Il est présentement en Espagne. Retirez-vous dans sa chambre au Palais-Royal. Ils n'iront pas vous chercher là et vous serez en mesure de parler à toute heure à M. le Régent.

Le duc l'engagea à gagner cette retraite immédiatement. L'autre, un peu calmé, tira sa révérence. Il respira tout à fait quand lui apparut enfin le gros visage d'Ibagnet, le concierge du Palais-Royal. Une fois dans la chambre de Nancré, il écrivit à sa femme de venir l'y rejoindre, puis il se mit à la recherche du prince.

Pendant ce temps la conférence se poursuivait chez M. le duc de Saint-Simon. Les trois hommes ne se séparèrent qu'à neuf heures, convaincus qu'il n'y avait pas d'autres ressources que le lit de justice.

Le petit homme vivait maintenant les jours les plus délicieux de sa vie. On ne voyait que lui au Palais-Royal. Il s'y présentait à toute heure, et une fois si tard qu'il ne put pas toucher M. le duc d'Orléans déjà enfermé avec ses maîtresses et ses roués. Il laissa un billet et descendit le degré en pestant contre une si absurde manière de se comporter. Un laquais de Law, posté contre une embrasure, se jetant sur lui, le supplia de venir alors voir son maître. Il remonta complaisamment les marches et se fit conduire à l'appartement où l'homme et la femme se tenaient sans rien dire assis l'un devant l'autre avec une bougie entre eux. Catherine sortit aussitôt. Il demeura juste le temps de rassurer Law, puis il rebondit dehors.

Il lui fallut avoir encore des entrevues avec M. le Duc, dans un coin sombre du jardin des Tuileries. Il abandonnait son carrosse à l'écart, dépistait ses gens par de malignes paroles et s'envolait sous les arbres. Il avait beau argumenter fort, l'autre opposait à tout un entêtement de brute. Il voulait l'éducation du roi. Il la voulait comme il avait voulu cent cinquante mille livres de M. le Régent, comme il voudrait plus encore.

Cette volonté furieuse transformait le lit de justice en une très grande affaire. Réduire les bâtards à leur rang de pairie plaisait sans doute à M. le duc de Saint-Simon qui les méprisait, mais n'était-ce pas trop pour une fois? Et puis, s'il détestait le duc du Maine, il estimait l'honnête comte de

Toulouse et désirait épargner à ce dernier une injuste humiliation. Que de complications ! Il était ravi, remuait frénétiquement, poursuivant M. le duc d'Orléans jusque dans son lit, s'occupant des plus minimes détails matériels, dessinant même des plans et toujours en exigeant le secret avec quantité de doigts sur les lèvres.

Il eut lieu enfin le 26 août 1718 au matin, ce fameux lit de justice, et à pied sur deux files, ils arrivèrent en robes rouges, ces cent soixante-dix arrogants magistrats et sans émouvoir un instant le peuple qui les regardait passer. Il n'était point besoin de réveiller de si bonne heure les mousquetaires et les gardes !

Ils prirent place et le discours d'Argenson les assomma. M. de Mesmes tenta de bredouiller quelques mots. Mais l'enfant assis sur le trône et qui riait prononça la phrase consacrée : « Le Roi veut être obéi et obéi sur-le-champ. » Cette seule parole sonna terriblement aux oreilles des bonnets. Il n'y avait plus, sauf de nom, de Parlement. Ils enregisgistrèrent et cassèrent ce qu'on voulut. Rentrés dans leur palais, ils se remirent à protester. On arrêta trois robes rouges et ce fut fini.

Law avait un ennemi de moins et le plus méchant. Il conservait sa tête et la France le conservait. Il s'en réjouit pour lui et aussi pour le royaume.

Aussitôt la victoire remportée et plein d'une hardiesse qui lui manquait la veille, il agit avec une extraordinaire rapidité. Le 4 septembre, c'est-à-dire moins de dix jours après le lit de justice, la *Compagnie d'Occident* devient adjudicataire de la ferme des tabacs.

Le projet était déjà prêt quand les mouvements du Parlement empêchèrent l'auteur de le faire approuver aussitôt par le Conseil des finances.

Le roi, contre un versement annuel de quatre millions deux cent mille livres, accordait le bail de cette Ferme pour neuf ans au sieur Jean l'Amiral, nom d'emprunt que Jean avait dû inventer sans effort dans le moment où il signait les ordres aux capitaines de ses vaisseaux.

L'opération était bonne pour Law et pour l'État. Le Roi devait à la *Compagnie d'Occident* quatre millions représentant l'intérêt de son capital en billets d'état, entièrement souscrits depuis juillet dernier, et il ne pouvait pas les lui

payer. Les deux règlements se firent par compensation. Sa Majesté était déclarée quitte de sa dette tandis que l'adjudicataire ne demeurait plus débiteur envers Elle que de vingt mille livres par an.

En mettant sur pied cette habile combinaison, Law ne visait pas uniquement à soulager le Trésor toujours obéré. Il pensait d'abord à sa Compagnie engagée à la Louisiane dans des plantations de tabac et qui trouvait ainsi un commode débouché pour ce produit. Il pensait peut-être encore plus à ses actionnaires. La colonie ne procurerait pas tout de suite les bénéfices fabuleux qu'il leur avait fait espérer. Il était donc indispensable de soutenir cette entreprise de longue haleine par d'autres d'un rendement immédiat plus certain et qui servirait à grossir les premières répartitions.

Les personnes subtiles, qui devinaient déjà que Law cherchait à se rendre maître de toutes les richesses du royaume, furent un peu surprises de le voir bientôt laisser le Conseil de régence prendre une décision contraire à ses ambitions. Le 16 septembre, en effet, cette assemblée autorisait Aymard Lambert, valet de chambre d'Argenson et prête-nom des Paris entêtés dans leur idée, à céder son bail à une compagnie du même modèle que la *Compagnie d'Occident*. La Ferme Générale était pourtant une belle proie à saisir !

Law s'en serait peut-être emparé si elle avait été libre. Mais pouvait-il se dresser brutalement contre le garde des sceaux à qui il devait un peu la vie après avoir manqué la perdre par sa faute. Et puis ses rapports avec les quatre frères s'étaient bien améliorés. Il ne désespérait plus de les convaincre et de les amener de son côté.

Paris-Duverney ne venait-il pas d'acquérir une concession au Mississipi dans la région des Bayagoulas et de lui adresser M. Dubuisson chargé de la diriger? Celui-ci souhaitait partir dans le prochain convoi. L'infatigable Law le préparait plein d'ardeur en se réjouissant d'y compter des hommes comme M. Bernard de la Harpe, et M. Brossard, marchand de Lyon par exemple, qui n'étaient ni l'un ni l'autre des aventuriers. La Compagnie, outre un nouvel ingénieur, M. Mean, et quatre commis, engageait, de son côté, des maçons, un perruquier, un chirurgien, quinze fondeurs pour les mines; M. l'abbé Bignon, ayant solennellement reconnu que l'échantillon de plomb était bien du plomb.

Tout ce monde s'embarqua le 12 novembre à La Rochelle en même temps qu'une compagnie de soldats sous les ordres de M. de Boisbriant..

Law envisageait, après avoir absorbé la *Compagnie royale de Guinée*, de s'emparer encore de la *Compagnie du Sénégal* qui a le monopole de la fourniture des nègres, quand lui fut proposée, dans la nuit du 2 décembre, une autre affaire qui ne le tentait guère.

CHAPITRE VI

Depuis que les Conseils, à l'exception de celui de régence, avaient été supprimés en septembre, Du Bois dirigeait seul les affaires étrangères avec le titre de secrétaire d'État par commission

M. le duc d'Orléans avait promis la paix à la France. L'abbé la voulait maintenant donner au monde.

Obéissant aux suggestions de l'habile Stanhope et du secrétaire d'État anglais Craggs, il rêvait d'établir la paix perpétuelle en Europe par le moyen d'une large fédération des puissances. Il avait réussi dernièrement, aidé de ses amis et préoccupé de son chapeau, à attirer l'empereur, dont le crédit était grand auprès du pape, dans la Triple-Alliance devenue ainsi Quadruple. Mais les trois hommes avaient échoué devant Alberoni qui écartait tous leurs émissaires.

L'arrogant cardinal, remarquable par sa tête énorme et son trop large visage, ne manquait point d'esprit, mais il avait l'âme basse et le goût de la politique sale. Il s'était compromis avec le fou de Suède Charles XII et les plus douteux aventuriers jacobites. Il haïssait la France et particulièrement M. le duc d'Orléans. Il lui reprochait deux choses : d'être l'usurpateur possible d'un trône qui devait revenir à son maître, et de n'avoir eu pour lui que des bontés quand il n'était encore qu'un pauvre petit curé parmesan, prêt à se faufiler dans n'importe quelle intrigue qui rapporte. L'ambassadeur d'Espagne à Paris, Cellamare, ne s'employait sur son ordre qu'à rédiger d'obscènes récits concernant le Régent et que le premier ministre présentait au roi et à la reine pour exciter leur haine.

L'orgueil était sa passion dominante. Ce sentiment tournait chez lui presque à la folie. La flotte espagnole venait

de se faire hacher par les Anglais en Sicile. Alberoni prétendait sérieusement que la reine était responsable du désastre pour l'avoir empêché de s'embarquer sur le vaisseau amiral où sa présence aurait obtenu de Dieu la victoire.

Cette défaite conjuguée avec la défaite de M. le duc du Maine à Paris, dont l'humiliation s'était trouvée partagée par le Parlement, avait été le point de départ d'une nouvelle intrigue qui réunissait quelques-uns des plus tenaces ennemis de M. le duc d'Orléans.

Stanhope avait prévenu Du Bois à la fin de l'été du complot qui se tramait. L'autre en découvrit bientôt les fils qui se nouaient dans la maison même de Cellamare, place des Victoires. Elle était le lieu de rassemblement d'un troupeau de pâles intrigants que laissait sans emploi la dispersion de la cour jacobite de Saint-Germain. Mme la duchesse du Maine entretenait des rapports dangereux avec tous ces drôles. Des renseignements sûrs annonçaient que Philippe V se préparait à entrer en France. L'abbé guignait encore le départ de deux conspirateurs du genre étourdi sur le point de gagner Madrid munis des dernières dépêches de Cellamare. Il était décidé à s'en emparer et à mettre la main sur l'ambassadeur. Cette mesure indispensable provoquerait l'ouverture des hostilités entre les deux pays.

Ainsi la France allait à nouveau faire la guerre ! Sans doute, mais une guerre qui n'aurait pour but que de mieux consolider la paix future. Il était aussi dans les intentions du gouvernement de proclamer que l'on attaquait moins l'Espagne que son criminel ministre. Avant de s'enfoncer dans ces subtilités, il y avait quelque chose de plus important à régler. Le Trésor était vide et l'on ne se bat pas sans argent. Du Bois eut alors une idée. Il souffla trois mots à l'oreille de M. le duc d'Orléans : il fallait établir la Banque royale, dont l'Écossais ne parlait plus, satisfait maintenant d'être à peu près le maître unique de ses affaires.

M. le Régent approuva fort ce projet. Le 2 décembre, Son Altesse Royale commanda donc à Law de se présenter de nuit au Palais-Royal et en passant encore par les derrières. L'autre obéit, non sans pester contre tant d'absurde mystère. Il rampa le long des murs, découvrit la porte dérobée, frappa trois petits coups pour se la faire ouvrir. Les premières marches d'un escalier en colimaçon et un laquais qui

tenait un flambeau lui apparurent. Il suivit l'homme, enfila plusieurs chambres obscures, traversa le salon sur la rue Saint-Honoré et pénétra enfin dans le cabinet qui le joint et où l'attendaient M. le duc d'Orléans et M. le duc d'Antin.

Ce dernier personnage, avare, souple, méticuleux, naguère chef de l'ancien Conseil des affaires du dedans, appartenait à la famille du Régent par Mme la duchesse d'Orléans, sa demi-sœur. Il était, en effet, le fils de Mme de Montespan et, si imprévu que ce soit, de M. de Montespan.

Comme il arrive toujours dans ces sortes de conférences, on ne dit pas à Law tout ce qu'on pouvait lui dire, mais on ne lui en cacha pas autant qu'on l'aurait souhaité. Il comprit quand même assez vite que les deux ducs se préparaient à lui tendre un piège. Prudent, il dissimula la méfiance qui lui venait sous un air stupide.

M. le duc d'Orléans, tournant vers le banquier ses yeux malades, discourait avec une ferme douceur. L'État aurait prochainement besoin de grosses sommes ; le Trésor était dans l'impossibilité de les fournir ; il semblait difficile d'avoir recours à des impositions nouvelles sans l'appui du Parlement. Son Altesse Royale s'était alors souvenue d'une lointaine conversation à Marly, de certaines prodigieuses promesses de ce bon Law. Elle n'écartait plus ses anciens projets.

L'invitation était nette. L'autre feignit de mal entendre. Il ne se tira de son attitude innocente que pour proposer la création de neuf cents millions de billets en remplacement de la même somme de rentes, ladite monnaie ne devant jamais être remboursée ni porter intérêts.

La pauvreté de cet expédient désola M. le duc d'Antin. Law, écartant les bras, ne fit pas plus que de convenir de sa faiblesse. Le silence se serait éternisé si M. le duc d'Orléans, ne l'avait à son tour attaqué et non sans humeur. Il ne s'expliquait pas qu'un homme qui avait tellement assiégé le feu roi, Desmarets et lui-même pour être autorisé à bâtir un extraordinaire système, se dérobât ainsi dans le moment où justement on consentait à le réaliser.

Law continuait de se taire. Pouvait-il déclarer à M. le duc d'Orléans que la facilité de Son Altesse Royale l'effrayait autant que l'avidité de la cour et qu'il ne doutait point que livrer la Banque au Roi, c'était la pousser à une ruine certaine.

Courageusement, il tenta de la sauver encore. Il proposa,

dans ce but, de faire la Banque royale en continuant la sienne à côté. Il avait l'espoir secret de réussir à supprimer le dernier établissement aussitôt la guerre finie, car il se cramponnait toujours au grand rêve de constituer à l'intérieur de l'État une puissance fortement indépendante qui servirait les intérêts du pays sans devenir jamais l'esclave des dangereuses volontés de ses gouvernements successifs.

Cette requête ayant été repoussée de façon brutale par M. le duc d'Antin, il ne restait plus à Law qu'à obéir. Il accepta donc d'abandonner la Banque à Sa Majesté et de mettre sur pied le système. Mais à une condition cependant qu'il formula d'une voix mystérieuse. Le système était une machine très compliquée dont lui seul connaissait la mécanique. Si on le laissait absolument libre, il triompherait. Si l'on se mêlait de le gêner, il ne répondait pas des cataclysmes qui en découlaient. Son Altesse Royale acquiessa et pour donner à Law une preuve immédiate de sa bonne volonté, Elle le chargea de rédiger le nouveau règlement.

Il fut ensuite convenu que la lecture de cette pièce aurait lieu le lendemain dans le même cabinet et à la même heure.

M. le Régent en approuva tous les détails. Il estima juste que le Roi remboursât les six millions du premier capital, étant bien décidé à ne les payer jamais. Il écouta sans sourciller la lecture de l'article 7 et ne remarqua point que le banquier, à cet endroit, accélérait bizarrement son débit. Il y était dit que les billets pourraient être faits, au choix des porteurs, en écus de banque ou en livres tournois. Law ne garantissait donc plus l'invariabilité de la monnaie et, par ce moyen, essayait de protéger un peu la caisse de la banque soumise maintenant au caprice gouvernemental.

Le règlement accepté, une dernière conférence nocturne fut alors fixée au lendemain. Il était nécessaire de recommencer la comédie en présence du garde des sceaux.

M. le Régent vit M. le Duc dans l'après-dîner. Cette longue cigogne aux yeux rouges, une fois gavée d'une forte somme, saisit sans délai tous les avantages de la Banque royale. Puis il prévint Argenson que le moindre bronchement de sa part le ferait destituer. L'édit fut alors adressé au Parlement qui le repoussa. Après quoi M. le duc d'Orléans le déclara enregistré.

Du Bois, rassuré du côté de l'argent, jeta le filet à Poi-

tiers sur les deux émissaires de Cellamare et alla fouiller les papiers de l'ambassadeur place des Victoires.

Pendant que l'on se préparait à la guerre, le directeur s'occupait d'établir la nouvelle banque avec le plus de commodités possible. Il garda les mêmes officiers : Fénelon, Bourgeois, du Revest, Vernezobre, Poterat, Rauly et les autres, y compris le sieur Bonneral, caissier, qui s'était acquis une sorte de célébrité à Paris en ne maniant l'argent que ganté. Il fallut seulement doubler le nombre des imprimeurs qui n'étaient que de deux jusqu'ici et les faire travailler jour et nuit. En trente mois, la Banque avait marqué cinquante millions de billets. On lui demandait d'en fabriquer trente autres en quinze jours. Fénelon, Bourgeois et du Revest n'arrêtaient plus de signer et leurs pauvres mains étaient couvertes d'ampoules.

Cette mise en train de la Banque royale n'empêchait pas Law de penser à la Compagnie, qu'il grossit en janvier, selon ses vœux, de la *Compagnie du Sénégal*.

Les mois de février et de mars furent employés par le grand homme à échafauder le système dans le silence du cabinet. Il reprit encore langue avec Vincent Le Blanc, le plus fameux et le plus redoutable de tous ceux qui se sont occupés de papier. Cet homme remuant l'avait beaucoup aidé dans le moment du lancement de la *Compagnie d'Occident*. Mais il le trouvait aujourd'hui bien mou. Les actions se traînaient piteusement autour de 300 et elles avaient été émises à 500 ! Que faisait donc tout ce petit monde d'agioteurs qui, depuis vingt ans, tenaient bureau dans les maisons de la rue Quincampoix? Il le demanda à Vincent.

— Serait-il vrai, monsieur Le Blanc, que vous ne vous intéressez plus qu'aux actions de M. Aymard Lambert?

— Hé ! c'est une très bonne affaire ! M. d'Argenson la protège. N'oubliez pas, monsieur Law, que je suis agioteur et officier aussi. Ma place de secrétaire du roi me force à ménager mon chef, M. le garde des ceaux. Je ne tiens pas à retourner, ce qui m'est arrivé souvent, à la Bastille !

— Un homme d'argent digne de ce nom ne pense point à si minces détails. Enfin vous ne marchez plus avec moi. Vous le regretterez un jour.

— Vous peut-être d'abord, monsieur Law !

— Oh ! vous ne me faites pas peur !

— On a toujours tort, monsieur Law, de ne pas craindre Vincent Le Blanc.

Et il partit plein d'insolence, en oubliant même de saluer.

— Bah ! Bourgeois m'en trouvera d'autres, dit le banquier.

Le mois d'avril fut délicieux. M. le prince de Conti, dont les équipages étaient prêts, devait bientôt quitter Paris pour les sièges de Roses et de Palamos. La campagne allait s'ouvrir ; Berwick se disposait à investir Fontarabie, et le 1er de mai, racontait-on, l'armée se mettrait en front de bandière.

Law se réjouissait surtout de voir le prince s'éloigner.

— La guerre sert tout de même à quelque chose, remarqua-t-il.

Il fut moins satisfait qu'on se soit enfin aperçu de l'erreur volontaire contenues dans l'article 7. M. le Régent exigeait que l'omission fût immédiatement réparée. Les billets, bien que demeurant faits en livres tournois, devaient être préservés de toute variation des espèces. C'était leur donner l'avantage sur le métal. Cela s'accordait avec les théories de Law. Mais, habile à changer d'avis, il refusa plein de prudence de rédiger, comme à l'ordinaire, l'arrêt qui parut quand même le 25 avril. Contrairement à sa manie, il ne se fâcha point pourtant.

Il avait l'allure guillerette d'un homme qui se prépare à livrer bataille en étant sûr de la victoire. La bonne humeur transpirait sur ce calme visage encore beau.

— Catherine, vous allez voir ce que je suis capable de faire, disait-il à sa femme.

Au mariage du fils Argenson qui épousait quarante mille livres de rentes, chacun admira l'éclat de sa prestance, ses manières toujours polies et cependant plus désinvoltes.

Pour bien prouver au public qu'il s'installait définitivement dans le royaume, il acheta, sur les conseils de M. le Régent, et trop cher sans doute, mais qu'importe, à son vieil ennemi Crozat, la terre de Tancarville.

— Comment vont vos affaires en Louisiane? interrogea le financier perfide quand tout fut réglé.

— Mieux que de votre temps, répondit Law et d'un ton que n'aurait jamais eu avec cet homme si riche le feu roi en personne.

GEORGES OUDARD.

(A suivre.)

Une Ténébreuse Affaire

Louis Balssa, oncle de Balzac, fut-il un assassin?

En 1819, Balzac avait vingt ans. Dans sa mansarde de la rue Lesdiguières, près de l'Arsenal, il travaillait fiévreusement à un drame classique en vers, qui devait, croyait-il, donner à sa famille une idée de son génie et la détourner de la fâcheuse étude de notaire qu'elle lui destinait. Car le génie est si rare et les signes en sont parfois si incertains ou si tardifs que les familles hésitent ordinairement à y croire. M. de Balzac père, ancien directeur de la première division des vivres, retiré à Villeparisis, et Mme de Balzac, née Sallembier, ont toléré ce qui leur a paru un caprice, mais ils comptent bien que, sa gourme une fois jetée, le jeune homme reviendra aux choses sérieuses et acceptera une charge honorable. En attendant, comme on ne peut décemment avouer aux amis et connaissances qu'Honoré s'essaie au métier de grand homme, pour tout le monde, il est à Albi, chez un cousin, où il se perfectionne dans le droit et la procédure. Le 12 avril 1819, le jeune reclus, dans une lettre à sa sœur Laure (la seule qui ait foi en lui), annonce, avec plus de bonne humeur que d'esprit, qu'il a fait choix d'un domestique, lequel n'est autre que *Moi-même*, et qu'il va l'envoyer « à Villeparisis chercher du fruit, ou bien à Albi, voir comment va mon cousin ».

Quel était ce cousin, nanti d'un office dans la chaude petite ville du Tarn? S'il a existé ailleurs que dans l'imagination puissante de Balzac père, il ne pouvait être qu'un parent fort éloigné. Les Balssa ou Balsa, véritables aïeux du grand homme, n'étaient pas des citadins, mais des ruraux. Ils n'étaient point d'Albi, mais de Montirat, à la pointe nord de la province, sur les plateaux ondulés qui bordent le cours sinueux du Viaur. Le fossé profond et abrupt que creuse parallèlement au Tarn, ce torrent, sauvage affluent de l'Aveyron, formait autrefois la limite du Languedoc, dont relevait l'Albigeois, et de la Guyenne, à laquelle se rattachait le Rouergue. Il sépare aujourd'hui encore les départements du Tarn et de l'Aveyron. Tout porte à croire que les Balssa étaient originaires du Rouergue. C'est dans le but illusoire de se rattacher aux Balsac d'Entragues que le père de l'écrivain se prétendait issu du village de Balsac, près de Brioude. Il est beaucoup plus naturel d'admettre que les Balssa venaient d'un autre village également appelé Balsac, mais situé à 14 kilomètres au nord-ouest de Rodez et à 40 kilomètres seulement au nord de Montirat, tandis que Brioude en est à 200 kilomètres. Balsac du Rouergue, près de Nuces, est au bord d'une des causses les plus occidentales de l'Aveyron, la causse du Comtal. Pays accidenté et pittoresque, des ceps noueux y sortent d'une glèbe rouge, le long de pentes si rapides et si ravinées qu'il a fallu soutenir la terre par des murs et que le vignoble s'y échelonne en gradins. Des bois couronnent les cimes. A peu de distance, vers l'ouest, s'ouvre maintenant une région fumeuse de mines et d'usines, celle de Cransac-Capdenac.

En un temps qu'il est difficile de fixer, mais qui doit avoisiner le treizième siècle, temps de vastes perturbations, comme on sait, dans cette orageuse contrée, un appel semble s'être fait du sud au nord, l'appel du vide au plein. Le Languedoc et l'Albigeois, dévastés par l'expédition de Simon de Montfort et la longue période d'expropriations, de déportations et de supplices qui suivit, appelèrent ou attirèrent à eux les peuples des districts voisins. C'est ainsi que les Balssa durent descendre de leur causse vers le pays à peine moins haut et moins accidenté où coule le Viaur, pays de gras pâturages, de bonnes terres à blé, de châtaigneraies et de landes fleuries d'ajoncs. Pour un homme seul et un peu entraîné, ce n'était qu'une grande étape à faire; pour

une famille ou une tribu, deux ou trois au plus. Les uns franchirent le Viaur, les autres restèrent en deçà, aux confins sud de la province originelle, dans le district de Villefranche. Ils prirent ou ils reçurent le nom de Balsac, parce que c'était celui du village d'où ils venaient. Tous les noms propres sont, comme on sait, soit d'anciens prénoms plus ou moins modifiés, soit des sobriquets, ou des noms de métier, ou, enfin, des noms de lieux. Dès le quatorzième siècle, ces noms étaient, en général, fixés, ce qui tend à confirmer que l'exode des Balssa eut lieu au treizième siècle. On écrivit leur nom *Balsa*, tel qu'on le prononçait, parce, que le *c* final des noms en *ac* s'élidait. Au temps de Molière encore on disait *Monsieur de Pourceaugna* pour *Monsieur de Pourceaugnac*. Le redoublement de l'*s*, *Balssa* pour *Balsa*, est fréquent en Albigeois. On le retrouve dans les noms de communes proches d'Albi, telles que Marssac et Terssac. Mais on devait prononcer indifféremment *Balsa* ou *Balza*, car les deux orthographes ont subsisté jusqu'au dix-neuvième siècle, et le grand écrivain lui-même devait encore écrire tantôt *Balzac*, tantôt *Balsac;* on trouve son nom composé de cette dernière manière sur un des livres qu'il a imprimés en 1828 pour Urbain Canel, les *Scènes contemporaines*, de la prétendue vicomtesse de Chamilly. Le père d'Honoré n'avait donc pas tellement changé son patronyme ; il s'était borné à choisir entre ses diverses orthographes, la plus brillante ou la plus rapprochée d'un nom noble et célèbre et, il avait ajouté la particule...

Travailleurs de terre et, comme disent les actes, « brassiers », moins à Montirat même que dans les petits hameaux de l'ancien village de Canezac, dépouillé de sa dignité de chef-lieu paroissial au profit de Montirat, mais qui possède encore son église séparée, à La Pradelle, à La Régaudié, à La Nougaïrié (La Noiseraie), à Gaffatou, les ancêtres directs de Balzac, que l'on suit exactement depuis son quatrième aïeul, Antoine Balssa, de La Pradelle, marié en 1642 à Marguerite Pradines, n'avaient jamais bougé de leurs châtaigneraies, de leurs chemins creux et de leurs champs bordés de haies vives renforcées de distance en distance par de gros arbres, charmes ou chênes. Jamais, au cours de deux siècles, ils ne semblent avoir détaché de rameau à la ville. Seule, une branche issue du mas de Gaffatou et

enrichie par le commerce, produisit sous Louis XV un ecclésiastique de marque, Augustin Balssa, chanoine de l'église collégiale Saint-Salvi, à Albi, et directeur du séminaire. Mais ce chanoine était mort vers 1760 et aucun autre Balssa de Montirat ou de Canezac ne paraît avoir émigré depuis dans la capitale albigeoise. Peut-être, par le problématique cousin notaire ou avoué, faut-il entendre le fils ou le petit-fils du praticien chez qui, aux environs de 1765, Bernard-François Balssa, père d'Honoré, s'était lui-même initié à la procédure?

Il y eut bien, en 1819, un Balssa dont on parla fort à Albi, mais ce fut tout à fait contre son gré. Le malheureux fut condamné à mort et guillotiné le 16 août sur la place du Manège. Ce n'était pas un parent éloigné, c'était un oncle de Balzac, le propre frère de son père. Il s'appelait Louis Balssa et il était le plus jeune des onze enfants dont Bernard-François était l'aîné. Baptisé le 18 février 1766, Louis Balssa avait vingt ans de moins que le père du grand homme, différence qui avait fait des deux frères des étrangers, car Bernard-François, au moment de la naissance de Louis, avait quitté le pays pour n'y plus revenir. Qui donc eût soupçonné un lien entre « M. François de Balzac », ancien secrétaire au Conseil du roi, haut fonctionnaire de l'Empire et de la Restautation, et le paysan albigeois Louis Balssa, accusé d'un crime sordide? Le silence gardé par les intéressés fut si complet que, jusqu'à nos jours, il a trompé les balzaciens eux-mêmes. Ces dernières années seulement, au cours d'une longue enquête sur place, notre ami regretté Louis Lumet découvrit, à sa grande stupeur, cet oncle assassin. Enlevé trop tôt par la mort, il ne put faire à ce drame qu'une brève allusion dans un article de la *Revue de Paris* (1), où il résuma ses recherches. L'histoire ne valait-elle pas d'être reprise et tirée au clair? Nous nous sommes reporté au dossier d'Albi et, malgré quelques lacunes, nous avons pu reconstituer cette affaire. Elle est en elle-même énigmatique et troublante; elle jette, de plus, un jour étrange sur l'obscur milieu de violence sournoise et d'âpreté paysanne d'où est sorti le plus grand romancier de son temps et peut-être de tous les temps.

A une vingtaine de kilomètres d'Albi, à trois ou quatre

(1) Numéro du 15 février 1923.

lieues dans l'est ou le nord-est de Carmaux, le vaste territoire de la commune de Mirandol, limitrophe de Montirat, offre un endroit un peu sauvage, mais exquis : la fontaine de Frexaires. Torrent aux eaux vertes et limpides, le Viaur y coule dans une gorge profonde, entre deux hautes murailles de roches coiffées de bois. Il baigne les ruines de l'ancienne ville de Mirandol, dont le château (ou ce qu'il en reste) se suspend encore au-dessus des eaux, le long d'une côte abrupte que domine le mas du Carrelié. Un moulin est au bas de cette côte. Sur la rive droite, au pied de falaises rocheuses couronnées de châtaigniers, le petit hameau de La Calquière, qui ne compte que cinq ou six maisons. Un pont faisait jadis communiquer les deux bords, mais, en 1819, il était détruit et l'on passait le Viaur sur un bac. Les frondaisons des châtaigneraies, sous lesquelles rampent les mousses et se dressent les touffes luxuriantes des fougères, entretiennent sur la rive gauche l'ombre et la fraîcheur. La fontaine est à environ 60 mètres du pont (aujourd'hui rétabli) et à une vingtaine de pas de la rivière. On y venait, jadis, de La Calquière et du moulin de Mirandol, puiser de l'eau. Aujourd'hui elle ne sert plus à cet usage comestible ; ce n'est plus qu'un trou dans le creux d'un petit mur de pierres sèches, où dort un peu d'eau croupie. La source abandonnée a flué sous terre et va se perdre dans le Viaur.

C'est dans ce lieu paisible et désert que, le lundi 6 juillet 1818, vers neuf heures du matin, on découvrit une femme assassinée. Une jeune fille de La Calquière, Marie-Jeanne Bermon, qui allait remplir sa cruche, vit une paysanne endimanchée assise ou adossée à la fontaine, la tête recouverte d'un mouchoir. A ses vêtements, elle la reconnut pour une de ses voisines ou fille de ses voisins, Cécile Soulié, dite « la Callore » ou, avec l'amour des langues romanes pour les diminutifs, « la Callauresse ». La croyant endormie, Marie-Jeanne Bermon s'approcha d'elle et l'appela. N'obtenant aucune réponse, elle souleva le mouchoir qui recouvrait le visage et recula d'horreur : la figure était toute noire. La pauvre Callore était morte et, sans doute, de mort violente. Revenant précipitamment sur ses pas, Marie-Jeanne Bermon appela au secours. Le nommé Cayre, de La Calquière, accourut à ses cris et se chargea d'avertir les parents de Cécile Soulié. Ceux-ci se rendirent aussitôt à la fontaine et, convaincus que leur fille avait succombé à un

crime, prévinrent sans retard le juge de paix de Pampelonne. Ce digne magistrat s'appelait Bernard Maffre et c'était, à en juger par ses rapports, un vieillard de l'ancien régime. Fidèle à la vieille orthographe, il écrivait encore *avoit* pour *avait*. En dépit de son âge, cet homme ne perdit pas de temps. Dès deux heures de l'après-midi, il était sur les lieux, avec le sieur Antoine Savary, docteur en chirurgie, et un gendarme de la brigade de Pampelonne. Le père et la mère de la victime, suivis de la plupart des habitants de La Calquière, les accompagnaient. Les constatations du juge et surtout la façon dont il les rédige, ont, malgré le caractère lugubre des circonstances, quelque chose d'un peu comique : « Les habits qu'il (le cadavre) portoit, le volume apparent de son sein, la grosseur de son ventre, nous ont porté à croire qu'il étoit du sexe féminin... Nous en avons été convaincu, ajoute-t-il, quand on a levé le mouchoir qui couvroit la figure. Les traits étoient horriblement décomposés, livides, surtout les lèvres et le tour des yeux, qui étoient fermés. Aucune trace de sang sur les habits, ni sur le sol où le cadavre gisoit. » Aucune trace de lutte, non plus, à l'entour, dans les fougères et les plantes croissant autour de la fontaine, ni rien qui témoignât que le corps eût été amené d'ailleurs.

Le sieur Savary, officier de santé, releva autour du cou une dépression, sorte de sillon, profond de quelques millimètres et large d'autant. Ce sillon se poursuivait, égal, depuis le gosier jusqu'à la nuque ; il était dû, selon lui, à la « compression d'un corps solide, cordeau, ruban de fil ou de laine, de la grosseur du petit doigt ». Le médecin conclut à l'asphyxie par strangulation. Il releva que « les extrémités supérieures et inférieures du corps étaient parsemées de taches livides et noirâtres, mais sans blessure ni meurtrissure. » D'autre part, l'examen « laissa voir un fœtus mort du sexe masculin ayant atteint le sixième mois de la gestation ».

Les parents et les autres témoins, interrogés sur-le-champ, reconnurent parfaitement la victime et permirent d'établir de la façon la plus minutieuse l'emploi de son temps pendant la journée et la soirée de la veille. C'était, en somme, à deux pas de chez elle et, pour préciser, à 150 mètres du hameau de La Calquière, que Cécile Soulié avait été assassinée. Femme de trente ans, forte commère aux appas

encore épaissis par une maternité prochaine, la Callore ou La Callauresse était la fille de Pierre Soulié et de Cécile Lacroix, pauvres cultivateurs de La Calquière. Elle s'était mise en service dès qu'elle avait été « en âge de se louer », et, de l'aveu même de ses parents, elle n'avait jamais eu de conduite. Dix-huit mois auparavant ayant, par une chance inespérée, trouvé un mari dans la personne du sieur Joseph Sudre, elle l'avait presque aussitôt abandonné, parce qu'elle le jugeait trop vieux. Pierre Soulié reconnut devant le juge que « sa fille ne se conduisait pas bien depuis longtemps et qu'elle n'avait jamais eu de docilité à écouter les représentations qu'il lui avait faites ». Cécile Lacroix, la mère, dit à son tour que « depuis un an environ qu'elle s'était séparée de son mari, elle (sa fille) avait mené une vie vagabonde, n'ayant aucun domicile fixe, que sa conduite était peu régulière, ce qui affligeait ses parents ».

En cette chaude journée de dimanche 5 juillet 1818, la Callore s'était mise avec une certaine recherche. Elle avait revêtu une camisole de couteline blanche, une jupe de toile dite « racanel », rayée gris et blanc. Sur sa gorge opulente, un mouchoir à fond bleu avec un bord à fleurs noires, et, par-dessus, un tablier rayé blanc et noir. Sur ses cheveux, une coiffe de toile blanche garnie de mousseline et d'un ruban noir. Enfin, selon la simplicité paysanne d'alors, ses jambes étaient nues et ses pieds également nus, dans des souliers bas. Durant toute la matinée et toute l'après-midi, elle avait été vue d'une foule de gens, auxquels elle avait abondamment parlé, cela jusqu'à l'heure plus mystérieuse d'un rendez-vous, dont elle n'avait précisé exactement ni le bénéficiaire, ni le lieu. A son père, elle s'était bornée à dire qu'elle allait « trouver une personne qui devait lui parler de l'autre côté du Viaur ». Détail singulier : on retrouva dans une de ses poches un petit fromage et un morceau de pain bis ; dans une autre, un morceau de gâteau rustique, dit *fougasse* (la *fouace* tourangelle de Rabelais). Les témoins en conclurent que, suivant les us amoureux du pays, elle avait apporté ce gâteau pour le manger avec son galant, et c'était sans doute pour se désaltérer qu'elle s'était rendue avec lui à la fontaine. Ainsi s'expliquaient le silence gardé sur le nom de l'homme et sur le lieu du rendez-vous. D'autre part, c'était bien cet amant qui lui avait donné la mort. Ce n'était pas un inconnu qui l'avait surprise, attirée à

l'écart et étranglée. Vigoureuse gaillarde, n'ayant pas froid aux yeux, elle eût résisté, peut-être mis à mal son agresseur, à tout le moins poussé des cris, et ces cris on les eût entendus du moulin de Mirandol et d'en face, de La Calquière même. La gorge du Viaur est ici étroite et particulièrement sonore. Or, nul n'avait rien vu, ni rien entendu. Enfin, d'après sa mère, Cécile Soulié avait sur elle, à son départ, 22 francs qui, après sa mort, ne furent pas retrouvés. Crime crapuleux de quelque garçon de ferme ou gars de batterie faraud et sans emploi? Voilà ce que l'on serait, tout d'abord, tenté de croire.

Quel pouvait être cet individu? La femme Marie Bermon, du moulin de Mirandol, qui, vers huit heures du soir, avait passé Cécile Soulié sur son bac, en même temps que deux habitants du Carrelié, Jean-Pierre Granier et André Issalis, avait vu la Callore débarquer seule sur la rive gauche du Viaur. Tandis que les deux autres passagers entraient un instant au moulin, Cécile s'était dirigée vers la côte du Carrelié. La côte du Carrelié est une descente sous bois extrêmement rapide qui permet ou permettait (car une route en lacets, beaucoup plus douce, a été construite depuis) de dévaler des hauteurs de la rive gauche jusqu'au fond du ravin où coule le Viaur. André Issalis et Jean-Pierre Granier déclarèrent qu'après avoir causé un instant avec le meunier, ils étaient repartis vers neuf heures et qu'ils avaient retrouvé Cécile « arrêtée au bas de la côte ». Issalis lui demanda si elle ne voulait pas monter plus haut. Elle répondit tout uniment : « Non. » A quatre cents pas plus loin, sur la côte, ils rencontrèrent « deux hommes de taille moyenne, vêtus d'un sac-culotte ou veste et pantalon *(sic)* » qu'Issalis jugea être de toile dite « racanel ». Ces individus avaient des souliers et un chapeau rond noir rabattu. Ni Issalis ni Granier ne les reconnut ; de part et d'autre, on ne s'adressa pas la parole.

Était-ce là les assassins? Dans ce cas, on aurait dû les revoir plus bas, en compagnie de la victime. Or, deux autres habitants du Carrelié, Guillaume Bermond, père et fils, qui, peu d'instants plus tard, c'est-à-dire après neuf heures, descendirent la côte pour aller faire moudre du seigle au moulin, et croisèrent en route Issalis et Granier, ne virent au bas de la côte qu'une femme seule : c'était Cécile Soulié, qu'ils ne connaissaient pas, mais dont ils donnèrent le signa-

lement. Bermond père ajouta que, tandis qu'ils étaient au moulin, était survenu un jeune homme, qui avait demandé à passer sur la rive droite. Cet individu avait dit être de Saint-André (en Rouergue) et vouloir se rendre le soir même à Naucelle ou à Crespin, dans la même province, où il comptait faire la moisson. Était-ce le meurtrier? A l'heure où il avait demandé à passer de la rive gauche sur la rive droite, le crime venait d'être commis. Deux autres personnes qui étaient au moulin, Joseph Guillen, cultivateur de La Brô, commune de Blanzac (Aveyron) et Louis Gaffard, de la Massotié, hameau de la même commune, entendirent la meunière dire qu'elle venait de rencontrer au dehors un homme qui lui avait fait grand'peur. Ce personnage mystérieux paraît distinct du jeune moissonneur rouergat. Cependant, quand Joseph Guillen et Louis Gaffard quittèrent le moulin, vers onze heures, emmenant leur farine sur trois chevaux, ils ne virent personne et n'entendirent aucun bruit. Pourtant, ils longèrent la rive gauche du Viaur et passèrent à deux pas de la fontaine de Frexaires... Le lendemain, leur stupéfaction fut profonde en apprenant qu'une femme y avait été tuée. Le coup était donc fait avant leur passage ; le crime avait dû être commis entre neuf et dix heures du soir.

Au premier moment, nul n'émit d'avis sur le ou les meurtriers. Interrogés le 6 juillet par le juge Maffre qui leur demanda « si les auteurs du meurtre leur étaient connus », toutes les personnes présentes *répondirent négativement.* Mais bientôt après, les langues allèrent leur train et une rumeur croissante désigna au juge Louis Balssa. On le représenta d'abord comme l'auteur de la grossesse de Cécile, ensuite comme son assassin présumé. Pourquoi lui plutôt qu'un autre? Il est vrai qu'il avait connu la Callore ; il l'avait même eue pour servante, mais il y avait trois ans de cela et pendant le temps qu'elle était restée à son service, elle n'avait point été grosse. Pourquoi le fût-elle devenue de son fait, après l'avoir quitté? En admettant que Balssa eût « connu », au sens biblique, son ancienne servante, ce que nul ne prouva, était-il seul dans ce cas pour qu'on pût lui attribuer sa maternité? Qui donc eût osé le soutenir? La facilité de la victime était connue, avouée des parents eux-mêmes. Comment croire que cette fille vagabonde, cette coureuse de chemins, couchant tantôt chez

l'un, tantôt chez l'autre, si par une vue intéressée, elle avait pu l'accueillir, eût été fidèle à un amant quinquagénaire, du reste sans attrait et sans prestance? Est-ce avec lui qu'elle serait allée manger la *fougasse?* Louis Balssa avait cinquante-deux ans. C'était un tout petit homme, d'un mètre cinquante-quatre ; des yeux bleus atténuaient dans sa figure la singulière énergie et même la dureté du regard noir, si frappants chez Bernard-François, son frère. Son visage ovale semble exclure les puissants maxillaires et le redoutable menton carré du père de Balzac. De cheveux châtains et non noirs, il n'avait guère de commun avec son aîné que le teint brun, au reste ordinaire chez les paysans du Midi. A la différence de ses frères, Louis Balssa n'avait pas quitté la Nougaïrié. Cependant, ce n'était plus la métairie originelle, d'où était partie toute la nichée, qu'il habitait, mais une petite maison tout proche du même hameau. Il avait, le 20 thermidor an VII, épousé Jeanne-Marie Fricou, qui était morte après lui avoir donné un fils, appelé Louis comme son père. Cet enfant avait alors seize ans. Marie Balssa, sœur du veuf, restée célibataire, était venue tenir le ménage de son frère, qu'elle n'abandonna jamais et défendit jusqu'au bout. Le cultivateur de la Nougaïrié ne jouissait que d'un bien médiocre ; toutefois il avait de quoi occuper, soit une servante, soit des manœuvres au temps de la moisson. L'hiver, il passait les longues veillées à tisser du chanvre. C'est pourquoi les pièces officielles le qualifient, tantôt de cultivateur, tantôt de tisserand. On se demande ce que ce bout d'homme trapu avait bien pu faire à ses voisins pour qu'un grand nombre d'entre eux, sinon tous, soient venus témoigner contre lui. On le représente comme « ayant une mauvaise réputation », sans d'ailleurs expliquer en quoi il l'avait méritée. C'était pourtant un homme « sans antécédent judiciaire » et sa famille était une des meilleures du pays. En dehors du frère aîné, *lou Parisien*, devenu un monsieur, et dont il ne fut jamais question dans le procès, le cadet, Jean, cultivateur à la Régaudié, possédait plus de trente pièces de terre. Un de ses fils allait bientôt devenir le notaire de la commune. Les vieillards qui ont aujourd'hui soixante-dix à quatre-vingts ans se souviennent encore de ce « monsieur Balza », notaire. Un autre frère, Joseph, d'abord forgeron, puis serrurier, avait acquis une véritable petite fortune ; il possédait plus de quarante parcelles et avait marié

une de ses filles au sieur Jean-Pierre Martin, maire de Montirat (1). Aucun des membres de sa famille ne le désavoua, ni ne l'abandonna ; on en aura la preuve tout à l'heure. On se demande donc pourquoi cet homme aurait joui d'une « mauvaise réputation ». Le seul témoignage, non de malveillance, mais d'ironie qu'on relève à son égard, était le sobriquet dont on l'avait affublé. On l'appelait « le prince ». Mais il y a de pires méchancetés. Ce n'est qu'en relisant les dépositions des témoins qu'on découvre l'origine de la réputation déplorable faite à Balssa : elle revient, à la fin de chacune d'elles, comme un refrain. Comme le juge d'instruction procédait à un véritable interrogatoire, d'après un programme tracé d'avance, il est clair qu'il terminait invariablement ses demandes par cette question : « Le témoin n'a-t-il pas entendu dire que Louis Balssa jouissait d'une mauvaise réputation? » demande à laquelle l'interpellé croyait généralement devoir répondre par l'affirmative, sans doute pour ne pas froisser le juge. Il est donc difficile de voir là autre chose qu'une marque de la prévention du parquet.

Dès le premier jour, cette prévention fut celle du juge de paix Maffre, de qui le parquet devait en hériter. Dès qu'on lui indiqua la piste Balssa, il s'y rua tête baissée. Jamais il ne rechercha le jeune moissonneur qui avait passé le Viaur à dix heures du soir, comme le crime venait d'être commis. Jamais il ne demanda à la meunière de Mirandol quel était l'homme rencontré par elle vers la même heure, et qui lui avait fait si peur. Seuls les témoignages et même les simples potins relatifs à Balssa lui semblèrent dignes d'intérêt. La première, Cécile Lacroix, femme Soulié, mère de la victime, lui déclara que « sa fille lui avait avoué être enceinte des œuvres de Louis Balsa, dit le Prince ». Beaucoup moins formelle, Marie Puech, épouse Massot, du Carrelié, dit que Cécile était venue la trouver le samedi 4 juillet, veille du crime. Elles avaient mangé des cerises ensemble. La Callore lui dit qu'elle devait avoir le lendemain une entrevue avec « l'auteur de sa grossesse », mais sans désigner celui-ci, « qu'elle n'avait pas voulu le déceler encore, mais que, s'il n'agissait pas bien avec elle, elle n'aurait plus de ménagements à garder avec lui ». Ces déclarations sont du 6 juillet.

(1) Dont M. Martin, maire actuel de Montirat, est le petit-fils.

Le 7, le juge Maffre se transportait à la Rode, commune de Bourgnounac, chez le sieur François Niel, le dernier en date de ceux qui avaient employé la victime comme servante. Ce témoin déclare que « Cécile Soulié, dite la Callore, étoit entrée à son service le 13 mai et en étoit sortie le 27 juin. Il s'étoit aperçu qu'elle étoit enceinte et avoit voulu la renvoyer. Elle l'avoit supplié de la garder jusqu'à la Saint-Jean. On devoit à cette époque la placer à Villefranche, pour faire ses couches ; elle lui avoit avoué qu'elle étoit enceinte des œuvres de Louis Balsa, dit le Prince, demeurant à la Nougaïrié, commune de Montirat ; que Marion, son autre servante, lui avoit rapporté que Cécile Soulié étoit descendue par une fenêtre, avec une échelle, pour aller joindre un individu qui étoit venu à La Rode pendant une nuit et que ladite Soulié lui avoit déclaré que cet homme étoit le Prince ; que ladite Cécile Soulié avoit été plusieurs fois à la Nougaïrié pour parler audit Balsa, dit le Prince, et, notamment, le 11 juin dernier ; qu'à son retour, elle dit que le Prince lui avoit dit qu'il viendroit à son secours incessamment ; que, s'il y manquoit, ils auroient sûrement querelle, qu'elle lui porteroit l'enfant dont elle accoucheroit ; que ladite Cécile Soulié étoit d'un caractère violent ».

Ce témoignage, évidemment sincère, montre à merveille l'état d'âme de la victime et les entreprises dont Balssa était l'objet de sa part. La Callore voulait faire endosser au « Prince » la paternité de son enfant ; en un mot, elle faisait chanter son ancien maître. Selon d'autres témoins, entendus plus tard, elle cherchait soit à obtenir la forte somme, soit à se faire épouser : l'état de veuvage du « Prince » permettait cette intrigue. Mais était-ce une raison suffisante pour que Balssa l'eût tuée? Le juge Maffre n'en persista pas moins dans la voie où il s'était engagé. Il recueillit surtout des « on-dit », rapportés par le garde champêtre de Pampelonne. Le nommé Antoine Ichard, cultivateur au mas du Bosc, commune de Jouqueviel, aurait dit à ce garde que Cécile Soulié « lui avoit assuré que si Louis Balsa, dit le Prince, ne réparoit pas le tort qu'il lui avoit fait, elle lui brûleroit sa gerbière. » Ce même Ichard, ajoute le juge, « a dit au même garde champêtre que Louis Balsa, dit le Prince, avoit assuré que si Cécile étoit assez hardie pour mettre le feu à sa gerbière, elle ne mourroit d'autre main que de la

sienne ». C'était là des propos qu'il eût fallu vérifier et que devait démentir par la suite Ichard lui-même.

Enfin, avait-on vu Balssa sur les lieux du crime, ou, tout au moins, dans le voisinage? La fontaine de Frexaires est à environ dix kilomètres de La Nougaïrié. Sans doute il n'était pas impossible d'aller de l'un à l'autre dans le cours d'une même soirée. Mais quelqu'un l'avait-il rencontré sur la route, pendant qu'il faisait ce trajet? Là encore, le juge ne recueillit que des bruits :

On m'a rapporté, dit-il, que Antoine Bergougnon, du mas du Bosc, vit passer le 5 (juillet), vers les sept heures du soir, Louis Balsa, dit le Prince, *avec un autre homme qu'il ne connut point*, suivant le chemin qui conduit de La Nougaïrié à Bourgnounac et au Carrelié. Que la femme du susdit Bergougnon étoit sur un cerisier, que Louis Balsa quitta le chemin et vint sous ce même arbre et lui dit : « Vous ne me tuerez pas, quoique je mange quelques cerises » ; qu'elle l'invita à en manger ; qu'il lui dit en la quittant : « Je vais faire une *petite campagne* (en langue d'oc : un petit voyage) et je ne suis pas bien content. »

Jean-Pierre Soulié et Marie Blanc, mariés, demeurant à La Calquière, frère et belle-sœur de Cécile Soulié, m'ont fait savoir que Marie Alaux, de La Nougaïrié, avoit dit que le 5 courant, vers sept heures du soir, elle revenoit chez elle et qu'elle croisa Louis Balsa dit le Prince, qui suivoit la route qui conduit de La Nougaïrié à Bourgnounac et au Carrelié.

On m'a rapporté que Cécile Soulié avoit dit le même dimanche à Marie Caire et à Catherine Pendariès, ses voisines, demeurant à La Calquière : .

« Je dois passer le Viaur ce soir pour aller parler à Louis Balsa, auteur de ma grossesse, parce que je veux en finir avec lui de manière ou d'autre. »

On m'a rapporté que Louis Balsa, dit le Prince, avoit dit à Charlotte La Combe, épouse de François Lacroix, sa voisine, le 5 du courant, une heure environ avant le coucher du soleil : « Je vais faire une campagne pour parler à une personne et, apparemment, je ne reviendrai pas d'aujourd'hui » ; que, le lendemain, 6 du courant, la même Charlotte La Combe travailla aux champs avec ledit Balsa, et que celui-ci paroissoit accablé de sommeil.

On m'a rapporté que la même tenoit d'une de ses voisines que, celle-ci ayant témoigné audit Balsa qu'elle avoit de la peine de ce qu'il avoit placé au sol ses gerbes près des siennes, parce que Cécile

Soulié s'étoit jactée *(sic)* de lui brûler la gerbière, ledit Balsa lui avoit répliqué : *Je ne la crains plus,* et que cela avoit eu lieu le 6 du courant.

En transmettant ces rumeurs au parquet, le 11 juillet, le juge de paix ajoutait : « De fortes présomptions s'élèvent contre Louis Balsa, dit le Prince. En mon particulier, je suis très porté à le croire coupable. » Sans autre information, sans même vérifier ces bruits, le procureur du roi donnait l'ordre d'arrêter Balsa. Au bas de la feuille que l'on vient de lire se trouve, en effet, l'annotation suivante : *Transmis à M. le juge d'instruction, pour qu'il instruise la procédure et décerne le mandat de dépôt contre Louis Balzac (sic), dit le Prince.*

Au parquet, à Albi, ce 13 juillet 1818.

Le procureur du roi,
DE CAMBIAUD-MOLIÈRES.

Ainsi dénoncé et décrété de prise de corps sans avoir même été interrogé, Louis Balssa semble avoir perdu la tête. Il commit une faute impardonnable : le dimanche 19 juillet, quinze jours après le crime, il quitta subrepticement le pays. On ne peut dire, à proprement parler, qu'il s'enfuit, car il n'alla pas loin et on ne peut pas dire non plus qu'il se cacha : il se rendit tout bonnement chez des parents qu'il avait, à Canabral, commune de Saint-André, en Rouergue. Ce lieu n'est qu'à 7 kilomètres de Canezac. Son départ n'en sembla pas moins un aveu de culpabilité : il n'avait donc pas la conscience tranquille, qu'il s'en allait, au lieu de faire tête à ses accusateurs? Ceux-ci, désormais, s'enhardirent ; les soupçons s'exprimèrent ouvertement. On ignore pourquoi Balsa, qu'il était, semble-t-il, facile de retrouver, à une si petite distance de chez lui, ne fut arrêté que près d'un mois plus tard, le 16 août. Il s'était rendu la veille à Najac, chef-lieu du canton, et y avait couché dans la maison d'un médecin, le docteur Liausun. A la pointe du jour, les gendarmes cernèrent la maison et l'appréhendèrent lorsqu'il sortit, vers cinq heures. Il ne fit aucune résistance. Le procès-verbal porte en marge l'annotation suivante : « Procès-verbal d'arrestation contre le nommé Louis Balza, prévenu de *murtre (sic)* atroce. »

Cependant, les témoins que le juge d'instruction Cahuzac

convoqua et qu'il interrogea dès le 20 juillet, furent loin de confirmer les charges, ou plutôt les présomptions recueillies. La plupart d'entre eux démentirent même les propos les plus compromettants que, sur la foi du garde champêtre, leur avait prêtés le juge de paix de Pampelonne. Tous, ou presque tous, déclarèrent croire ou avoir entendu dire par la rumeur publique que Louis Balssa était le coupable; aucun ne fournit la preuve de cette culpabilité.

Sur les rapports plus ou moins intimes du Prince et de la Callore, nombreuses furent les déclarations, mais toutes se référèrent à des confidences de la victime, confidences dont il est inutile de souligner le caractère suspect. Cécile Soulié avait dit à beaucoup que Louis Balssa était « l'auteur de sa grossesse », mais elle ne l'avait pas dit sans réticence. A certains, comme à Marie Puech, femme Massot, elle n'avait pas nommé cet auteur. A sa propre mère, elle avait, tout d'abord, refusé de l'indiquer. François Niel déclara, lui aussi, que son ancienne servante avait, d'abord « hésité à nommer Balssa ». A Marie Cayré, femme de Jacques Cayré, tisserand à La Calquière, Cécile Soulié s'était bornée à dire que « celui qu'elle accuserait ne s'en dédirait pas »; ce ne fut qu'ensuite qu'elle désigna Balssa. Même jeu avec Marie Bermond, du moulin de Mirandol, celle qui avait fait passer le Viaur à Cécile le soir du crime : La Callauresse ne « veut pas nommer » le père de son enfant, « ajoutant qu'il voulait rester inconnu, qu'il l'avait même menacée si elle le faisait connaître ». Ce n'est qu'ensuite, et après avoir recommandé le plus grand secret, qu'elle avait nommé le Prince. Au sieur Barthélemy Cabrolier, chirurgien à Bourgnounac qui l'avait questionnée chez Niel, la Callore avait également répondu « qu'elle ne voulait pas nommer l'auteur de sa grossesse, parce qu'il le lui avait défendu ». Tout cela, joint à ce que l'on sait de cette vulgivague, n'atteste pas de sa part la franchise et la netteté qui naissent de la certitude.

Seule, Marie Coste, dite Marion, dix-neuf ans, qui avait été servante avec Cécile Soulié chez Niel, déclara avoir été témoin de rendez-vous nocturnes entre la Callore et Balssa. Elle conta que douze jours avant la foire de juin à Bourgnounac, c'est-à-dire le 30 mai (car les foires, dans cette commune, ont toujours lieu le 10 du mois), les deux servantes étaient couchées quand elles entendirent un coup

de sifflet. Cécile Soulié se leva, ouvrit la fenêtre et descendit par une échelle. Marion se leva également, regarda au dehors et reconnut Balssa. Celui-ci, « se voyant reconnu, lui recommanda de ne pas dire qu'il fût venu ». Le soir de la foire de Bourgnounac (10 juin), vers les neuf heures, Cécile alla également rejoindre Balssa, qui était accompagné d'un certain Cadouret, de Saint-André-en-Rouergue. Elle ne rentra qu'environ deux heures après. La Callauresse aurait confié à Marion qu'elle était enceinte des œuvres de Balssa ; que « celui-ci avait promis de la récompenser ; que, s'il ne le faisait pas, elle mettrait le feu à sa maison ». Notons que d'après la déposition de François Niel, patron de la servante, déposition faite deux jours après le crime, le 7 juillet, Marion n'avait pas dit à son maître qu'elle avait vu et reconnu Balssa ; elle s'était bornée à dire qu'ayant demandé à Cécile Soulié le nom de l'homme qu'elle allait rejoindre, celle-ci lui avait répondu que c'était le Prince. Il y a là plus qu'une nuance. Devant la justice, Marie Coste a changé de langage et chargé directement Balssa.

Un autre témoin, Jean-Baptiste-Mathieu Albar, trente-deux ans, cultivateur à Canezac et proche voisin de Balssa, déclara avoir eu Cécile Soulié comme servante, cinq ans avant la mort de celle-ci. Il l'avait gardée environ deux ans : « Pendant ce temps, ajouta-t-il, Louis Balssa la fréquenta assidûment et finit même par la prendre à son service. » Albar n'affirme pas, du reste, que Cécile ait été grosse des œuvres du Prince ; il se borne à déclarer qu'il l'a entendu dire et que Balssa « jouit d'une fort mauvaise réputation ».

La veille de sa mort, le samedi après-midi, la Callore était-elle allée relancer Balssa à la Nougaïrié et convenir avec lui d'un rendez-vous pour le lendemain? Charge évidemment lourde pour le prévenu, si elle avait été établie, car l'homme du rendez-vous était sans erreur possible l'assassin. Là encore, les déclarations des témoins varièrent étrangement. Seul, Antoine Bergougnon se montra affirmatif. Il avait rencontré Cécile Soulié le samedi :

Elle se rendait, dit-il, chez Balza *(sic)* à la Nougaïrié. Lorsqu'elle en revint le même jour, vers les 4 heures du soir, il (le témoin) parla avec elle de sa grossesse, lui dit qu'il faudrait que Balza l'épousât ou qu'il lui fournît les moyens de faire ses couches. A cela, Cécile Soulié répondit : « Nous devons nous trouver ensemble demain au

soir ; il m'a promis de se rendre du côté de chez moi et nous finirons cette affaire d'une manière ou de l'autre ; il m'a assuré qu'il me procurerait une chambre à Villefranche pour faire mes couches. »

Cette déclaration semble formelle. Pourtant la femme de Bergougnon, Catherine Ibert, qui était présente à l'entretien, fut beaucoup plus évasive : « *Elle ne parla pas*, dit-elle, à Cécile Soulié, *et ne connut pas l'objet de son voyage* ». A Marie Cayré, la Callauresse avait annoncé dès le jeudi ou le vendredi le rendez-vous du dimanche. A Jeanne-Marie Bermon (celle qui découvrit le cadavre), c'est « au cours de la semaine » qui précéda le meurtre que la même confidence fut faite. A Marie Puech, femme Massot, qui voit passer la Callore au Carrelié, le samedi, et qui lui permet de manger des cerises, *elle dit qu'elle va à la Nougoïrié, chez le notaire, pour y recevoir de l'argent.* Elle ajoute qu'*elle gardera le secret* (de sa grossesse) *jusqu'au lendemain; qu'ils devaient, ce jour-là, se trouver ensemble et s'accorder; que, s'il ne le faisait pas, elle ne le tiendrait plus secret.* Cela, sans nommer Balssa. Déposition dont il est inutile de souligner l'importance : ce n'est pas Louis Balssa, c'est le notaire que Cécile est allée voir dans l'après-midi du samedi et pour toucher de l'argent. Ce notaire était, croyons-nous, un membre de la famille Albar, famille de gros propriétaires, les plus riches de Canezac. C'est chez un Albar, notaire, que Bernard-François Balssa avait été petit clerc, et ce notaire avait eu un fils, Jean Albar, qui avait été le parrain de l'un des frères de Bernard-François, Charles-Alexis Balssa. L'argent avait-il été touché? Sans doute, car, le lendemain, la Callore avait encore 22 francs sur elle. Cette somme, ce secours ou cet acompte, est-ce Balssa qui l'a versé? Non, très probablement, car lorsque c'est à lui qu'elle en a, c'est chez lui, directement, qu'elle se rend.

Autre déposition, non moins grave, celle de Jean-Antoine Maffre, cultivateur à Canezac, témoin peu suspect de partialité, car lui aussi dit qu'on soupçonne Balssa et que celui-ci « jouit d'une très mauvaise réputation ». Mais il ajoute que « le jeudi avant l'assassinat, il rencontra Cécile Soulié, qui lui dit aller à Montirat. Cependant il apprit ensuite qu'*elle s'était rendue chez un métayer du sieur Albar, à Canezac, et ne sut pour quel motif elle s'était rendue chez cet homme* ». Ces deux dépositions concordantes donnent à croire que

Balssa n'était pas seul visé par la Callore. Était-ce même lui qu'elle visait principalement? Il y a lieu d'en douter, comme il y a lieu de douter que ce soit à Balssa qu'ait été donné le rendez-vous du dimanche. On voit ici apparaître un autre personnage, encore mystérieux, mais qui, de près ou de loin, devait tenir à la riche famille Albar...

Ces indices troublants, l'instruction ne parut pas les apercevoir. C'est contre Balssa seul qu'elle s'acharna. Elle fit les plus grands efforts pour établir qu'il avait été vu sur le lieu du crime, mais n'y réussit pas. A la vérité, le Prince avait bien été vu se mettant en route le dimanche soir, et se dirigeant sur Bourgnounac. Charlotte Combes, femme de Jean-Baptiste Lacroix, sa voisine, l'avait entendu dire « qu'il était très impatient de voir arriver sa sœur (Marie), qu'il ne pouvait pas entrer dans la maison et qu'il était obligé d'aller à deux pas ». Ensuite, il dit à la même voisine « qu'il devait aller à Montirat et qu'il ne reviendrait pas chez lui ce soir-là. C'était environ une heure avant le coucher du soleil. »

Marie Serieys, veuve Alaux, autre voisine, revenant du pont de Cirou (sur le Viaur), après le coucher du soleil, « rencontra Louis Balsa, qui suivait la route, se dirigeant vers Bourgnounac », c'est-à-dire dans la direction opposée à celle de Montirat. Un quart d'heure plus tard, Antoine Bergougnon et sa femme virent Balssa au lieu dit les Teulières, environ deux kilomètres avant l'entrée de Bourgnounac. La femme cueillait des cerises. Balssa se mit à en manger quelques-unes et lui dit en plaisantant : « Vous ne me tuerez pas si je mange quelques cerises?... » La femme « lui demanda où il allait, et il répondit qu'il allait à Bourgnounac. Il lui parut, ajouta-t-elle, que Balzac (*sic*) avait l'air fort pensif. » Mais cette campagnarde nia formellement que le prévenu lui eût dit qu'il allait « faire un petit voyage (littéralement une petite campagne) et qu'il n'était pas bien content, » propos rapporté par le garde champêtre de Pampelonne. Antoine Bergougnou, de son côté, démentit un autre ragot du même garde, suivant lequel lui, Bergougnon, aurait vu Balssa accompagné d'un autre homme, son complice. Tout le monde pensait, en effet, que le crime avait été commis à deux. Pierre Soulié avait déclaré que, « vu la force et la vivacité de sa fille », un seul homme n'aurait pu en venir à bout. Le juge d'instruction

insista donc vivement pour savoir si Balssa était, ou non, accompagné, lorsque Bergougnon le vit :

Nous avons, dit le procès-verbal, interpellé le témoin si, lorsqu'il rencontra Balza *(sic)* au lieu des Teulières, il n'était accompagné d'un autre individu.

— *A répondu qu'il ne vit que Balza.*

Interpellé s'il n'a dit qu'il ne voulait encore désigner ce second individu, mais qu'il le désignerait lorsqu'il en serait temps? (autre propos rapporté par le garde champêtre de Pampelonne).

— *A répondu négativement.*

Ainsi, à huit heures ou huit heures et demie du soir, le jour du crime, Balssa est à deux kilomètres de Bourgnounac, et il est seul. De l'endroit où il se trouve, il peut facilement se rendre à la fontaine de Frexaires : il lui suffit de quitter la route de Bourgnounac, environ un kilomètre après les Teulières, et de prendre un chemin à gauche. Cette direction, toutefois, rien ne prouve qu'il l'a prise. Au delà des Teulières, nul ne l'a plus rencontré, sa trace est complètement perdue. Enfin, répétons-le, Balssa est seul et l'opinion du juge est que les assassins devaient être deux. Ce sont, fort probablement, les deux hommes qu'ont aperçus, vers neuf heures, Issalis et Granier. Balssa était-il l'un de ces hommes? Rien ne permet de l'affirmer. Les témoins n'ont pas reconnu les deux passants et le signalement qu'ils en donnent ne concorde pas avec le sien : ils étaient de taille moyenne et, même en pays albigeois, le Prince était fort au-dessous de la moyenne.

Le juge sent bien la nécessité d'obtenir un témoignage plus direct. Il presse la jeune Marie Ichard, servante chez Jean-Pierre Gargaros, dit Paulet, au Port de la Garenne (commune de Mirandol), de confirmer un propos qu'on lui prête. Elle a, dit-on, « rencontré Louis Balsa et un autre individu, sur la rive gauche du Viaur, dans la nuit du 5 au 6 juillet ». Elle le nie et ajoute qu'elle « ne se rappelle pas être sortie de chez elle pendant cette nuit ». Le juge insiste :

Nous avons observé au témoin que le bruit public dans la contrée est qu'elle a vu et reconnu Louis Balsa sur le lieu que nous venons d'indiquer.

— Répond qu'elle ignore pourquoi ce bruit s'est répandu dans le public, que sa mère lui a parlé à ce sujet et qu'elle lui a dit

que c'était la sœur de Balsa qui lui en avait parlé, mais que la déclarante répondit à sa mère qu'*elle n'avait pas vu Louis Balsa pendant la nuit dont il s'agit.*

— *Nous avons interpellé la déclarante si elle n'a confié à personne qu'elle avait reconnu Balsa, lorsqu'il descendait le long du Viaur, pandant la susdite nuit du 5 au 6 juillet.*

— Répond qu'elle n'a confié cela à personne et n'a même pas pu le faire.

Marie Balssa n'aurait-elle pas circonvenu le témoin?

Interpellée enfin si la sœur de Balsa ne lui a parlé et ne l'a engagée, par promesses ou autrement, à ne pas dévoiler qu'elle eût vu son frère pendant la susdite nuit.

— Répond qu'elle est instruite que la sœur de Balsa a parlé à ce sujet avec la mère de la déclarante, mais qu'elle ne lui a rien dit à cet égard à elle-même et que la déclarante ne lui a même pas parlé depuis l'événement.

Paul Ballaguy.

(A suivre.)

les idées & les faits

LA VIE A L'ÉTRANGER

RAPPEL AU BON SENS

L'Angleterre et la France doivent unir leurs efforts pour « la défense, la consolidation et l'organisation de la paix ». Voilà le programme que M. Doumergue a tracé dans son toast de Buckingham. Nous sommes loin des illusions des lendemains de Versailles et de Locarno, loin de la Société des Nations placée à la base d'un nouvel ordre international, de la réconciliation de ceux qui doivent conserver et de ceux qui aspirent à reprendre, de l'entente entre les défenseurs et les adversaires du capitalisme, du désarmement général avant la pacification. Tant de velléités de construire la maison à l'envers pour aboutir à cette constatation : il faut encore penser à se défendre. Or, pour se défendre, rien n'a encore été trouvé de mieux que l'alliance. On a mis du temps à esquisser ce retour à la logique. Qui oserait même se flatter d'une rupture décisive et complète avec des errements dont on entrevoit seulement les conséquences funestes?. Nous n'en sommes encore qu'aux premières tentatives d'un redressement long et difficile. Raison de plus pour les encourager. Nous n'aurons que trop d'occasions de retrouver les chimères.

La paix n'est pas assurée puisqu'on parle de la nécessité de la défendre. La paix européenne même. C'est à elle que pense M. Doumergue. Son avertissement ne vise pas particulièrement les menaces latentes du grand trouble de l'Asie. Il se préoccupe de la liquidation inachevée de la guerre, du foyer d'anarchie russe, de la renaissance du pangermanisme, du déséquilibre de l'Adriatique. Une paix que les

vaincus n'acceptent pas parce que les vainqueurs n'ont pas su l'établir solidement. Ainsi se précise la pensée exprimée, sous une forme plus impérative, mais beaucoup plus limitée, dans le discours de M. Sarraut à Constantine, plus généralisée déjà dans les déclarations de M. Poincaré à Bar-le-Duc. Il ne s'agit plus seulement d'un cri d'alarme pour la défense de notre empire colonial ou d'un appel aux énergies nationales. Nous découvrons le facteur essentiel du malaise persistant. La paix reste en suspens. Pourquoi, sinon parce que l'on n'a pas découragé les espoirs de ceux qui ne peuvent se résigner à tenir l'ordre nouveau pour définitif?

Comment en auraient-ils été convaincus quand ils voyaient les maîtres de l'heure tourner délibérément le dos aux réalités? Les armes ne sont pas déposées que l'Angleterre redoute de voir la France trop forte, affiche sa méfiance à l'égard des destinées futures de la Pologne, cherche le rétablissement de son commerce dans la restauration de l'Allemagne et la collaboration avec les ennemis jurés de la société bourgeoise. Il est assurément difficile d'attribuer à M. Lloyd George des desseins à longue portée. Force est pourtant de reconnaître qu'il a manœuvré comme s'il croyait possible d'établir une sorte d'hégémonie britannique sur un vieux monde déséquilibré, laissant à l'Amérique la domination du Pacifique. Comment expliquer autrement l'enchaînement d'erreurs qui a ajouté à la reconnaissance des Soviets les combinaisons de lord d'Abernon et la dénonciation de l'alliance japonaise?

La fatalité a voulu que les yeux des Anglais aient commencé à s'entr'ouvrir au moment où la France, lasse de réagir contre l'aveuglement britannique, jetait le manche après la cognée. Le crédit de l'Entente cordiale, ébranlé par les déceptions de Washington et de Cannes et par les déceptions du traité de Versailles, sombrait dans l'avortement de la Ruhr. Comment aurait-il résisté à l'incroyable paradoxe qui réservait toutes les indulgences aux coupables, tout le fardeau des réparations et des dettes aux victimes? Il n'était plus temps d'appuyer sur la résistance française un tardif retour d'énergie britannique. On ne pouvait plus que chercher en commun à dissimuler les capitulations sous de belles formules. C'est ainsi que Locarno est né d'un aveu d'impuissance de l'Entente cordiale. L'Angleterre commençant à payer les fautes de M. Lloyd George et la France entraînée par les défaillances du Cartel n'ont pu maintenir leur collaboration qu'en escomptant la modération d'une Allemagne résignée, l'évolution spontanée de la Russie soviétique et la passivité du monde jaune.

Aucun de ces facteurs n'a répondu aux prévisions de ceux qui se

berçaient de l'espoir que les possibilités de nuire s'éteindraient en même temps que les énergies défensives. C'est en Extrême-Orient que la déception s'est manifestée de telle manière que les Anglais ont été obligés de comprendre. Toutes les conséquences sont apparues à la fois : l'effondrement du prestige occidental, le déchaînement de haine des Soviets, la faillite de la solidarité des puissances. L'empire britannique pris à la gorge et l'empire britannique abandonné dans un isolement non plus splendide mais tragique. Ah ! oui, c'était bien le moment de songer à se défendre. Et contre le véritable adversaire, non pas celui d'Hankéou, mais celui de Moscou. Or, Moscou a partie liée avec Berlin. Moscou ne peut être atteinte que si le barrage de l'Europe orientale tient. Découvrir le rôle capital de la Pologne, c'est constater le danger des manœuvres allemandes de révision des frontières orientales. La sécurité de la Vistule réclame la sécurité du Rhin. Tout cet enchaînement, les Anglais l'ont parcouru dans ces derniers mois. La sommation aux Soviets a été suivie des perquisitions de Londres. Le gouvernement britannique a été le premier à réclamer le contrôle strict de la destruction des fortifications de l'Est. N'est-ce pas le chef du War-Office qui a déclaré publiquement qu'il ne pouvait être question d'une réduction des forces d'occupation de Rhénanie? Le moins que l'on puisse dire est que Londres ne croit plus à la méthode qui consiste à payer d'avance la bonne volonté germanique.

En France l'évolution a été beaucoup plus tardive et moins prononcée. Il y a huit mois seulement nous étions à Thoiry. Nous avons fait du chemin depuis. Le chargé d'affaires allemand M. Rieth a pu s'en apercevoir au cours de ses dernières démarches au quai d'Orsay. M. Briand lui-même esquive toute allusion à la Rhénanie et réclame l'exécution stricte de l'accord de décembre sur les forteresses. Un changement non moins caractéristique se dessine dans les milieux officiels en ce qui concerne les Soviets. On daigne reconnaître que tout ne va pas pour le mieux dans le paradis bolchevik. On laisse filtrer les documents qui démontrent que la propagande soviétique ne ménage pas plus la France que l'Angleterre.

Il n'est pas jusqu'à la crise italo-slave qui n'ait contribué à éclairer les Français et les Anglais. On découvre qu'il y a toujours une poudrière dans les Balkans et que des mains bien imprudentes s'agitent au milieu des explosifs. Retrouver les périls de l'avant-guerre, cela conduit très normalement à se souvenir des sauvegardes anciennes. Ainsi se prépare le rajeunissement de l'Entente cordiale.

L'évolution n'est d'ailleurs pas limitée à l'Europe. Le Japon a passé exactement par les mêmes étapes. Il a connu, lui aussi, les

illusions d'une entente avec les Soviets. Il a eu son gouvernement de gauche qui l'a conduit aux agréables perspectives d'une nouvelle conférence de désarmement naval à la manière de Washington et aux embarras financiers. Lui aussi a dû se ressaisir et revenir à un gouvernement plus ferme.

Le Japon doit faire face, à l'heure actuelle, à deux problèmes fort complexes. L'un consiste à faire vivre, dans un territoire habitable beaucoup plus petit que les Iles britanniques, une population de 80 millions d'âmes qui s'accroît chaque année de 800 000. L'autre consiste à discipliner l'évolution d'un régime oligarchique, entraîné par la poussée démocratique. D'une part, il faut assurer l'existence des hommes par l'expansion commerciale et industrielle,. D'autre part, il faut prévoir les surprises d'un déplacement brusque des influences politiques. Rien ne manque à la gravité de l'épreuve, ni les disgrâces de la nature, qui a multiplié les tremblements de terre dans ces dernières années, ni la disparition de la brillante pléiade d'hommes d'État de l'ère du *Meji*, ni la désorganisation rapide de partis politiques improvisés, ni l'avènement d'un jeune prince succédant à un souverain débile.

Placé soudain en face d'un immense effort à faire, pour restaurer les ruines de Tokio et de Yokohama, le Japon s'est replié sur lui-même et a fait appel au parti libéral, le *Kenseïkaï*. Les cabinets Kato et Wakatsuki ont pratiqué une politique de déflation à outrance dont les inconvénients sont apparus à la première secousse qui a ébranlé le crédit. Ils ont réduit considérablement les crédits budgétaires, mais surtout aux dépens de l'armée et de la marine. Ils ont pratiqué une politique étrangère de grand ménagement, pour ne pas dire plus, envers la Chine, dans l'espoir de recueillir une part de l'héritage commercial de la Grande-Bretagne. A ce jeu ils ont failli tout simplement perdre la Mandchourie il y a deux ans, sans que l'avertissement ait produit grand effet. Mais c'est surtout dans le domaine de la politique intérieure que l'orientation à gauche a eu des effets considérables. Elle a ouvert les portes au suffrage universel dont le Japon devra faire aux prochaines élections une expérience pour le moins fort hasardeuse. Malaise économique, troubles politiques, gouvernement affaibli par les scandales financiers : c'est dans ces conditions qu'a éclaté la crise de la fin d'avril. Elle a eu le caractère très net d'une réaction. Ce n'est pas le parlement, c'est le Conseil privé de l'empereur qui a déterminé le renversement du gouvernement libéral et le retour au pouvoir du parti conservateur, le *Seyukaï*. Le chef de ce parti, le général Tanaka, a pris, avec la présidence du Conseil, le ministère des Affaires étrangères. Il est impossible de ne

pas voir dans ce geste l'intention très nette de donner une formule positive aux critiques formulées par lui contre le laisser-aller de ses prédécesseurs. Qu'on se garde d'en conclure que l'empire du Soleil Levant va se lancer dans des aventures. Les embarras monétaires et la préparation d'une campagne électorale très scabreuse suffiraient à imposer la prudence. Cependant, les premiers actes du nouveau gouvernement ont été d'ordonner une révision minutieuse de la situation en Chine et l'arrestation d'un bon nombre de communistes. Là aussi on n'en est plus à recevoir simplement les coups, on songe à se défendre.

En relevant ces premiers symptômes d'un réveil de cohésion et d'énergie, nous ne sommes pas enclins à en exagérer la portée. Nous sommes encore très loin du front commun et de l'action méthodique même sur le terrain où il serait le plus facile de la réaliser. L'affaire du massacre de Nankin n'annonce pas précisément un progrès décisif de l'esprit de solidarité internationale. Pouvait-on souhaiter pourtant une meilleure occasion de réaliser la communauté d'action? Toutes les grandes puissances avaient des morts à venger. L'adversaire se divisait avant même de subir la pression. Il était facile à atteindre à Hankéou. Rien n'y a fait. Dès que l'Angleterre a parlé non pas même d'employer la force, mais simplement de la faire craindre, elle s'est trouvée seule, obligée de renoncer.

Elle s'est rattrapée, dans une certaine mesure, en envoyant la police de Scotland Yard visiter les locaux de la délégation commerciale soviétique à Londres et faire sauter les coffres-forts de l'*Arcos*. Le coup porté aux Soviets est rude. Il montre tout au moins que l'on a découvert certains inconvénients de l'accord imprudent de 1921. Nous attendons la suite avec curiosité. Moscou a donné la mesure de ses réactions lors des perquisitions de Pékin. Cela ne dépasse pas les protestations verbales. Par contre quand un gouvernement aussi respectueux des convenances diplomatiques, aussi soucieux de la liberté individuelle que celui de l'Angleterre, se croit fondé à rechercher des preuves d'espionnage dans les dépendances officielles d'une ambassade étrangère, il lui faut ou bien se couvrir de confusion, ou bien établir à la face du monde que les suspicions étaient fondées. La conclusion logique doit venir d'elle-même.

Mais peut-on parler de logique quand on rapproche les opérations de Londres et celles de Genève? La société bourgeoise a entrepris de chercher le remède de ses faiblesses. C'est cela la Conférence économique. Les défenseurs du capitalisme ont la chance de pouvoir régler l'affaire en famille. Même dans ces conditions, l'opération est délicate. Raison de plus pour tenir soigneusement au dehors les

adversaires qui se sont exclus d'eux-mêmes. Après la double expérience de Gênes et de La Haye on sait qu'il n'y a rien à attendre d'eux que des intrigues et des duperies. Et voici qu'on ouvre la porte aux bolcheviks au moment même où on les accuse de comploter la ruine de la civilisation. Pour introduire les Soviets dans la salle de la Réformation, le gouvernement de Berne n'hésite pas à rompre avec l'attitude très digne qu'il avait observée depuis l'assassinat de Vorowsky. Les Suisses ne sont pas revenus de leur surprise. Ils ne sont pas les seuls à ne pas comprendre. Chassé des bords de la Tamise, l'esprit de M. Lloyd George ressuscite sur les bords du Léman. Qu'on ne cherche pas à rejeter la responsabilité de pareilles fantaisies sur la Société des Nations. Les gouvernements qui fraternisent à Genève avec les Soviets sont ceux-là mêmes qui les déclarent l'ennemi du genre humain. C'est à se demander ce que veulent dire les mots les plus clairs.

Avec les Soviets encore on peut se passer quelque incohérence. Le cas serait plus sérieux si l'Entente cordiale rajeunie croyait pouvoir prendre de telles libertés avec l'Allemagne. C'est déjà une faiblesse que l'évolution politique se fasse par la force des circonstances plus que par l'initiative des hommes. M. Briand et M. Chamberlain ne sont ni l'un ni l'autre de ceux qui dominent les événements. Ils restent tenus par la solidarité de Locarno, surtout aussi longtemps qu'ils ont en face d'eux M. Stresemann. Celui-là s'entend à la manœuvre. Il vient encore d'en donner la preuve. Aussi longtemps qu'il a cru qu'il pourrait agir isolément sur l'Angleterre et sur la France, il a laissé le champ libre aux nationalistes allemands. Il a toléré la manifestation du *Stahlelm* et n'a pas entendu l'extraordinaire discours dans lequel son collègue au ministère de la Justice réclamait tout simplement le retour aux méthodes de Frédéric II et la déportation des minorités polonaises de Silésie. Le rapprochement s'affirme entre la France et l'Angleterre. Aussitôt M. Stresemann change de méthode. Il fait voter la prolongation de la loi sur la protection de la République. Il répudie les déclarations de M. Hergt et fait presque des excuses à la Pologne. Petits détails. Assez significatifs pourtant. Ils montrent ce que l'on peut obtenir avec un peu de fermeté et d'union.

SAINT-BRICE.

LES LETTRES

M. FRANCIS CARCO ET SES AMIS

Les Américains qui, ces années dernières, s'entassaient dans la salle enfumée du *Lapin agile* pour entendre gratter de la guitare en avalant des cerises à l'eau-de-vie, se sont-ils jamais doutés que le cabaret montmartrois où se prolongeaient ainsi les échos d'une gaieté devenue assez factice avait été, avant la guerre, le centre d'une école d'art et de littérature?

École est peut-être un bien grand mot. Au moins y avait-il là un groupe de camarades que la guerre, seule, a pu ébranler, par les vides qu'elle y a creusés. Et, à y regarder de près, peut-être les jeunes hommes qui se retrouvaient alors toutes les nuits sur la butte ou dans les ruelles du quartier de Buci, étaient-ils unis par d'autres liens que l'habitude de boire ensemble. Leurs goûts communs tenaient-ils à leur âge, et formaient-ils, comme on aime à dire aujourd'hui, une génération? C'est un mot dont on a singulièrement abusé. Dans cette génération-là, il y avait les hommes qui, à peu près dans le même temps, fondaient le groupe de l'*Abbaye;* il y avait aussi ceux de la *Nouvelle Revue française.* Voilà, pour n'en citer que deux, des groupes bien différents de celui qu'avait rallié les tables du *Lapin agile* et que M. Francis Carco fait revivre aujourd'hui dans un volume de souvenirs, *De Montmartre au Quartier latin.* D'une compagnie à l'autre, il n'y avait guère de mélanges. « N'allez pas au Vieux-Colombier, disait-on dans les cafés où fréquentait M. Carco, c'est un théâtre de protestants qui ont le cafard. » De telles boutades sont le signe qu'autour des verres où ces mots étaient lancés s'étaient établies

des affinités plus profondes que n'en exige la seule camaraderie de la vie nocturne. De solides amitiés s'étaient nouées, qui durent encore quand la mort ne les a pas rompues, et qui supposaient une entente des esprits sur un certain nombre d'idées.

Quelles idées? Celles, tout d'abord, qui concernent les arts auxquels s'intéressaient ces jeunes hommes, et surtout la peinture et la poésie. Puis, toute une façon d'entendre la vie — ce qui devrait s'écrire, pour parler comme il faut, des principes d'esthétique et de métaphysique. Mais l'on hésite, quand il s'agit de M. Carco et de ses amis, à employer de ces grands mots. Ils exercent si bien leur froide intelligence à ne pas être dupes, et ils cachent si bien leur cœur sous d'aimables facéties que celui qui s'arrête à les examiner craint, à son tour, d'être joué par eux. Il n'importe. C'est en refusant de les pénétrer qu'on risquerait les plus graves erreurs à leur égard.

A lire un peu vite, par exemple, les souvenirs de M. Francis Carco, on n'y verrait guère que les aspects pittoresques de la vie de bohème environ l'année 1910. M. Carco, qui a intitulé un volume de vers, la *Bohème et mon cœur*, et qui a écrit une vie de François Villon, avait toutes les qualités requises pour continuer la tradition des jeunes Parisiens, plus riches d'inventions et d'expédients que de monnaie.

Les récits de leurs équipées abondent dans le livre de M. Carco. Des ecrivains et des peintres qui s'appellent Dorgelès et Utrillo, Picasso et Pierre Mac Orlan, André Warnod, Jean Pellerin, Guillaume Apollinaire, André Salmon, en sont les héros. Mais une trame assez mélancolique court sous la broderie de ces joyeux récits. La guerre en est-elle la seule cause, pour les ravages qu'elle a faits dans les rangs de ces bons compagnons? Ou bien fut-elle seulement, quand elle survint, l'expression plus atroce et plus brutale d'une réalité qu'ils s'efforçaient d'habiller de leur fantaisie?

Car la fantaisie serait peut-être, en définitive, le signe sous lequel il faudrait placer le groupe de M. Carco et de ses amis. N'avaient-ils pas pour correspondants en province, à Toulouse et à Saint-Rambert d'Albon, les poètes fantaisistes Tristan Derème et Jean-Marc Bernard? Et, poètes fantaisistes. Francis Carco et Jean Pellerin ne l'étaient-ils pas eux-mêmes? Mais quand on parle d'eux, que faut-il entendre au juste par ce mot de fantaisie?

Au propre, c'est la vie dans un monde imaginaire. Fantaisie, énonce Voltaire, signifiait autrefois l'imagination, et on ne se servait guère de ce mot que pour exprimer cette faculté de l'âme qui reçoit les objets sensibles. Cette faculté-là est celle des poètes ; et M. Carco, justement, aime à redire que les artistes de son groupe étaient avant tout des poètes. Mais à la vieille définition fixée par

Voltaire, les fantaisistes d'aujourd'hui n'ajoutent-ils rien? C'est un point sur lequel il est difficile de les faire parler. M. Tristan Derème, par exemple, se contentera de dire que la fantaisie, « c'est une manière de douce indépendance, et parfois comme un air mélancolique que voile un sourire ambigu. » Pourtant, ce faux-fuyant révèle plus qu'une attitude, et ce sourire, cette mélancolie, cette indépendance, pourraient bien nous aider à atteindre les précisions que nous cherchons. La fantaisie d'un Derème ou d'un Carco, ne serait-ce pas un périlleux équilibre entre le monde imaginaire le plus fol et d'amères réalités que jamais ils n'oublient? Des rêves et des jeux, oui certes, mais que nos poètes ont construits sciemment au-dessus d'une vie dont ils ont sondé toutes les duretés et toutes les tristesses. M. Francis Carco définit l'œuvre d'Apollinaire « un échafaudage d'humour et de sincérité ». On ne saurait sans doute mieux exprimer la lucidité rieuse grâce à laquelle ce poète et quelques autres évitaient à la fois de prendre trop au sérieux et trop à la légère aussi bien la misère humaine que le masque dont ils la déguisaient.

Cette lucidité si loyale en face du réel, elle est la marque de livres comme *l'Homme traqué* ou *les Croix de bois* quand le poète Carco et le rapin Dorgelès se sont mis à écrire des romans. Quant au domaine de la fantaisie proprement dite, si nul des amis de M. Carco ne se l'est réservé pour lui seul, deux d'entre eux au moins y prennent plus volontiers leurs ébats : M. Pierre Benoit et M. Pierre Mac Orlan. Mais tous deux avec ce souci constant, que nous avons noté plus haut, de ne jamais perdre de vue la vérité humaine.

Les jours où M. Pierre Benoit n'a cure que de peindre cette vérité avec toute la puissance dont il est capable, il nous donne des livres comme *le Lac salé*, *Mademoiselle de la Ferté*, *Alberte*. Quand la fantaisie se joue sur cette peinture, c'est *Kœnigsmark*, *l'Atlantide*, et toutes les réussites de cette veine. Quand le tourbillon de la fantaisie semble tout emporter, c'est le petit chef-d'œuvre qui s'appelle *l'Oublié*, et que vient de rejoindre, il y a quelques semaines, *le Roi lépreux*. Une plaisanterie? Sans doute, mais menée d'un bout à l'autre avec une bonne humeur qui semble inviter le lecteur, s'il a quelque esprit, à se faire lui-même complice de la farce. Ce roi lépreux est une statue d'Angkor, qui assiste impassible, dans les ruines du fameux palais, à un complot ourdi contre l'Angleterre pour la restauration de la dynastie birmane. Les conjurés sont une princesse birmane qui se cache dans le corps de ballet des danseuses cambodgiennes, un jeune Français, conservateur des ruines d'Angkor, et une dame américaine qui voyage en Indo-Chine et se trouve être la cousine d'un amiral américain dont l'escadre

croise dans les eaux du voisinage. Par les soins du jeune conservateur, des caisses d'explosifs cachées dans les ruines d'Angkor seront acheminées vers la côte pour être amenées en Birmanie au centre où doit éclater la révolution... Mais les caisses contenaient-elles des explosifs? C'est ce qu'il sera permis de se demander quand on saura que l'Américaine et la jeune Birmane ont fini par ouvrir à Paris, sous l'enseigne du « Roi lépreux », un magasin d'antiquités khmères. Et l'on se met à penser que si la cousine de l'amiral sait faire servir la bannière étoilée à de fructueuses affaires, le jeune conservateur, qui travaille de tout son cœur à la restauration birmane, a dû avoir sous Napoléon III quelque naïf grand-père fervent adepte du principe des nationalités. Nous notions tout à l'heure que M. Francis Carco, à propos de ses amis, parle d'humour. Nous dirions plus volontiers encore que des écrivains comme M. Pierre Benoit cultivent la tradition française de l'ironie, avec tout ce que ce mot comporte de force, d'envergure, voire de profondeur dans l'intelligence de l'univers.

Avec M. Pierre Mac Orlan, il faut franchir la distance qui sépare la fantaisie du fantastique, c'est-à-dire, selon Littré, aborder ce qui n'existe qu'en imagination. Aux jeux de l'invention, M. Mac Orlan ajoute le mystère. Et comme il n'explore pas seulement le fantastique tout court, mais ce que lui-même appelle le « fantastique social », comprenons que, derrière la société humaine, il cherche à atteindre les secrets, inaccessibles à l'intelligence, de ses mouvements et de ses aventures. Dans l'un des trois contes que M. Mac Orlan vient de publier sous le titre *Sous la lumière froide*, il y a trois personnages qui jouent la Chance, la Chance pure, sans enjeux réels. Ce sont trois aventuriers, dans un cabaret borgne. Or celui qui a gagné la Chance fait fortune, et celui qui a perdu finit par être condamné à mort après avoir commis un crime. Voilà qui nous explique mieux que de longs commentaires ce que M. Mac Orlan entend par fantastique social.

Il va chercher ses personnages et ses décors dans la triste société qui fournit aussi les héros de M. Carco. Puis il transpose ces humbles types de vérité humaine sur un plan où les mystères de la destinée les transfigurent, comme des silhouettes que l'on placerait tout à coup dans un éclairage inattendu. Et pour avoir porté au plus haut point du fantastique les données de la réalité la plus brutale, M. Pierre Mac Orlan est peut-être l'un des écrivains qui illustrent avec le plus d'éclat cette tendance que nous avons cru pouvoir assigner comme caractère commun aux anciens camarades du *Lapin agile*.

André Rousseaux.

LES SCIENCES

MICROSCOPES ET MOLÉCULES

La réalité des molécules qui constituent les corps de l'Univers, solides, liquides ou gazeux, ne fait plus de doute pour personne. Par des théories audacieuses dont les déductions sont confirmées par des expériences délicates mais probantes, les physiciens sont parvenus à les dénombrer dans la matière et même à en calculer les dimensions : c'est ainsi que la molécule d'éther doit avoir un diamètre de 6 dixièmes de millimicron, celle de chlore 4 dixièmes, celle de mercure 3 dixièmes, celle d'hélium 2, le millimicron ou millième de micron représentant la longueur très petite d'un millionième de millimètre. Mais, ces molécules, ne pourra-t-on jamais les voir, les distinguer l'une de l'autre, avec des instruments assez puissants?

Les microscopes modernes, dont la construction est aujourd'hui si parfaite, tant au point de vue optique qu'au point de vue mécanique, nous ont permis de plonger un peu dans ces profondeurs de l'infiniment petit, aussi immenses, à l'autre pôle de la Création, que l'infiniment grand de l'Espace céleste. Composé d'un objectif à très court foyer, qui se trouve très près de l'objet à examiner, et d'un oculaire qui donne à l'œil qui s'y applique une image, agrandie, de celle déjà très amplifiée fournie par l'objectif, le microscope, par des combinaisons optiques dûment calculées, permet d'obtenir des images dont le diamètre apparent peut atteindre *mille fois* celui du petit objet que nous voulons étudier. Naturellement, nous avons tous les grossissements intermédiaires entre 5 et 1 000 ; avec un grossissement de 500 fois, nous voyons deux fois plus de détails qu'avec un gros-

sissement de 250 ; avec une amplification de 1 000, nous en voyons deux fois plus qu'avec une de 500... Mais si nous voulons aller plus loin, malgré les progrès de la technique instrumentale, nous nous trouvons arrêtés, et arrêtés par une particularité même de la structure anatomique de notre œil, ainsi que par la nature des images fournies par les lentilles de l'instrument.

Notre œil, d'abord, dont la rétine est une tapisserie de cônes et de bâtonnets, ne distingue que des images formées sur des éléments séparés de cette tapisserie ; de plus, chaque point lumineux de l'objet que l'on regarde au microscope ne donne pas pour image un autre « point », mais un petit cercle à bords dégradés, dont le diamètre sera plus grand si la lumière est rouge que si la lumière est violette, mais qu'il n'est pas possible de supprimer complètement. Deux points de l'objet examiné dans notre appareil ne paraîtront donc séparés que s'ils donnent deux cercles distincts ; et, comme en augmentant le grossissement de l'instrument on augmente du même coup le diamètre de ces petits cercles, on comprend tout de suite qu'il y ait une limite au delà de laquelle toute augmentation du grossissement devient vaine. Et avec les meilleures combinaisons optiques, nous sommes donc aussi impuissanrs à apercevoir, à distinguer les molécules qui constituent la matière que nous le sommes à pouvoir distinguer à l'œil nu les clous qui garnissent les semelles d'une paire de souliers placée à dix kilomètres de nous.

Certes, on peut essayer de reculer cette limite. Les différentes radiations dont se compose la lumière blanche se propagent, à travers l'éther, par des ondes de longueurs inégales. Les plus longues sont les radiations rouges, les plus courtes sont les radiations violettes. Mais, au delà de celles-ci, il y a les « ultra-violettes », que notre œil, il est vrai, ne perçoit pas, mais qui impressionnent la plaque photographique. On peut donc, en employant les rayons ultra-violets, doubler le grossissement des microscopes, ce qui revient à ramener à cinq kilomètres les clous de nos souliers : même à cette distance, nous ne les saurions distinguer à l'œil nu. Nous avons changé la barrière de place, mais elle existe toujours.

*
* *

Cependant, elle commence à tomber, car une route nouvelle s'ouvre devant les observateurs de l'infiniment petit : c'est la route de l'« ultramicroscopie ». Grâce à elle, nous pouvons recommencer la chasse à l'infiniment petit, dans le moment même où elle nous semblait fermée d'une façon définitive.

Que faut-il, d'abord, pour qu'un corps, même si nous le supposons extrêmement petit, puisse être visible pour nous? Il faut, avant tout, qu'il soit lumineux par lui-même ou, du moins, fortement éclairé; il faut, en outre, qu'il se détache nettement sur un fond obscur; il faut enfin qu'il soit suffisamment éloigné des points lumineux voisins pour ne pas risquer d'être confondu avec eux.

Une observation familière, que tout le monde a faite certainement, va permettre de nous mieux comprendre. Supposons-nous placés dans un chambre bien close, dans l'obscurité de laquelle, par une fente du volet, pénètre un rayon de lumière solaire : le trajet de ce rayon est rendu visible par des myriades de grains de poussières, de minuscules fibres organiques que nous voyons s'agiter, dans la lumière, comme sous l'action d'une frénétique danse de Saint-Guy. Ces corpuscules existaient dans l'atmosphère de la chambre, et cependant nous ne les apercevons que quand ils se trouvent dans le trajet du rayon de soleil; pourquoi?

C'est que, quand ils sont rencontrés par ce rayon, ils sont d'abord fortement éclairés; qu'ils se détachent alors sur le fond obscur de la chambre close, et enfin, qu'ils sont suffisamment distants les uns des autres pour ne pas risquer d'être confondus. Les rayons solaires viennent heurter chacun de ces petits corps qui flottent dans l'air; ils s'y brisent en quelque sorte et sont ensuite éparpillés en rayons diffractés qui viennent agir sur notre rétine et nous permettre de les apercevoir.

On comprend, d'après tout cela, qu'un très petit corpuscule, s'il est très bien éclairé, se comporte comme s'il était lumineux par lui-même, à condition qu'il se détache bien sur un fond très sombre. Sans doute, même si nous l'observons dans le champ d'un microscope, nous n'en pourrons voir les détails de constitution, car son image sera toujours un tout petit cercle. Mais, tout au moins, nous pourrons constater qu'il existe et nous pourrons également voir et suivre ses mouvements. Nous pourrons compter le nombre de ces corpuscules qui apparaissent dans le champ visuel, et, jusqu'à un certain point, d'après l'importance et la coloration de la lumière diffractée par eux, nous pourrons en estimer approximativement la grosseur.

*
* *

C'est en partant de ces principes qu'a été réalisé cet instrument merveilleux que l'on appelle, et, cette fois sans l'exagération qui nous fait attribuer à toutes choses du temps présent les qualificatifs de super, de supra, d'hyper, etc..., l'*ultramicroscope*.

Qu'est-ce donc qu'un ultramicroscope?

En principe, c'est tout simplement un microscope ordinaire, du type comportant les plus complets perfectionnements. Seulement, au lieu d'éclairer « par dessous » la préparation, liquide ou solide, que l'on veut y examiner, on l'éclaire d'une façon intensive « par le côté », de façon qu'aucun rayon de la source lumineuse éclairante ne puisse pénétrer dans l'objectif de l'instrument. De plus, la préparation examinée ne doit être ainsi éclairée latéralement que sur une épaisseur d'un deux-centième ou d'un trois-centième de millimètre, sans cela les innombrables grains qui s'y trouvent, rendus lumineux par la diffraction de la lumière qui les éclaire, ajouteraient leurs éclats individuels et donneraient, dans le champ de l'instrument, une lueur générale au lieu du fond sombre qu'il est indispensable d'y avoir afin de discerner les corpuscules les uns d'avec les autres.

Quand ces conditions d'éclairage sont remplies, il suffit de viser la préparation avec un grossissement de 400 à 600 fois pour apercevoir, dans le champ obscur du microscope, une série de points lumineux qui se détachent comme les étoiles sur le fond noir du ciel : ces points sont immobiles si le corps étudié est un solide ; ils sont, au contraire, si la préparation est liquide, toujours en état d'agitation, et animés des mouvements les plus variés et les plus invraisemblables.

Maintenant que nous sommes en possession de l'instrument, il faut nous demander jusqu'à quelle limite de petitesse il nous permettra d'apercevoir des corpuscules qui, autrement, seraient invisibles pour nous.

En prenant certains verres dans la pâte desquels, lors de leur fusion, on a incorporé des traces d'or, on leur communique une coloration rouge-rubis, due à des parcelles infinitésimales d'or, en suspension dans la masse. On connaît le poids total, très faible d'ailleurs, de l'or introduit dans le creuset. On peut donc savoir combien il en entre dans une lame d'un demi-millimètre cube placée devant l'objectif de l'ultramicroscope. Comme on peut compter le nombre de grains brillants que l'on y aperçoit, on aura, par une simple division, le poids et par suite le volume de chacun d'eux. On est arrivé ainsi à calculer, pour ces parcelles d'or ultramicroscopiques, des diamètres variant entre 3 et 6 *millimicrons* (c'est-à-dire 3 et 6 millionièmes de millimètre).

Or, le diamètre calculé des molécules d'hélium, de mercure, est de l'ordre de 2 à 3 dixièmes de millimicron. Il suffirait donc de multiplier *par dix* le pouvoir grossissant de l'ultramicroscope *pour pouvoir apercevoir les molécules elles-mêmes.*

Ainsi, voilà un outil nouveau à la disposition des ouvriers de la science. Les naturalistes s'en réjouissent les premiers, mais avec, il est vrai, quelque tempérament dans leur allégresse : l'ultramicroscope, en effet, ne permet pas de *voir* les détails des corpuscules qu'il nous décèle, mais seulement leur existence. Toutefois, même réduite à ce dernier fait, l'importance de l'ultramicroscope est énorme, en ce qu'elle révèle la présence de microbes « ultramicroscopiques », invisibles au microscope ordinaire, par exemple celui de la péripneumonie bovine.

Les chimistes vont voir s'ouvrir devant eux une route toute nouvelle, par l'observation ultramicroscopique de la réaction de deux liquides l'un sur l'autre. Quand on mélange deux solutions susceptibles de réagir, mais étendues, diluées à l'extrême, on peut passer des heures à attendre la précipitation, à « espérer », comme disent les marins. Mais si l'on mélange les deux liquides sous l'objectif de l'ultramicroscope, il n'en est plus ainsi : on voit très vite des points brillants qui se détachent sur le fond obscur. Leur nombre augmente avec rapidité pour devenir stationnaire ; mais, alors, c'est leur éclat qui s'avive peu à peu. Et, dès lors, il apparaît probable que la réaction chimique se fait en deux stades : d'abord par l'apparition brusque des corpuscules solides dans le mélange des deux liquides ; ensuite par un dépôt du précipité solide autour de ces grains servant ainsi de noyaux : c'est à peu près ainsi que les choses se passent pour un grêlon qui, une fois formé, se recouvre de couches de glace successives qui en augmentent le volume.

Mais je crois que ce sont les physiciens qui ont le plus à se réjouir de ce nouveau moyen d'investigation, qui leur permet de serrer de plus près l'angoissant problème de la structure de la matière. Si l'on réfléchit que la multiplication par dix de la puissance de l'ultramicroscope permettrait d'apercevoir les groupements atomiques, d'en connaître la conformation, non plus seulement par des déductions mathématiques, mais par les résultats positifs de l'observation directe, on comprend les espoirs que fait naître la nouvelle technique, et l'on comprend encore plus les efforts sans relâche que les savants de tous les pays dépensent pour en tenter la réalisation si longtemps rêvée, et qui, demain peut-être, deviendra définitive.

Ce sera un des plus beaux « coups de sonde » que l'homme aura donnés dans l'océan mystérieux de l'Inconnu.

ALPHONSE BERGET.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

MARC LAFARGUE

Une douloureuse nouvelle qui frappera tous les lettrés, mais particulièrement ceux de nos provinces méridionales : le poète Marc Lafargue est mort dans la nuit du 7 au 8 mai, dans sa villa de Saint-Simon, aux portes de sa chère ville de Toulouse.

Marc Lafargue atteignait la cinquantaine. Il avait fait partie, il y a trente ans, du groupe des Essais de Jeunes ; *puis de* l'Effort, *où se réunissaient : Emmanuel Delbousquet — disparu trop tôt lui aussi, poète et romancier de la Gascogne landaise, — Maurice et André Magre, Jean et Hélène Picard, Rozès de Brousse, Henry Muchart, etc. Dans ce groupe, que devaient continuer à leur manière* le Midi Fédéral, la Revue Provinciale *et* l'Ame latine, *Marc Lafargue occupait une place à part.*

Une enfance et une adolescence maladives lui avaient donné une âme un peu frileuse, repliée sur elle-même. Il s'exprimait dans des vers de nuances et de demi-teintes, plus proches de ceux de Verlaine et de Georges Rodenbach que de l'éclat sonore de ses compagnons toulousains. Nous devons à cette inspiration son premier recueil, au titre bien caractéristique de sa manière d'alors : le Jardin d'où l'on voit la vie. *Ce volume, qu'il avait un peu dédaigné depuis, classa tout de suite son auteur au premier rang; il correspondait parfaitement à l'aspect extérieur de ce jeune homme, au teint pâle, aux joues ombragées d'une barbe maladive, à la voix douce et aux manières effacées.*

Bientôt, Marc Lafarge réagit. Fuyant l'École des chartes et les biblio-

thèques, il se mit résolument à mener sa vie en pleine nature. La campagne méridionale, les Pyrénées surtout, semblèrent lui donner une robuste santé : il prit l'allure d'un montagnard. Il racontait volontiers qu'il avait été guéri en courant à travers les vallées pyrénéennes et en buvant à toutes les sources qu'il rencontrait.

De cette renaissance, sortit un second volume, entièrement différent du premier : l'Age d'or, *qui parut au* Mercure de France.

Naturiste et classique, amoureux avant tout de la simplicité, de la pureté, de l'harmonie, de la sérénité antiques, le poète tranchait vivement sur la plupart de ceux de sa génération. Il revenait, comme Delbousquet, à toutes les traditions de sa race; il avait repris contact — comme son maître et ami Émile Pouvillon, comme Déodat de Sévérac, — avec sa terre, ses origines, ses morts. Toulouse n'avait pas de fils plus fervent. Quand les Vandales la menaçaient, ce paisible, ce sage, ce rêveur, prenait feu : il se multipliait en démarches, souvent couronnées de succès, car il n'était pas un grand artiste, ni un écrivain célèbre, qui ne tinssent à honneur de se dire ses amis.

Du Mercure *aux* Marges, *de* la Revue universelle *à* la Muse française, *Marc Lafargue était accueilli et fêté. S'il avait eu le moindre soin de sa gloire personnelle ou le souci de parcourir une carrière littéraire, comme l'on dit, la chose lui eût été facile : il était arrivé au moment où les éditeurs venaient à lui : c'est ainsi qu'il a publié récemment un* Corot *dans la « Collection des maîtres de l'art moderne », un poème,* la Belle journée, *dans une autre collection inaugurée par Charles Maurras. Il avait écrit également une traduction nouvelle des* Géorgiques *et avec ses deux grands amis, Pouvillon et Déodat de Sévérac, il avait préparé une mise en scène lyrique des* Antibel. *La mort a brisé tous ces beaux projets.*

Marc Lafargue laisse donc, à beaucoup de points de vue, une œuvre inachevée; c'est que, d'abord, il ne voulait écrire que quand l'inspiration le sollicitait; il était avant tout un contemplatif, un amoureux de la nature et de la solitude.

Et puis, ajoutons-le, la vie ne lui a pas été clémente. Depuis quelques années, la maladie s'était abattue autour de lui sur les êtres qui lui étaient le plus chers : sa mère et sa femme, l'année dernière, emportées de la façon la plus tragique, l'avaient laissé seul à côté de sa sœur, elle-même en proie à une longue et douloureuse infirmité. On se demande comment il avait pu résister à de pareilles épreuves, trouver encore le courage d'écrire, de travailler, de s'occuper de la bibliothèque de la ville de Toulouse, où il était entré depuis quelque temps. C'est le miracle que peut encore accomplir, dans les âmes d'élite, le véritable amour de la poésie.

Car poète et grand poète, Marc Lafargue l'est demeuré jusqu'à sa dernière heure. Il aimait les Muses pour elles-mêmes, pour l'enchantement intérieur dont elles paraient sa vie douloureuse; il ne leur demandait pas autre chose. Combien de fois n'avions-nous pas désiré vainement le voir siéger aux Jeux Floraux! C'était un modeste, un solitaire. Il ne haïssait même pas les intrigants, les arrivistes, les agités qui pullulent autour de nous : il les ignorait et son regard tranquille ne se posait que sur ceux qui vraiment lui paraissaient dignes de vivre.

De ce volontaire effacement, il ne souffrait pas; mais maintenant qu'il n'est plus là, nous ne devons pas permettre que l'oubli se fasse autour de cette noble figure, autour de ce poète grave et harmonieux qui laisse une œuvre incomplète, certes, mais dont les fragments ont la beauté des marbres antiques.

ARMAND PRAVIEL.

De la crise des domestiques à la crise du théâtre.

Il en a été du freudisme comme de toutes les modes : on en a beaucoup parlé ; et puis l'on n'en parle plus. Le philosophe autrichien avait sans doute fait ce que font souvent les philosophes : tiré tout un système de quelques observations justes et de beaucoup d'hypothèses hasardeuses. On peut croire par exemple qu'il est vrai dans la plupart des cas, mais non pas sans doute dans tous les cas, qu'on est hanté dans les rêves par des idées, ou des sensations, ou des images, ou des souvenirs auxquels l'on tient beaucoup, mais que, pour une raison ou pour une autre, l'on repousse avec énergie durant le jour. Par exemple un chagrin, dont on a peur d'être obsédé ; ou une tentation, à laquelle on craint d'accorder trop de place ; ou simplement une image, qui a frappé sans qu'on s'en rende compte et sans qu'on le veuille. Refoulés par la volonté à l'état de veille, ces fantômes sont libérés sitôt que leur gardienne est enchaînée par le sommeil. Si Freud ne nous avait jamais proposé que des remarques de cet ordre, on les eût reçues comme une heureuse contribution à l'étude de l'inconscient.

Supposez qu'une jeune femme qui vient d'engager un valet de chambre, dont elle a un pressant besoin à la veille des vacances, apprenne que, dans la place d'où il sort, ce garçon a manqué totalement de respect à sa patronne, qui avait d'ailleurs fait tout ce qu'il fallait pour qu'on lui manquât. Va-t-elle le renvoyer? D'abord elle n'a pas le temps d'en engager un autre. Ensuite si elle le renvoie, elle aura l'air d'avoir peur, elle qui pose d'autant plus à l'honnêteté

qu'elle a envie de se faire épouser par un ministre. Elle garde donc Désiré. Mais voilà-t-il pas que, la nuit, elle rêve tout haut que Désiré la traite comme il a traité sa patronne qui le sollicitait. Supposez que la même image ait été éveillée chez Désiré par la même conversation, et produise les mêmes effets dans l'inconscient de ce serviteur. Si bien qu'un soir, pour éviter qu'on l'entende en cette villa de campagne, dont les murs ne sont pas très épais, la rêveuse vient camper sur le canapé du salon, tandis que Désiré, pour éviter qu'on l'entende rêver à sa patronne, s'installe sans bruit à l'autre bout de la même pièce. Au beau milieu de la nuit, les paroles que prononce la dormeuse en son cauchemar éveillent Désiré, et ne lui laissent aucun doute sur cette étonnante situation.

Que ce soit une situation de vaudeville, nul n'en doute : ainsi M. Guitry a tiré du freudisme une charge énorme, une invention comme celles qui réjouissaient nos aînés dans le théâtre de Feydeau. Mais le curieux est que M. Guitry, à son ordinaire, ait entrelacé les genres avec une si audacieuse souplesse, que cette intrigue de vaudeville serve à introduire et entraîner une comédie de mœurs.

Nous ne croyons pas très volontiers que les malheurs soient nouveaux et propres à notre temps. Déjà Malherbe chantait :

Un malheur inconnu glisse parmi les hommes
Qui les rend ennemis du repos où nous sommes...

Ce mal du temps qu'on appelle bonnement la crise des domestiques méritait de tenter le peintre des mœurs. Quand l'ouvrier gagne beaucoup et facilement, on ne trouve plus de domestiques, et ceux qui acceptent la condition servile, parce qu'ils seraient incapables de faire autre chose, se montrent d'une exigence fort comique. Vienne une crise, les rôles sont renversés. Il y aurait une belle comédie à tirer des rapports nécessaires entre l'inflation et l'office.

M. Guitry s'est contenté de peindre les rapports généraux des serviteurs et des maîtres, un peu en surface et dans le ton de la comédie rapide et légère. Cependant, peut-être la meilleure de ses qualités est-elle, avec la fertilité et l'ingéniosité de l'invention, cet art naturel d'illustrer d'images vives et animées tout ce qui passe tour à tour dans le champ de l'observateur. Hugo a donné une très bonne formule quand il a parlé de son âme mise au centre de tout, comme un écho sonore. Cet écho était chez lui direct et lyrique. M. Guitry invente des personnages qui le répercutent. A mesure qu'on voit son œuvre se développer, on se dit qu'il a chance de passer à la postérité comme un excellent inventeur et un témoin des mœurs d'autant plus fidèle que le témoignage est moins apprêté, plus naturel et comme involontaire.

*
* *

Voici, au même moment, une autre pièce sur les domestiques. C'est encore une pièce étrangère. Mme Andrée Méry et M. Pierre Scize l'ont tirée avec beaucoup d'intelligente habileté d'un ouvrage d'un humoriste célèbre en Angleterre, M. Jérôme K. Jérome. On y voit un jeune lord, Vernon, comte de Bentock, qui se mésallie : il épouse une délicieuse petite danseuse, Fanny, qui lui a, d'ailleurs, fait croire qu'elle était d'une excellente famille, et fille, autant dire, d'un officier supérieur. Vernon, qui n'a plus pour famille que deux vieilles tantes, amène sa femme au château de Bentock. Les deux tantes, qui sont deux types de charmantes vieilles filles romanesques, accueillent de bon cœur l'aimable Fanny ; mais il y a les Benett : les vingt-trois Benett, toute une dynastie de serviteurs d'ancien style, puritains, rigoristes, qui ne transigent ni avec la morale, ni avec la tradition ; aucun d'entre eux ne saurait accepter de servir dans ces conditions, ni respecter une maîtresse indigne du nom des Bentock.

Tel est chez l'auteur anglais le fond de comédie de mœurs. De même que chez M. Guitry, cet élément est porté par une intrigue de vaudeville : Fanny est la propre nièce du chef de la tribu des Benett, un maître d'hôtel autoritaire qui lui impose une vertu puritaine, sinon, il révélera à Vernon que celle de qui il a fait une lady Bentock appartient à la race d'où sortent tous les serviteurs de la maison. L'invention est un peu forcée, elle n'a pas ce plaisant naturel qui fait le prix de celles de M. Guitry.

Fanny envoie tout promener, fait un coup d'État et chasse tous les Benett ; après quoi, elle avoue à Vernon la vérité. Il est consterné. Il aimait Fanny. Mais comment faire d'une Benett une Bentock? Tout s'arrange, parce que par son acte d'autorité, Fanny a imposé le respect à la tribu Benett. Ils reconnaissent qu'elle peut faire une lady puisqu'elle les a mis à la porte. Ils la servent sans mot dire : l'ordre est rétabli et la hiérarchie est sauve.

Il serait plaisant d'instituer point par point le parallèle entre la pièce française et la pièce anglaise. Celle-ci est moins bien composée, l'invention comique n'est pas resserrée avec autant de soin dans les limites du vraisemblable. Le sentiment y tient plus de place. Et surtout, le comique y naît des divisions sociales, du contraste entre des catégories très tranchées, telles que nous n'en avons guère idée en France. Différent du nôtre en son essence, ce comique diffère encore du nôtre en ses effets. Il est à la fois plus caricatural et plus familier, bon enfant, sentimental et optimiste comme un roman de Dickens. Il n'a jamais cet arrière-goût de mélancolie qui ne manque point à la comédie de M. Guitry. Désiré et sa patronne ne sentent pas entre eux cette profonde différence de classe, cet abîme qui sépare un Bentock d'une Benett. Et cependant, ceux-ci s'unissent

d'un amour légitime, tandis que Désiré et sa patronne se sentent séparés par les convenances aussi fortement que Titus et Bérénice par la raison d'État. L'œuvre anglaise est plus honnête, et pourtant l'œuvre française est plus délicate. L'œuvre anglaise est saine et franche ; l'œuvre française est intelligente et virile.

L. D.

LES FAITS DE LA QUINZAINE

France. — *Discours de M. Poincaré, à Bar-le-Duc, sur les résultats acquis de la restauration financière* (2 *mai*).

— *Nouveau discours, à Carcassonne, de M. Albert Sarraut, ministre de l'Intérieur, sur le péril communiste* (5 *mai*).

— *La commission de la Chambre appelée à statuer sur la demande de poursuites contre les députés communistes Duclos, Marty, Clamamus et Doriot, refuse d'autoriser ces poursuites* (12 *mai*).

— *A Arras, M. René Renoult, au nom des radicaux-socialistes, répudie la politique d'union nationale pour les élections prochaines* (15 *mai*).

La conférence de Genève. — *Ouverture, à Genève, de la conférence économique internationale, destinée, comme celle qui l'a précédée, à mettre fin aux rivalités qui déterminent les guerres* (4 *mai*).

Il n'y est question ni du problème financier, ni de l'émigration, qui soulèveraient des discussions brûlantes.

Les débats demeurent donc purement théoriques et abstraits.

On a toutefois la surprise d'entendre M. Jouhaux répondre à un discours du délégué bolcheviste Lepsé par un éloge du capitalisme (10 *mai*).

Les affaires d'Allemagne. — *L'Allemagne continue sa pression pour obtenir l'évacuation de la Rhénanie. (Démarche du chargé d'affaires allemand au quai d'Orsay, le* 4 *mai*).

— *Manifestation, à Berlin, de l'Association le* Casque d'acier, *dont les chefs ont été reçus, quelques jours auparavant, par le président Hindenburg. Cent mille hommes équipés et armés défilent dans les rues* (8 *mai*).

L'Angleterre et les Soviets. — *On s'achemine peu à peu vers la rupture. Le gouvernement Baldwin fait opérer des perquisitions, à Londres, à l'agence soviétique* Arcos, *ce qui provoque une protestation du chargé d'affaires russe Rosengolz* (13 *mai*).

A. M.

Le Gérant : Georges Moreau.

PARIS. — TYPOGRAPHIE PLON, 8, RUE GARANCIÈRE. — 35065.